

cyberpresse.ca

# LA PRESSE

## CAISSE DE DÉPÔT

*Des candidats intéressants, il y en avait à la pelletée pour ce job. Mais on ne les a pas rencontrés.*

LA CHRONIQUE DE SOPHIE COUSINEAU LA PRESSE AFFAIRES PAGE 1



Michael Sabia  
PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

## EXCLUSIF > CHUM

# QUATRE CHANGEMENTS, UN AUTRE DÉLAI

Le projet du nouveau CHUM a tellement été modifié depuis son approbation qu'il est nécessaire de lancer une deuxième ronde de consultations qui s'étirera sur plusieurs mois.

ANDRÉ NOËL

*La charrue, le bœuf et le CHUM*  
MICHÈLE OUIMET

NOTRE DOSSIER EN PAGES A2 ET A3



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

## LENDEMAIN DE CASSE EXASPÉRATION, CONTRAVENTIONS, ET ACCUSATIONS

*Des menottes en minou*  
LA CHRONIQUE DE RIMA ELKOURI

PAGES A6 ET A7

Voyez notre galerie de photos sur [cyberpresse.ca/manifestation](http://cyberpresse.ca/manifestation)

## EXCLUSIF

# Des sous-marins en mal de mer

Les côtes canadiennes seront bientôt sans surveillance sous-marine. L'automne prochain, le NCSM Corner Brook rejoindra les trois autres sous-marins des forces canadiennes en cale sèche.

ANDRÉ DUCHESNE PAGE A10



PHOTO ANDREW VAUGHAN, PC

## « LES GENS NE RÉFLÉCHISSENT PLUS »

Daniel Lemire donne son avis sur la crise économique, les riches, l'hydroélectricité... et écorche quelques personnalités québécoises au passage.

MARC CASSIVI  
ARTS ET SPECTACLES  
PAGE 1



PHOTO IVANO H. DEMERS, LA PRESSE

Mon clin d'œil **STÉPHANE LAPORTE**  
Si les experts qui prédisent la fin de la récession sont les mêmes qui n'ont pas prédit son arrivée, on est mal pris.  
Venez voir mon blogue! [cyberpresse.ca/laporte](http://cyberpresse.ca/laporte)



## VOUS AVEZ PERDU 14 000 \$

Le plongeon des Bourses a fait perdre collectivement 436 milliards aux Canadiens.

LA PRESSE AFFAIRES PAGES 2 ET 3

## Conseils à une dame qui veut lire

LA CHRONIQUE DE PIERRE FOGLIA  
PAGE A5

## Carbo et la censure

LA CHRONIQUE DE RÉJEAN TREMBLAY  
SPORTS PAGE 3

## LAVAL TEND LA PERCHE AU TROLLEYBUS

La Ville songe à implanter un réseau d'autobus complètement électriques dès 2010.

FRANÇOIS CARDINAL  
PAGE A9



## LE « MONSTRE » PLAIDE COUPABLE

L'Autrichien Josef Fritzl, qui est accusé d'avoir violé à répétition sa fille Élisabeth et de l'avoir enfermée avec les enfants issus de ces relations forcées, a plaidé coupable pour les chefs de séquestration et de viol tout en rejetant les accusations de meurtre et d'esclavage.

MARC THIBODEAU  
PAGE A22



PHOTO HELMUT FOHRINGER, AP

## UN MANAGEMENT MORAL : UNE RÉPONSE PARTIELLE À LA CRISE ÉCONOMIQUE ET HUMAINE ?

### « Tout vous a été confié... »

Préface de Jacques Lamarre, président et chef de la direction du Groupe SNC-Lavalin inc.

[www.notreprojet.org](http://www.notreprojet.org)  
PRESSES DE LA RENAISSANCE



Modèle de management développé depuis 1933 par les équipes travaillant avec J.-René Ouimet, le fondateur, puis ensuite avec J.-Robert Ouimet, basé sur le bien-être des personnes qui œuvrent dans les entreprises et sur la croissance de l'efficacité et du profit compétitif.



J.-Robert Ouimet

**BEST SELLER**  
6 000 copies

DÉCOUVREZ L'IMPACT DE MÈRE TERESA SUR CE MODÈLE DE MANAGEMENT, UTILISÉ DE FAÇON CONTINUELLE, BIEN QU'IMPARFAITE, PAR LE GROUPE OUIMET - CORDON BLEU - TOMASSO.

# LA CONSTRUCTION DU CHUM RETARDÉE?



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

Le ministère de la Santé affirme que l'appel d'offres pour la construction du CHUM sera lancé dans les prochaines semaines, et que les consultations publiques de Montréal auront lieu en parallèle.

## UNE DEUXIÈME RONDE DE

Nouveau chapitre dans le feuilleton du CHUM. Alors que l'appel d'offres devrait déjà être lancé, une série de changements majeurs ramène Montréal dans un nouveau processus de consultation qui pourrait durer plusieurs mois. Et cela, même si le projet de détruire l'hôpital Saint-Luc au lieu de le rénover et de passer à une hauteur maximale de 85 m au lieu de 80 a déjà l'accord du maire de Montréal.

ANDRÉ NOËL

La construction du futur CHUM pourrait être à nouveau retardée: le projet ayant changé, la Ville de Montréal doit lancer une deuxième ronde de consultations publiques, a appris *La Presse*. L'exercice se déroulera sur plusieurs mois et se terminera par l'adoption d'un autre règlement municipal, au plus tôt l'automne prochain.

En temps normal, aucun appel d'offres n'est lancé pour un projet d'une telle envergure avant que soient connues les contraintes du zonage. Mais le temps presse. Voilà longtemps que l'appel de propositions aurait dû être lancé. Par ailleurs, l'opposition à la construction en mode de partenariat public-privé grandit de jour en jour. Le gouvernement veut aller de l'avant, sans attendre le résultat des consultations.

«L'appel de propositions sera lancé dans les prochaines semaines, bien qu'il y aura des consultations publiques en parallèle concernant le règlement municipal, a indiqué hier soir Marie-Ève Bédard, attachée de presse du ministre

de la Santé, Yves Bolduc. Je vous dirais que là-dessus, on s'est beaucoup fiés à l'Agence des partenariats public-privé, qui est l'interlocuteur des consortiums qui vont travailler sur le projet.»

Le ministre s'est fait dire que les consortiums pourraient préparer leurs propositions avant l'adoption du prochain règlement, qui doit établir entre autres choses la taille du bâtiment, a dit

**« La politique de consultation de la Ville de Montréal est claire : il faut que ce soit une vraie consultation, sinon aussi bien ne pas en tenir. »**

M<sup>me</sup> Bédard. Or, des professionnels très au fait du dossier ont dit à *La Presse* que c'était impossible.

«Les consortiums ne vont pas payer des ingénieurs et des architectes pour dessiner les plans sans savoir ce qu'ils auront le droit de faire, nous a dit l'un d'eux,

en demandant de taire son nom. Ils vont se contenter d'étudier les documents. À moins que la consultation publique ne soit bidon et que les décisions aient déjà été prises à la Ville et au gouvernement.»

**Surprenant**

Vendredi, Benoit Labonté, maire de l'arrondissement de Ville-Marie et chef de l'opposition à l'hôtel de ville, avait dit à *La Presse* qu'il serait très étonné d'apprendre que les appels de propositions soient lancés tant que le projet n'est pas autorisé par la Ville.

«Est-ce que le gouvernement peut aller en appel d'offres sur un projet non autorisé par la Ville? C'est une démarche qui m'étonnerait, avait-il dit. Je ne pense pas qu'il peut le faire. Je n'ai pas connaissance d'un

grand projet où il y a eu des appels d'offres avant qu'on connaisse la nature du produit final... Je serais extrêmement étonné que cela se fasse au CHUM. Ça m'apparaîtrait illogique, potentiellement très problématique. Car on n'a encore aucune idée des recommanda-

## La charrue, le boeuf

### SOMMAIRE

Amusez-vous!	ARTS 6
Astrologie du jour	AFFAIRES 12
Bourses	AFFAIRES 9 et 10
Décès	AFFAIRES 12
Forum	A 24 et 25
Horaire télévision	ARTS 4
Loteries	A 8 ET SPORTS 5
Monde	A 21 et 22
Petites annonces	AFFAIRES 4 et 11
Sudoku	AFFAIRES 4

**Météo**  
Généralement ensoleillé, vents légers, maximum 9, minimum 4. AFFAIRES 11

**VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?**  
[nouvelles@lapresse.ca](mailto:nouvelles@lapresse.ca)

**UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?**  
[commentaires@lapresse.ca](mailto:commentaires@lapresse.ca)



MICHÈLE OUIMET  
CHRONIQUE

La charrue avant les bœufs. Cette image résume bien l'imbroglio dans lequel le CHUM s'enfonce. Encore une fois.

Je vous résume l'histoire en plusieurs paragraphes, car il n'y a rien de simple dans ce dossier qui traîne dans le décor depuis 14 ans.

À l'automne 2006, l'Office de consultation publique (OCP) a étudié le projet du CHUM. Un gros truc: séances d'information, ateliers, audition de mémoires, témoignages de 27 experts, rapport de 52 pages.

Le projet étudié par l'OCP comprenait 700 lits et 30 salles d'opération. Le vieil hôpital Saint-Luc était rénové et non rasé.

L'OCP a pris six mois pour consulter

et écrire son rapport qui a ensuite été acheminé à la Ville de Montréal.

Le dossier a atterri au comité exécutif. Les élus ont soupesé chaque recommandation. Ils ont finalement pondu un règlement qui a été adopté par le conseil municipal le 26 mai 2008. Le processus au grand complet a pris 19 mois.

Le règlement municipal qui donne le feu vert au CHUM est précis. Hauteur maximale des bâtiments: 80 mètres, c'est-à-dire une quinzaine d'étages qui logeront les 700 lits et les 30 salles d'opération. Nombre de places de stationnement: 1150. Démolition de certains édifices. Précis, je vous dis. Et pas question d'y déroger.

Sauf que la donne a changé depuis l'adoption du règlement. Les médecins,

horriifiés à l'idée que l'hôpital n'ait que 700 lits et 30 salles d'opération, se sont battus pour bonifier le CHUM. Le ministre de la Santé, Yves Bolduc, a fini par craquer. O. K., leur a-t-il dit, vous aurez 772 lits et 39 salles d'opération.

Autre modification: Saint-Luc ne sera pas rénové, mais démoli. Trop cher de bricoler du vieux pour en faire du neuf. Et le nombre de places de stationnement doublera presque, passant de 1150 à 2050. Sans oublier l'église Saint-Sauveur. Le CHUM veut revoir ses conditions de conservation.

Conclusion: il faut repasser le CHUM dans la grande machine de la consultation, sinon la Ville dérogera à sa charte, ce qui est illégal. La loi, c'est la loi.

Il faut tout reprendre depuis le début, en commençant par l'arrondissement de Ville-Marie, car c'est sur son territoire que l'hôpital sera construit. Du jamais vu.

Le projet bonifié du CHUM doit être examiné par le comité consultatif en urbanisme, le comité d'architecture et d'urbanisme et le conseil du patrimoine. Tout ce beau monde va formuler des recommandations qui seront étudiées par le conseil d'arrondissement, conseil

# LA CONSTRUCTION DU CHUM RETARDÉE?



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

Le maire Gérald Tremblay émet des réserves quant à l'augmentation du nombre de places de stationnement de 1150 à 2050.

## Les quatre changements proposés

En mai dernier, la Ville de Montréal a adopté un règlement encadrant la construction du CHUM au centre-ville de Montréal. Depuis, les plans du grand hôpital ont changé. Il faut donc adopter un nouveau règlement. Voici les quatre principales modifications.

### DÉMOLITION DE L'HÔPITAL SAINT-LUC

Les architectes et les ingénieurs ont constaté que le vieux bâtiment ne respecte plus les nouvelles normes de construction, par exemple pour se protéger d'éventuels tremblements de terre. La hauteur de chaque étage est trop petite : impossible de passer toute la tuyauterie et le câblage voulus entre les plafonds et les planchers. Il faut donc le raser. Dans un premier temps, les ailes neuves seront érigées du côté de la rue Viger sans toucher au vieil hôpital. Une fois cela fait, les patients y seront transférés. L'hôpital Saint-Luc sera alors démolit et les nouvelles ailes seront prolongées sur son emplacement.



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

### AUGMENTATION DE LA HAUTEUR DE 80 À 85 MÈTRES

Depuis un an, le gouvernement a augmenté le nombre de lits, de 700 à 772, et le nombre de salles d'opération, de 30 à 39. La superficie totale passe ainsi de 200 000 à 230 000 mètres carrés. Deux ailes parallèles seront construites sur un immense « basilaire », dans un axe nord-sud. Côté ouest, l'aile aura environ 16 étages. Côté est, elle en aura une douzaine.



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

### AUGMENTATION DU NOMBRE DE PLACES DE STATIONNEMENT DE 1150 À 2050

Au début, il n'était pas question d'excaver sous l'hôpital Saint-Luc. Comme l'hôpital est démolit, il devient possible de doubler l'espace consacré aux stationnements souterrains. C'est aussi souhaitable, selon le CHUM et les médecins. Mais la Ville rechigne : la Ville veut encourager les transports en commun, pas l'usage de la voiture.



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

### INTÉGRATION D'UNE PARTIE DE L'ÉGLISE SAINT-SAUVEUR ET DE SON CLOCHER

C'est le seul bâtiment qui sera conservé dans le quadrilatère, à l'angle des rues Saint-Denis et Viger, et formé de la rue Sanguinet, à l'ouest, et du boulevard René-Lévesque, au nord.

— André Noël

# CONSULTATIONS

tions de l'Office de consultation publique, et de ce que va en retenir le comité exécutif de la Ville.»

C'est pourtant la décision qu'a prise le gouvernement. De son côté, la présidente de l'Office de consultation publique, Louise Roy, a mis cartes sur table : la consultation doit être authentique, et pas un exercice vide de sens.

«La politique de consultation de la Ville de Montréal est claire : il faut que ce soit une vraie consultation, sinon aussi bien ne pas en tenir, a-t-elle dit. Il faut qu'il y ait de la place pour influencer le projet. Tout ne doit pas être décidé à l'avance.»

## Changements importants

L'actuel règlement de zonage avait été adopté en mai dernier, à la suite d'un long processus de consultations. Mais depuis, le projet a changé de façon importante. Le CHUM veut raser l'hôpital Saint-Luc pour construire un bâtiment neuf, qui comportera plus de lits, de salles d'opération et de places de stationnement que prévu.

Pour cela, il faudra atteindre une hauteur maximale de 85 mètres plutôt que

de 80. Rien de cela n'est autorisé dans le règlement adopté en mai. La Charte de la Ville est limpide : des changements aussi importants rendent une nouvelle ronde de consultations obligatoire. Une série d'étapes devra être suivie.

Le CHUM doit d'abord déposer son projet à l'arrondissement de Ville-Marie. Un projet encore contesté par ses propres médecins, qui pourraient le rejeter jeudi en assemblée générale. Ensuite, le projet devra être soumis à un long processus. L'adoption du dernier règlement avait pris 19 mois. Cette fois, il faudra faire vite, car il n'y aura plus d'assemblées du conseil municipal à partir d'octobre, en raison des élections de novembre. Le nouveau conseil entrera en fonction en janvier.

## Approbation du maire

Le maire de Montréal, Gérald Tremblay, a indiqué hier qu'il approuvait la plupart des changements apportés au projet du CHUM. Mais il émet des réserves sur le nombre de places de stationnement, qui se trouveraient à doubler.

«Dans notre plan de transport, nous privilégions le transport en commun,

a-t-il dit. Nous avons demandé au CHUM de nous préparer un plan de gestion des déplacements. Nous voulons connaître l'impact de ces 2050 places de stationnement sur le quartier et la bretelle de l'autoroute Ville-Marie (qui donne sur les rues Saint-Antoine et Viger).»

Le gouvernement n'est pas au bout de ses peines. Un des deux consortiums qualifiés pour construire le CHUM serait incapable pour l'instant de répondre à un appel de proposition : une des principales firmes qui le constituaient, Babcock & Brown, a dû se retirer à cause de ses difficultés financières et n'a pas été remplacée.

Selon nos sources, un représentant de l'Agence des PPP doit se présenter au Conseil des ministres, la semaine prochaine, pour demander au gouvernement de financer les consortiums ou la construction, ou encore de garantir leurs emprunts, dans une proportion qui reste à déterminer.

À LIRE AUSSI EN PAGE A4 : CONSTRUCTION DU CHUM ET DU CUSM : CONFLITS D'INTÉRÊTS POTENTIELS

# et le CHUM

qui adoptera une résolution, résolution qui sera acheminée au comité exécutif de la Ville, comité exécutif qui... jusqu'à ce qu'un nouveau règlement soit adopté par le conseil municipal.

C'est ce règlement qui va servir de base aux nouvelles consultations de l'OCP. Mémoires, experts, séances d'information, rapport, comité exécutif, conseil municipal... Bref, le mythe de Sisyphe, l'éternel recommencement.

Le pire, c'est que tout cela était hautement prévisible. Pourquoi ne pas avoir prévu 772 lits et 39 salles d'opération dès 2006? Pourquoi ne pas avoir demandé 2050 places de stationnement? Pourquoi se rendre compte, une heure plus tard dans les Maritimes, qu'il faut raser Saint-Luc et non le raser parce que ça risque de coûter une fortune?

Les règlements d'urbanisme de la Ville de Montréal sont compliqués. Le CHUM est compliqué. Faites l'équation : compliqué multiplié par compliqué = compliqué au carré = délais + délais + délais = perte de crédibilité.

Le CHUM n'en finit plus d'agoniser sur des plans faits et refaits. Tout est long. Comme si le CHUM vivait dans

un microcosme temporel où le temps tourne au ralenti. À ce rythme-là, l'hôpital ne sortira pas de terre avant plusieurs années.



J'ai rencontré le maire Gérald Tremblay hier matin. Il est optimiste. Ça frise l'euphorie. Il croit que le processus – consultation, nouveau règle-

## Si le maire a déjà donné son accord, pourquoi se taper une consultation-fleuve? Parce que la loi l'y oblige.

ment et tout le bataclan – pourra être bouclé en quelques mois. Peut-être n'a-t-il pas entendu parler du microcosme temporel qui entoure le CHUM.

De toute façon, la consultation sera bidon, car le maire est d'accord avec les changements proposés : oui au 85 mètres qui permettra de loger les 772 lits et 39 salles d'opération, oui pour la démolition de Saint-Luc,

oui pour la sauvegarde de l'église Saint-Sauveur.

Seul hic : le stationnement. Le maire émet de sérieuses réserves : 2050 places, c'est trop.

Si le maire a déjà donné son accord, pourquoi se taper une consultation-fleuve? Parce que la loi l'y oblige.

Pendant ce temps, le gouvernement s'appête à lancer l'appel de propositions qui lui permettra de choisir un consortium pour construire l'hôpital. Les consortiums se basent sur un document de 2000 pages – le programme fonctionnel et technique (PFT) – pour préparer leur soumission.

Le problème, c'est que le PFT prévoit déjà 772 lits, 39 salles d'opération et 2050 places de stationnement. Je pose donc de nouveau la question : pourquoi se lancer dans une vaste consultation si les dés sont pipés?

C'est une insulte pour l'OCP et une insulte pour les contribuables qui paieront pour cette mascarade.

## COURRIEL

Pour joindre notre chroniqueuse : michele.ouimet@lapresse.ca

## ACTUALITÉS

## Ottawa verse 30 millions à l'industrie touristique québécoise

LA PRESSE CANADIENNE

**GASPÉ** — Ottawa allouera 30 millions échelonnés sur une période de trois ans à l'industrie touristique québécoise.

Cette annonce a été faite hier à Gaspé par le ministre d'État de Développement économique Canada, Denis Lebel. En clair, ce sont 10 millions par année pendant trois ans que le gouvernement canadien versera pour le renouvellement des ententes de financement avec les associations touristiques régionales (ATR) et les associations touristiques sectorielles (ATS) du Québec.

Ce versement annuel représente une hausse substantielle par rapport aux 8,1 millions versés auparavant, a noté le ministre Lebel, ajoutant que l'un des objectifs de ce financement est de «générer des retombées économiques structurantes» pour les régions.

Ces fonds serviront surtout à financer les activités de commercialisation que mèneront les ATR et les ATS sur les marchés extérieurs.

Cette annonce réjouit grandement Pierre-Paul Leduc, directeur général de la Société des attractions touristiques du Québec et porte-parole pour l'occasion de l'industrie. «Le financement se fera au mérite, selon le projet autant pour les ATR que les ATS.»

M. Leduc a rappelé en point de presse que l'industrie québécoise du tourisme génère des recettes de 10 milliards par année et qu'elle fait partie des cinq industries contribuant le plus au PIB de la province.

## EN BREF

### Non à deux centres médicaux spécialisés, dit le ministre Bolduc

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, le docteur Yves Bolduc, a refusé hier deux projets de création de centres médicaux spécialisés associés en ophtalmologie, l'un dans les Laurentides et l'autre au Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM). «Deux critères essentiels ont toujours guidé notre gouvernement pour la mise en place de centres médicaux spécialisés associés. Le premier est l'amélioration de l'accessibilité des services et le second est que les interventions puissent être réalisées à coût égal ou moindre par rapport à notre réseau public. À la lumière des études que le Ministère a demandées, je dois conclure qu'il n'est pas possible de donner suite aux deux projets qui m'ont été présentés», a déclaré le docteur Bolduc par voie de communiqué.

- La Presse

Construction du CHUM et du CUSM en PPP

# Conflits d'intérêts potentiels entre conseillers et promoteurs

ANDRÉ NOËL

Alors que les Centres hospitaliers de l'Université de Montréal (CHUM) et de l'Université McGill (CUSM) sont engagés dans des négociations avec des consortiums pour construire les futurs hôpitaux en partenariat public-privé, voilà que des questions sont soulevées sur la présence de conflits d'intérêts potentiels.

Chacun des deux CHU a embauché des firmes de professionnels pour l'aider à négocier avec les consortiums. Or, les firmes qui conseillent le CHUM font partie des consortiums intéressés à construire le CUSM, et vice-versa.

Ainsi, la firme d'ingénieurs SNC-Lavalin conseille le CHUM et fait partie d'un des deux consortiums qualifiés pour financer et construire le CUSM en PPP. À l'inverse, la firme Axor conseille le CUSM et fait partie d'un des deux consortiums qualifiés pour le CHUM.

### Confusion des équipes

Comme les deux projets se ressemblent, il existe un risque qu'une firme de professionnels fasse des suggestions ou obtienne des informations dans un premier projet, dont elle profitera dans le deuxième, a souligné une architecte, sous le couvert de l'anonymat. La majorité des firmes impliquées dans ces deux grands projets font partie des équipes-maîtres de professionnels dans un CHU et d'un consortium dans l'autre.

«À vue de nez, c'est étonnant», a commenté Daniel Marc Weinstock, directeur du Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal, à qui *La Presse* a transmis la liste des sociétés se trouvant à faire partie à la fois des équipes-maîtres de professionnels et des consor-

**« Nous sommes en présence d'une forme d'inceste très inquiétante pour la bonne gestion des fonds publics. Sans émettre de jugement sur le travail vraiment fait par chacune des firmes impliquées, il est certain que le gouvernement les a placées dans un contexte de proximité très troublant. »**

tiums privés. Le gouvernement a prévu le risque de conflit d'intérêts, mais cela ne le rassure pas.

L'appel de qualifications pour le CHUM stipule ceci: «Aucune personne clé, aucune personne liée et aucune société liée à une équipe-maître de professionnels ou à une société qui agit à titre d'expert auprès du CHUM ne pourra avoir accès aux documents de présentation des candidatures ou être impliquée de quelque façon dans l'évaluation des candidatures si elle participe à titre de membre, participant, personne clé ou conseiller auprès d'un candidat pour la réalisation en mode PPP du projet du CUSM, et vice-versa.»

M. Weinstock a lu cette disposition, mais elle est loin de



Vue de l'hôpital Saint-Luc, emplacement du futur centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) à l'angle de la rue Saint-Denis et du boulevard René-Lévesque à Montréal.

le satisfaire. «Ce n'est pas la première fois que je vois des documents spécifiques qui font en sorte qu'il y a des échappatoires pour violer l'esprit du principe de l'évitement du conflit d'intérêts, dit-il. À première vue, les CHU semblent être en contrepied du principe général, même dans le règlement qu'ils ont édicté. Leur idée

a-t-il ajouté: «Des règles d'éthique empêchent la communication entre eux», assure-t-il.

«Il peut y avoir des apparences de conflit d'intérêts, dit-il. Mais lorsque la situation survient, les firmes de professionnels ont pris l'engagement de me soumettre le cas. Si j'estime qu'il y a un véritable conflit d'intérêts, elles doivent se retirer.» M<sup>c</sup> Daviault

vient plus que sur la partie du CUSM qui n'est pas construite en PPP.»

### Absence de commentaire du gouvernement

Il a été impossible de parler à un représentant de SNC. Ni le ministre de la Santé, Yves Bolduc, ni la ministre responsable des PPP, Monique Jérôme-Forget, n'ont voulu faire de commentaires. De son côté, le député péquiste Sylvain Simard, critique de l'opposition officielle en matière de PPP, accuse le gouvernement libéral d'avoir créé une situation objective de conflit d'intérêts, néfaste à l'intérêt public.

«Nous sommes en présence d'une forme d'inceste très inquiétante pour la bonne gestion des fonds publics, dit-il. Sans émettre de jugement sur le travail vraiment fait par chacune des firmes impliquées, il est certain que le gouvernement les a placées dans un contexte de proximité très troublant.»

«Lorsque les gestionnaires publics comme le CHUM ou le CUSM parlent à des firmes, savent-ils s'ils parlent à leurs conseillers ou s'ils parlent à des compagnies qui veulent obtenir un contrat? demande M. Simard. C'est tout le problème du mode en PPP lancé en même temps pour deux projets énormes et complexes, auxquels ne peuvent participer qu'un nombre très limité de firmes.»

a rendu quelques décisions, mais aucune n'a obligé une des parties à se retirer, a-t-il dit.

«On ne se sent pas dans une situation de conflit d'intérêts, car c'est nous qui avons alerté l'Agence des PPP à propos du risque de conflit d'intérêts, a dit hier le président du groupe Axor, Yvan Dupont. L'Agence a statué, par une décision du commissaire aux conflits d'intérêts, qu'il n'y avait pas d'apparence de conflits.»

«Avant les Fêtes, il a été décidé que SNC et notre propre groupe ne pourraient pas donner de conseils sur tout l'aspect PPP, mais seulement sur des aspects techniques, justement pour éviter les conflits d'intérêts, a-t-il ajouté. Depuis, Axor n'inter-

est-elle de se cacher derrière le fait que les deux centres hospitaliers sont distincts? Au bout du compte, il y a un seul client: le gouvernement.»

### Un arbitre de conflit d'intérêts

M<sup>c</sup> François Daviault a été embauché par l'Agence des PPP pour agir à titre d'arbitre de conflits d'intérêts au CHUM. «Un mur de Chine peut être érigé à l'intérieur d'une entreprise pour éviter qu'il y ait diffusion d'informations», a-t-il expliqué. Une partie des professionnels d'une firme d'ingénieurs ou d'un cabinet d'avocats peut agir en tant que conseillers d'un CHU, et une autre partie peut travailler pour le consortium privé qui propose de construire le deuxième CHU,

**50% de réduction.**  
Il n'y a pas que les Irlandais qui ont de la chance.

Réservez d'ici au 18 mars 2009. Voyagez d'ici au 24 juin 2009.  
Pour les destinations canadiennes et américaines, voyagez un lundi, un mardi ou un mercredi\*.

ALLERS SIMPLES au départ de Montréal offerts à partir de :

**79\$**

Toronto

**89\$**

Halifax

**125\$**

Winnipeg

**145\$**

Nassau, Bahamas

**149\$**

St. John's

**159\$**

Calgary • Regina

**159\$**

Saskatoon

**165\$**

Edmonton • Barbade\*

**169\$**

Las Vegas

**175\$**

Abbotsford • Kelowna

**179\$**

Punta Cana • Puerto Plata\*

**179\$**

La Romana\* • Vancouver

**195\$**

Sainte-Lucie\*

**215\$**

Los Angeles

**229\$**

Fort McMurray • Grande Prairie

Réservez maintenant sur [westjet.com](http://westjet.com), composez le 1 877 956 6982 ou communiquez avec votre agent de voyages.



**WESTJET**  
PARCE QUE LE PROPRIÉTAIRE

\*Le service pour les vols à destination de La Romana, Puerto Plata, Sainte-Lucie et Barbade, se termine la semaine du 27 avril 2009. †Les tarifs s'appliquent aux réservations effectuées au plus tard le 18 mars 2009 (23h59, heure des Rocheuses), pour les vols effectués d'ici au 24 juin 2009. Pour les destinations canadiennes et américaines, voyagez un lundi, un mardi ou un mercredi. Les taxes additionnelles, les frais et les suppléments sont en sus, s'il y a lieu. Les tarifs annoncés incluent déjà le rabais. Le rabais s'applique aux tarifs réguliers de WestJet les plus bas. Sièges en nombre limité et pouvant ne pas être disponibles sur tous les vols. Nouvelles réservations seulement. Les billets doivent être achetés à l'avance. Non remboursable. Offre pouvant être combinée avec d'autres tarifs. Il est possible que certains vols ne soient pas offerts chaque jour de la semaine. Tarifs pour allers simples. Visitez [westjet.com](http://westjet.com) pour plus de détails.



# MANIF CONTRE LA BRUTALITÉ POLICIÈRE



Des manifestants ont mis le feu à une poubelle dimanche après-midi, rue Sherbrooke.



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE  
Dès 13 h 45, dimanche, les policiers avaient arrêté cinq personnes. La manifestation devait commencer à 14 h.

« J'avais le sang coupé dans les mains. Comme j'ai un problème à l'épaule, j'ai demandé de défaire les menottes et de les mettre devant. On m'a dit non. »

– Un passant arrêté par erreur



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE  
Au total, 221 personnes ont été arrêtées ou interpellées.

# LE MAIRE VEUT UN PARCOURS ÉTABLI

La Fraternité des policiers estime qu'une interdiction de porter un masque est nécessaire

ANDRÉ DUCHESNE

**A** lors que le maire de Montréal, Gérald Tremblay, qualifie d'inacceptables les actes de vandalisme commis dimanche dans le centre-ville, la Fraternité des policiers estime que ces gestes rappellent la pertinence d'avoir un règlement interdisant le port d'un masque lors d'une manifestation.

Au lendemain de la manifestation annuelle contre la brutalité policière, qui s'est terminée par l'arrestation ou l'interpellation de 221 personnes, tant le maire Tremblay que le président de la Fraternité des policiers de Montréal, Yves Francoeur, ont souligné leur appui à la liberté d'expression et au droit de manifester.

Mais le ton change lorsqu'il est question du grabuge et des actes de vandalisme commis dans le cadre de cet événement. Le maire Tremblay qualifie d'«inacceptable» le fait que certains individus utilisent ce droit de manifester pour faire de la casse.

«Dans les circonstances, les policiers ont fait un travail satisfaisant, a-t-il déclaré hier matin en marge d'une conférence de presse soulignant l'inauguration de la biblio-

thèque familiale Père-Ambroise située dans le quartier Centre-Sud. Par contre, au niveau de l'administration, on a une responsabilité de s'assurer que dorénavant, on connaisse le tracé que les gens veulent utiliser. Et, c'est tolérance zéro pour les actes de vandalisme.»

Que les policiers connaissent à l'avance le tracé des manifestations permettrait d'éviter les

**« Quelqu'un ou tout groupe qui veut manifester de manière pacifique ne devrait pas avoir honte à faire part, aux autorités policières, de leur parcours », a dit Claude Dauphin.**

situations de jeux du chat et de la souris comme on en a vu au cours de la journée de dimanche.

«On n'aurait pas eu les courses effrénées, de part et d'autre, à travers la ville de Montréal. On aurait pu concentrer dans un endroit donné la manifestation. Les jeunes et les moins jeunes auraient pu s'exprimer dans un contexte démocratique que l'on privilégie à Montréal», a dit le maire.

**Identifier les personnes**

De son côté, la Fraternité des policiers estime que la solution

aux débordements passe par un règlement municipal interdisant aux manifestants de porter un masque. Pour le président de la Fraternité, Yves Francoeur, il s'agit de donner aux policiers «des outils additionnels pour identifier des personnes qui veulent se livrer à des actes illégaux.»

La Ville avait mis à l'étude un tel règlement, mais a dû le retirer

parce qu'il ouvrait la porte à la transposition du fardeau de la preuve de l'accusateur vers l'accusé, ce qui serait contraire au régime juridique actuel.

«Lorsque j'ai vu cela, je me suis dit: "Clarifions cela d'abord. N'allons pas au front avec une argumentation juridique chancelante"», dit en entrevue Claude Dauphin, membre du comité exécutif de la Ville et responsable de la sécurité publique.

Il a donc soumis la question au Service de police de la Ville de Montréal et au comité d'agglomé-

ration sur la sécurité publique afin d'avoir avis et recommandation. Une décision sera prise plus tard sur le sujet.

M. Dauphin jongle par ailleurs avec l'idée d'instaurer l'obligation, pour les manifestants, d'obtenir un permis avant d'organiser des événements. Une telle règle existait avant les fusions municipales. «Quelqu'un ou tout groupe qui

veut manifester de manière pacifique ne devrait pas avoir honte à faire part, aux autorités policières, de leur parcours», dit-il.

**Peu de sympathie**

La façon dont la manifestation a tourné a par ailleurs attiré bien peu de sympathie envers les organisateurs. En fait, il faudrait davantage évoquer l'irritation, voire la colère que les mouvements de vandalisme ont soulevés.

Chez Destination Centre-Ville, organisme qui représente

quelque 8000 places d'affaires dans le cœur de la métropole, le directeur général André Poulin, estime que la répétition de manifestations brutales toujours au même endroit risque de se traduire par une certaine désertion des lieux.

«On est un peu excédés que ça se termine toujours au centre-ville», dit-il. Malheureusement, le lieu va devenir non fréquentable et non fréquenté. Les gens vont préférer aller ailleurs.»

Pour lui, la solution passe par plus de fermeté dans l'application de la loi, pas seulement au niveau des policiers, mais aussi des tribunaux.

M. Poulin croit aussi qu'il y a un risque pour les gens d'affaires de voir leurs primes d'assurance augmenter. Au Bureau d'assurance du Canada, le responsable des médias, Alexandre Royer, précise qu'aucune étude de cas n'a été faite à la suite des différentes manifestations survenues à Montréal au cours de la dernière année. Mais il rappelle que dans le domaine de l'assurance, le principe est simple: plus on fait de réclamations, plus les primes risquent d'augmenter.

# 32 personnes accusées au criminel

ANDRÉ DUCHESNE

Trente-deux personnes devront répondre à diverses accusations en vertu du Code criminel à la suite des actes de violence commis dimanche dans le cadre de la manifestation contre la brutalité policière organisée dans les rues du centre-ville de Montréal.

Hier, 15 des manifestants arrêtés, dont une femme, ont comparu en cour municipale sous diverses accusations de méfaits, vols, voies de fait sur un policier et possession d'arme dans un dessein dangereux.

Tous ont été libérés à la condition de ne pas troubler la paix, d'observer une bonne conduite et de ne pas être en possession d'une arme ou d'une imitation d'arme. Ils retourneront en cour le 29 juin prochain.

Deux autres personnes ont par ailleurs comparu au palais de justice de Montréal hier pour avoir brisé leurs conditions de mise en liberté.

Quinze autres personnes avaient déjà comparu en cour dimanche et avaient été libérées sans condition.

À cela s'ajoute l'interpellation, dimanche, de 189 personnes dont plusieurs ont reçu des contraven-

tions pour avoir contrevenu à la réglementation municipale, a fait savoir hier le Service de police de la Ville de Montréal.

«Les policiers du Service de police de la Ville de Montréal ont su s'adapter rapidement au caractère changeant et désorganisé de la manifestation qui a modifié son parcours à plusieurs reprises, indique le SPVM dans un court communiqué diffusé hier en fin d'après-midi. Contrairement à la très grande majorité des manifestations, les organisateurs ont refusé de fournir leur itinéraire, forçant ainsi le SPVM à adopter des stratégies évolutives.»

**Peu de commentaires**

En cour municipale, la comparution des 15 personnes arrêtées par les policiers a été de très courte durée. Chacun, amené dans le box des accusés, a fait une apparition de moins d'une minute, le temps d'être informé des accusations portées contre lui et des conditions à respecter.

Les avocats qui représentaient ces accusés n'ont pas voulu s'adresser aux médias.

Par contre, un individu répondant au prénom de Manou et se disant membre du Collectif opposé à la brutalité policière (sans en être un porte-parole), a

déclaré que l'organisation n'était pas là pour contrôler les manifestants et qu'il avait assisté à beaucoup de provocation de la part des policiers. Au sujet de personnes qui ont été arrêtées pour s'être trouvées dans l'état formé par les policiers, mais qui n'avaient rien à voir avec la manifestation, il a déclaré: «Ça, j'appelle ça de l'abus policier.»

Rappelons qu'en 2002, 371 personnes avaient été arrêtées ou interpellées dans le cadre du même événement annuel. Mais en fin de compte, aucune condamnation n'avait été enregistrée.

# MANIF CONTRE LA BRUTALITÉ POLICIÈRE



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

Les commerçants du centre-ville étaient en colère après les actes de vandalisme commis lors de la manifestation.



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Trente-deux personnes ont été accusées au criminel.



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

La Fraternité des policiers estime que la solution aux débordements passe par un règlement municipal interdisant aux manifestants de porter un masque.

« Je n'avais rien fait. Je n'ai pas tiré de roches ou de briques! Ce n'est pas dans mes valeurs. »

— Un étudiant appréhendé lors de la manifestation



CYBERPRESSE.CA

EN PHOTOS

Voyez nos photos sur [cyberpresse.ca/manifestation](http://cyberpresse.ca/manifestation)

## Des menottes en minou



RIMA ELKOURI  
CHRONIQUE

Est-il normal qu'un passant qui traverse la rue pour aller s'acheter un lunch au centre-ville soit arrêté pour attroupement illégal, menotté, fouillé et traité comme un voyou? Aussi absurde que cela puisse paraître, c'est exactement ce qui est arrivé à M. Tremblay, dimanche après-midi.

Que faisait donc M. Tremblay dimanche? Ce professionnel dans la quarantaine a tout simplement eu l'idée de profiter du soleil généreux de l'après-midi. Il s'est dit que cela lui ferait du bien d'aller se promener au centre-ville. Il marchait d'un pas léger quand il a eu envie d'aller au complexe Desjardins pour prendre une bouchée. Mal lui en prit.

Au moment où il a voulu traverser la rue, M. Tremblay ne savait pas encore que le centre-ville avait été pris d'assaut par une manifestation contre la brutalité policière qui avait dérapé. Les manifestations, ce n'est pas vraiment son genre, lui qui n'a jamais participé à une manif de sa vie.

Arrivé devant la Place des Arts, M. Tremblay a bien vu qu'il y avait là beaucoup de gens et qu'il s'y passait quelque chose d'étrange. Mais il ne se doutait pas un instant que sa petite balade improvisée au centre-ville allait être à ce point périlleuse. Il ne se doutait pas qu'il allait être pris en souricière, arrêté, menotté pendant des heures, traité comme un moins que rien et renvoyé chez lui peu avant minuit un constat d'infraction en poche. Il ne se doutait pas qu'il allait y perdre sa dignité.

C'est un homme au bord des larmes, à la voix timide et brisée et aux poignets lacérés qui m'a raconté son histoire hier. Un homme en état de choc, qui n'avait pas dormi de la nuit, incapable de comprendre comment une simple promenade au soleil a pu se transformer en un tel supplice. Un homme qui a tout simplement eu le malheur de se retrouver au mauvais endroit, au mauvais moment.

D'ailleurs, M. Tremblay ne s'appelle pas M. Tremblay. Il est si traumatisé par la façon dont il a été traité par les policiers qu'il a même peur de dévoiler publiquement son nom, lui qui n'a pourtant rien à se reprocher. C'était la première fois de sa vie qu'il était arrêté par la police.

Ébranlé, il a appelé à *La Presse* après avoir lu que ma collègue Michèle Ouimet avait été elle aussi arrêtée sans raison par les policiers. « Je ne sais pas quoi faire » a-t-il dit, découragé, de sa voix douce et posée. « Je ne sais pas quoi faire. »

Comment s'est-il retrouvé là? Il aimerait bien le savoir lui-même. Il ne comprend pas. Quand il a été encerclé par les policiers, pris au milieu d'une foule de jeunes manifestants, il leur a dit tout

bonnement qu'il ne faisait pas partie de la manif. « Recule! » lui a-t-on dit. Il a obéi. « J'essayais de comprendre. J'écoutais. Je ne voulais pas trop parler au policier devant moi, de peur qu'il se fâche », dit-il, la voix toujours timide.

M. Tremblay a demandé aux policiers ce qui allait se passer. On lui a dit qu'on allait les emmener en autobus et leur donner un constat d'infraction. Il a ainsi été emmené dans le centre de détention temporaire aménagé dans le stationnement de la cour municipale. Il a été fouillé. On a vidé ses poches, vérifié ses pièces d'identité. « T'as pas l'air d'un manifestant », lui a dit un policier. Il a été menotté, les mains dans le dos. « J'avais le sang coupé dans les mains. Comme j'ai un problème à l'épaule, j'ai demandé de défaire les menottes

et de les mettre devant. On m'a dit non. »

M. Tremblay est resté là durant des heures, menotté, sans pouvoir bouger, à attendre son sort. Il n'osait pas se mêler aux jeunes qui étaient détenus à ses côtés, de peur qu'on le soupçonne d'être complice des manifestants. La nuit était déjà tombée quand un autobus l'a déposé au métro Rosemont, avec un petit groupe de détenus libérés. C'est finalement à 23 h 30 qu'il est rentré chez lui, défait, épuisé, incrédule.

Hier, d'autres citoyens ordinaires, qui n'avaient rien à se reprocher, ont fait des témoignages qui allaient dans le même sens que celui de M. Tremblay. « On nous traitait dès le départ comme des coupables », disait hier Jasmin Lavoie, étudiant en sciences politiques qui s'est retrouvé lui aussi au mauvais endroit, au mauvais

moment et a subi le même sort que M. Tremblay. « Je n'avais rien fait. Je n'ai pas tiré de roches ou de briques! Ce n'est pas dans mes valeurs. » L'étudiant est prêt à condamner sans hésiter le vandalisme et les débordements violents de cette manifestation. Mais cela ne justifie pas une telle répression policière et un tel mépris, plaide-t-il.

La police avait-elle raison d'agir ainsi? Avait-elle raison de menotter pendant des heures des innocents et de les traiter comme des criminels? Le porte-parole de la police, Ian Lafrenière, me répond qu'il n'est jamais agréable de se faire menotter. « Le but, c'est de contraindre les gens. (...) Non, on n'a pas de menottes avec du minou. »

Des « menottes avec du minou », non, d'accord. Mais des policiers avec plus de discernement, est-ce trop demander?



La manifestation a commencé au métro Mont-Royal. Des policiers ont bloqué l'accès au métro, s'attirant les injures de la foule.

PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

## ACTUALITÉS

## Un sans-abri se barricade dans une grue

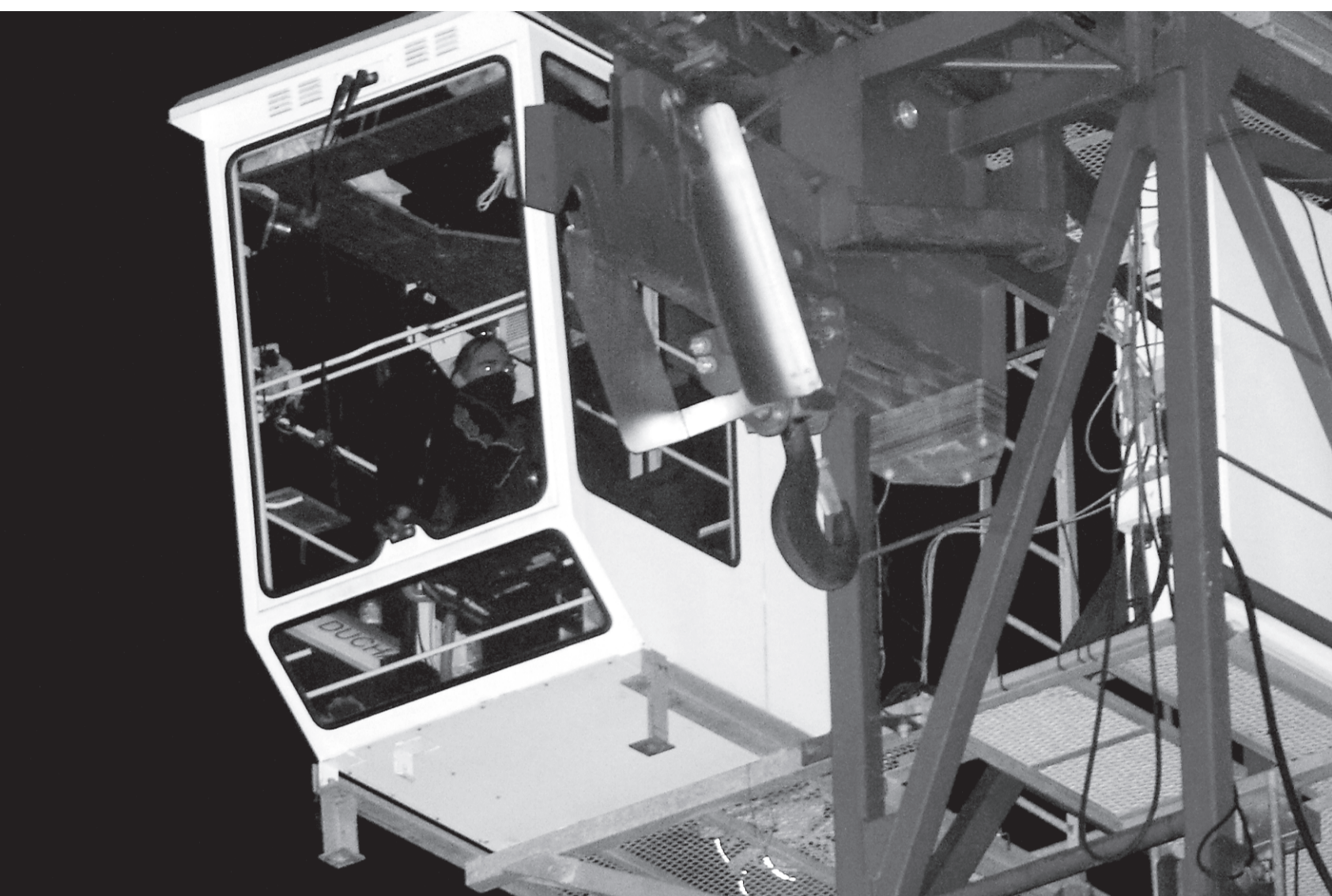


PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Un homme qui souhaitait s'entretenir avec des ministres a tenu les policiers en haleine pendant plusieurs heures, hier soir, juché dans une grue d'une quarantaine de mètres de haut. Vers 19 h, les policiers ont été informés qu'un homme avait grimpé dans une grue située dans la cour arrière d'un chantier de construction à l'angle des rues Sherbrooke et Sanguinet, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. L'homme, un sans-abri âgé d'une cinquantaine d'années, exigeait que des ministres viennent à sa rencontre. Il dit avoir été traité injustement par les autorités gouvernementales et policières dans le passé. Vers 21 h 30, des négociateurs et le groupe tactique d'intervention de la police de Montréal ont été dépêchés sur les lieux. Au moment de mettre sous presse, l'homme était toujours assis dans la grue. — Catherine Handfield

## EN BREF

## Montréal: entente avec le SPPMM

Une entente de principe est intervenue entre la Ville de Montréal et le Syndicat des professionnels et professionnels municipaux de Montréal (SPPMM) pour le renouvellement de la convention collective de ses 1200 membres répartis dans les services centraux et dans les arrondissements. « Cette entente s'est matérialisée en raison de notre volonté commune de privilégier avant tout le dialogue et la négociation directe pour résoudre les enjeux, a dit, hier, Claude Dauphin, président du comité exécutif de la Ville. C'est ainsi que nous avons pu identifier concrètement des solutions répondant aux attentes des parties. Par ailleurs, cette entente de principe respecte le cadre financier que nous avons mis de l'avant et qui guide les négociations avec l'ensemble des employés de la Ville. » Ce cadre financier prévoit des indexations salariales de 0 % pour 2007 et de 2 % pour 2008, 2009 et 2010. Cette entente de principe est la troisième conclue depuis 2008, après celle intervenue en janvier 2008 avec le Syndicat des cols blancs (10 000 employés) et celle signée en mai 2008 avec le syndicat représentant les ingénieurs et les scientifiques (250 employés). — La Presse

## Un cas de listériose mortelle en janvier

L'Agence de la santé publique du Canada a révélé hier qu'un Québécois était mort en janvier après avoir contracté la listériose. Selon l'Agence, le ministère québécois de la Santé a rapporté que la victime était tombée malade en novembre mais qu'il avait été impossible de déterminer la cause de l'infection. L'Agence fédérale a toutefois indiqué que ce décès serait ajouté au total des décès par listériose enregistrés l'an dernier à la suite de l'écllosion de listériose dans une usine de Toronto de la compagnie Maple Leaf. L'Agence a précisé que la victime était devenue malade à l'intérieur de la période d'incubation reliée à la viande avariée produite par Maple Leaf. En 2008, les autorités de la santé ont répertorié 57 cas de listériose au Canada et déterminé que dans 21 de ces décès, la listériose était responsable du décès de la personne atteinte. Chaque année, entre 100 et 140 cas de listériose sont signalés aux autorités de la santé. — La Presse Canadienne

## Survivantes d'une avalanche

Deux femmes ont survécu hier à une avalanche survenue dans les Rocheuses, près de Lake Louise, en Alberta. Des porte-parole de Parcs Canada ont expliqué que les deux femmes faisaient du ski dans l'arrière-pays lorsqu'elles ont été ensevelies vers midi dans la vallée de Sheol. L'une des femmes a pu se dégager d'elle-même tandis que la seconde a dû recevoir l'aide d'autres skieurs pour s'extirper des neiges. Les deux skieuses ont été hospitalisées pour des blessures non précises. — La Presse Canadienne

# 15 766 \$

À L'ACHAT<sup>1</sup>

Inclut le crédit comptant alternatif au programme *On vous donne la Totale* de Pontiac.

Vous ou un membre de votre famille avez un contrat de location avec GM?

Vous pourriez recevoir 1000 \$ de rabais supplémentaire<sup>2</sup>.

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE

## MONTANA SV6

- Configuration 7 places
- Boîte automatique
- Freins ABS aux 4 roues
- Climatisation
- Système de contrôle de la stabilité Stabilitrak<sup>MC</sup>
- Lecteur CD et MP3 avec prise d'entrée audio auxiliaire

**ROULEZ**  
8 9 5 k m

AVEC UN SEUL PLEIN (route)  
ROUTE: 8,5 L/100 km (33 mi/gal)  
VILLE: 13,1 L/100 km (22 mi/gal)<sup>3</sup>



UNE PREMIÈRE DANS L'INDUSTRIE

**ON VOUS DONNE LA TOTALE**

**3 ANS**  
ENTRETIEN  
Goodwrench  
SANS FRAIS<sup>4</sup>

**2 ANS**  
OnStar<sup>5</sup>  
Plan Orientation et dépannage<sup>5</sup>

**2 ANS**  
((XM))  
130 canaux satellites<sup>6</sup>

**MEILLEURE PROTECTION AU PAYS**  
5 ans/160 000 km<sup>7</sup>

• GARANTIE LIMITÉE SUR LES COMPOSANTS DU GROUPE MOTOPROPULSEUR  
• ASSISTANCE ROUTIÈRE  
• TRANSPORT DE COURTOISIE

## TORRENT



Modèle GXP illustré

**171 \$** 0 \$ COMPTANT  
AUX DEUX SEMAINES

FINANCEMENT À L'ACHAT POUR 72 MOIS<sup>8</sup>

**21 071 \$** À L'ACHAT<sup>1</sup>

Inclut le crédit comptant alternatif au programme *On vous donne la Totale* de Pontiac.

**ROULEZ**  
9 3 4 k m

AVEC UN SEUL PLEIN (route)  
ROUTE: 8,3 L/100 km (34 mi/gal)  
VILLE: 12,2 L/100 km (23 mi/gal)<sup>3</sup>

★★★★★  
SÉCURITÉ 5 ÉTOILES<sup>9</sup>

OFFRESPONTIAC.CA



## PRÉCISION

Dans un texte publié hier sur la loi 33, nous avons erronément identifié Dominique Verreault comme la présidente du SCFP. Elle est présidente de l'Alliance du personnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS). Elle agissait comme porte-parole d'une coalition regroupant cinq syndicats représentant 90 000 travailleurs du domaine de la santé.

Résultats des tirages du

2009-03-16

Quotidienne 3 998 05 10

4 5329 15 21 29

Banco 01 04 05 09 17

19 20 23 30 35

37 42 43 45 49

51 53 64 65 69

Astro

Jour - Mois - Année - Signe

09 AOÛT 82 LION

Extra 6368888

Mise en JEU

PARIEZ SUR VOS JOUEURS FAVORIS! DEMANDEZ LE PROGRAMME 2.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com

**CYBERPRESSE.CA**

**SPORTS**

Mettez au défi vos connaissances sportives sur **cyberpresse.ca/quizzsports**



Guy Carbonneau

**PHOTOS**

Voyez notre sélection des meilleures photos du jour sur **cyberpresse.ca/24heures**




PHOTO CHRIS R. SHEPHERD, TRAFFIC SOUTHEAST ASIA

**VOYAGE**

Un avant-goût de l'été vous tente? Consultez notre dossier sur les destinations soleil sur **cyberpresse.ca/sud**

**NOS BLOGUES**

ARIANE KROL

**Le français de Michael Sabia**

Que Michael Sabia parle des «dépousants» de la Caisse ou dise «je suis tout à fait sur la même page de Robert» a peu d'importance. Mais si on a de la difficulté à le suivre, ça risque de devenir un problème.

À lire sur **cyberpresse.ca/edito**

# Laval lorgne les trolleybus

## La Ville songe à implanter un réseau d'autobus électriques dès l'an prochain

FRANÇOIS CARDINAL

Le trolleybus pourrait être de retour au Québec, plus de 40 ans après sa disparition.

La Ville de Laval, en partenariat avec Hydro-Québec, a annoncé hier qu'elle étudiait la possibilité d'implanter sur son territoire un réseau d'autobus complètement électriques, et ce, dès l'an prochain.

Il s'agit d'une première au Québec, où les trolleybus ont quitté le paysage urbain en 1966. Et il s'agit également d'une première pour Hydro-Québec, qui prépare un important virage vers l'électrification des réseaux de transport collectif, comme le révélait *La Presse* en novembre dernier.

« Nous sommes la première ville au Québec à étudier sérieusement la faisabilité de ce type de transport. Et j'invite toutes les municipalités dotées d'un réseau de transport à emboîter le pas. »

— Gilles Vaillancourt, maire de Laval

« Nous sommes la première ville au Québec à étudier sérieusement la faisabilité de ce type de transport, a souligné le maire Gilles Vaillancourt. J'invite par le fait même toutes les municipalités dotées d'un réseau de transport à emboîter le pas. » Il a d'ailleurs précisé que les maires de certaines des neuf grandes villes du Québec s'étaient déjà montrés intéressés par son étude sur les trolleybus, dont les conclusions sont attendues d'ici la fin 2009. Le premier trolleybus pourrait rouler à Laval à l'automne 2010.

Dans la même veine, le président d'Hydro-Québec, Thierry Vandal, a ajouté que plusieurs

autres projets de transports en commun électriques étaient à l'étude au sein de la société d'État. Mais il n'a pas voulu entrer dans les détails.

M. Vandal a présenté l'entente avec Laval comme le «point de départ» vers une électrification du transport terrestre, en particulier les réseaux de transports collectifs de la province. «Notre souhait, c'est que cette initiative s'étende à d'autres sociétés de transport au Québec», a-t-il indiqué.

Présenté comme «un moyen de transport écologique», le trolleybus vit une certaine renaissance dans le monde (il est présent dans 343 villes, dans 47 pays). De nombreuses villes, comme Rome, se sont récemment laissés séduire par les avantages de cet autobus relié à une ligne de contact aérienne.

Trois raisons expliquent cet engouement: le trolleybus est électrique, donc non polluant; il s'implante très rapidement, contrairement à un prolongement de métro par exemple; il coûte beaucoup moins cher que d'autres moyens de transport comme le tramway.

Au Québec, ces avantages sont en quelque sorte décuplés. Le trolleybus roulerait en effet à partir d'hydroélectricité, une énergie propre. En outre, ce «carburant» est fait ici, ce qui signifie que l'argent dépensé demeure au Québec, contrairement à celui dépensé pour le pétrole, a précisé M. Vaillancourt.

Hydro-Québec s'est engagé à assumer les coûts en équipement du futur réseau de trolleybus, évalués à «quelques dizaines de millions de dollars». Tandis que le gouvernement du Québec déboursa 250 000 \$ pour le projet d'étude, en vertu du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes.

Le gouvernement Charest s'est d'ailleurs montré très enthousiaste lui aussi. «Si l'étude est concluante, les bénéfices d'un réseau de trolleybus pourraient être nombreux pour la population de Laval, et pour l'ensemble de



PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE

Claude Bécharde, ministre des Ressources naturelles, et Steven Guilbeault, d'Équiterre, ont montré leur enthousiasme, hier, lors de la conférence de presse de la Société de transport de Laval. Le projet de trolleybus (ci-dessous), réalisé en partenariat avec Hydro-Québec, répondrait aux attentes des écologistes et des usagers.



PHOTO FOURNIE PAR LA STL

la collectivité», a précisé Claude Bécharde, ministre des Ressources naturelles et de la Faune.

Les écologistes et les usagers des transports en commun ont applaudi à la nouvelle. Il s'agit d'«une très bonne nouvelle», selon Steven Guilbeault, d'Équiterre. Et d'«une excellente initiative», pour Normand Parisien, de Transport 2000, un groupe de défense des usagers.

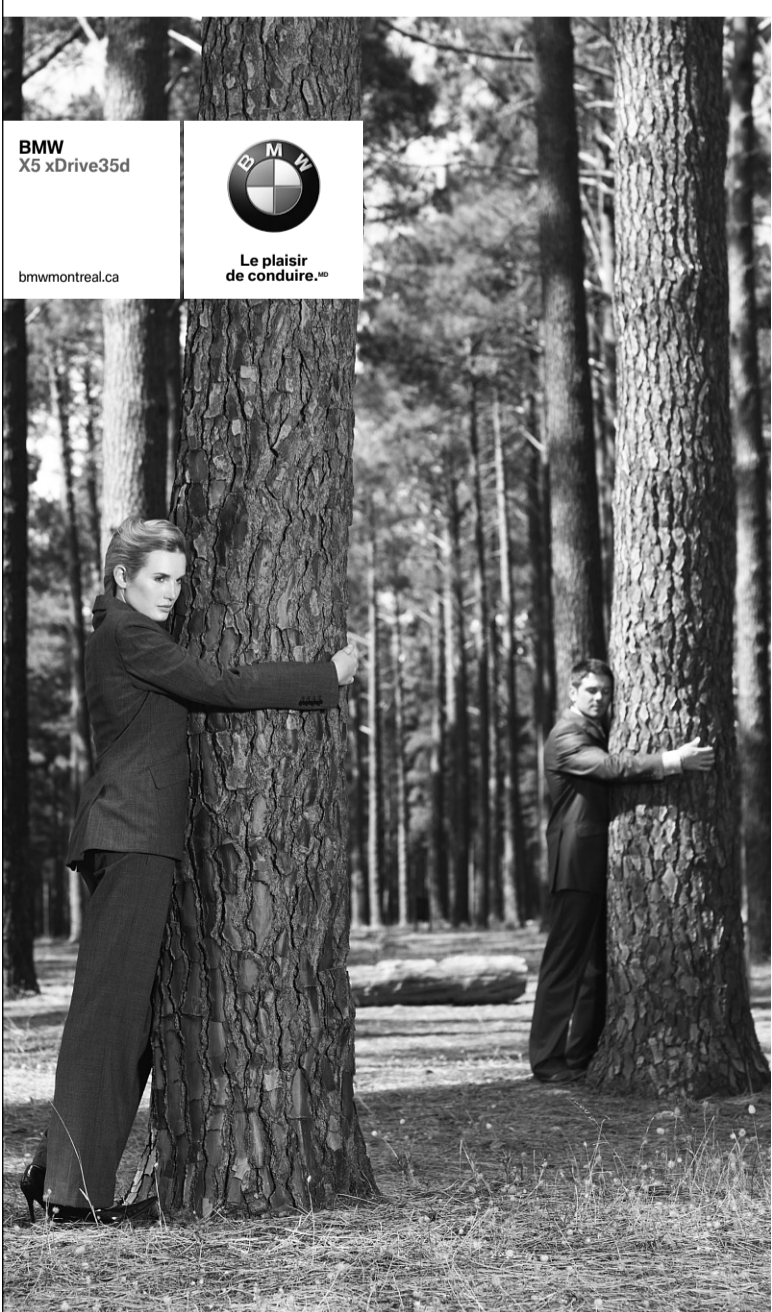
Plusieurs intervenants ont noté la rapidité de l'échéancier de Laval, soulignant à mots à peine couverts que cela fait mal paraître la Ville de Montréal, où on attend toujours les fruits du plan de transport. «Montréal ne bouge pas très vite, a indiqué M. Parisien. Le leadership politique de Laval maintient une certaine pression.»

L'administration Tremblay, pour sa part, rejette ces critiques, sou-

tenant que l'implantation d'une première ligne de tramway va bon train. Objectif: 2013. Quant au trolleybus, on souligne n'avoir pas écarté cette option, notamment pour la desserte du boulevard Pie-IX, selon Darren Becker, porte-parole du comité exécutif.

COURRIEL

Pour joindre notre journaliste: [francois.cardinal@lapresse.ca](mailto:francois.cardinal@lapresse.ca)



BMW X5 xDrive35d



Le plaisir de conduire.™

[bmwmontreal.ca](http://bmwmontreal.ca)

## CONSOMMEZ MOINS, AMUSEZ-VOUS PLUS.

Avec une consommation réduite de 7,5 L/100 km\*, sans pour autant perdre en puissance, de 0 à 100 km/h en 7,4 sec, le **moteur diesel BMW évolué** vous propulse proprement où vous voulez.



**MOTEUR DIESEL ÉVOLUÉ**  
BMW EfficientDynamics  
Moins d'émissions, plus de plaisir.

**X5 xDrive35d 2009**

OFFRE À LA LOCATION      OFFRE À L'ACHAT

PDSF à partir de **62 200\$**      **4,9%<sup>†</sup>** Taux de location / mois pendant 48 mois      **3,9%<sup>†</sup>** Taux de financement / mois pendant 60 mois

- |  |   |  |  |  |
|--|---|--|--|--|
| <p><b>Montréal</b><br/>BMW Canbec<br/>4090, rue Jean-Talon Ouest<br/>514.731.7871<br/><a href="http://bmwcanbec.com">bmwcanbec.com</a></p> | <p><b>Laval</b><br/>BMW Laval<br/>2450, boul. Chomedey<br/>450.682.1212<br/>514.990.2269<br/><a href="http://bmwval.com">bmwval.com</a></p> | <p><b>Rive-Sud</b><br/>Park Avenue BMW<br/>8400, boul. Taschereau Ouest<br/>450.445.4555<br/>514.875.4415<br/><a href="http://parkavenuebmw.com">parkavenuebmw.com</a></p> | <p><b>Rive-Sud</b><br/>BMW Sainte-Julie<br/>1633, boul. Armand-Frappier<br/>450.922.1633<br/>514.875.4400<br/><a href="http://bmwsaintejulie.com">bmwsaintejulie.com</a></p> | <p><b>Blainville</b><br/>Hamel BMW<br/>620, boul. de la Seigneurie Ouest<br/>450.437.5050<br/><a href="http://hamelbmw.com">hamelbmw.com</a></p> |
|--|---|--|--|--|

\*Valeur équivalente à la consommation d'essence sur l'autoroute. Consommation d'essence en ville: 10,7 L/100 km. Consommation d'essence moyenne: 9,3 L/100 km. †Les taux de financement/location sont offerts par Services financiers BMW, une division de BMW Canada Inc., sous réserve de l'approbation du crédit, avec un terme maximal de 60 mois/48 mois. Les concessionnaires peuvent établir leurs propres prix et facturer des frais administratifs, ce qui peut modifier le taux de pourcentage annuel ou le prix du véhicule. Ces offres sont d'une durée limitée, mutuellement exclusives, sujettes à la disponibilité et peuvent être modifiées ou annulées sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 31 mars 2009. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails. Photo X5 à titre indicatif seulement. Les modèles BMW 2009 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. © 2009 BMW Canada Inc. «BMW», le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

## ACTUALITÉS

## CÔTES CANADIENNES

## Pas de surveillance sous-marine à l'automne

EXCLUSIF

ANDRÉ DUCHESNE

La marine canadienne entend procéder à une période d'entretien de plusieurs semaines, voire quelques mois, de son sous-marin *NCSM Corner Brook* au cours de l'automne 2009. Du coup, les côtes canadiennes se retrouveront sans aucune surveillance sous-marine car les trois autres sous-marins sont déjà en période d'entretien.

La semaine dernière, le ministre de la Défense nationale a lancé un appel d'offres pour la fourniture d'une plateforme flottante devant servir à la mise en cale sèche du *Corner Brook* dans ses installations portuaires d'Halifax. La période de location de cet équipement est de six mois, avec une option de renouvellement pour un maximum de six périodes d'un mois. La plateforme doit être livrée entre juin et septembre 2009.

L'absence de sous-marin en activité ne signifie pas que les eaux canadiennes seront abandonnées aux pêcheurs illégaux, trafiquants de drogue, terroristes et autres truands de même acabit, tient-on à signaler à la Défense. «Les opérations maritimes sont accomplies à l'aide de plateformes diverses, dit la commandeure Denise Laviolette en énumérant les sous-marins, les navires de surface, les hélicoptères ainsi que les avions qui sillonnent régulièrement les côtes.

## Pluie de mauvaises nouvelles

N'empêche. Depuis leur acquisition de la Grande-Bretagne en 1998, les quatre sous-marins canadiens de la classe Victoria – *NCSM Victoria*, *Windsor*, *Corner Brook* et *Chicoutimi* – ont fait beaucoup parler pour les mauvaises raisons. Dépassements de coûts, nombreux problèmes techniques, sous-utilisation, les pépins se sont accumulés.

Mais c'est évidemment la tragédie qui a frappé le *Chicoutimi*, au cours de sa traversée inaugurale de l'Écosse vers le Canada, qui a retenu l'attention. Le mardi 5 octobre 2004, un incendie se déclenchait à bord du navire, causant la mort d'un marin, faisant au moins neuf blessés et causant d'énormes dommages.

Au fil des ans, plusieurs médias ont diffusé des nouvelles sur les



Les quatre sous-marins canadiens acquis de la Grande-Bretagne font tous partie de la classe Victoria. Sur la photo, le *NCSM Chicoutimi* en réparation dans le port d'Halifax en 2006. Il ne retournera pas en mer avant 2012.

PHOTO ANDREW VAUGHAN, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

maux des quatre navires acquis, au départ, au coût de 750 millions de dollars. Ainsi, il y a un an, le 11 mars 2008, *La Presse* a rapporté que 10 ans après leur acquisition, les quatre navires n'avaient accumulé que 254 jours de patrouille et d'exercice en mer; 466 autres jours avaient été passés en mer pour des essais, la formation et la transition vers le Canada.

## Simple entretien de routine

Pour le ministère de la Défense, la mise en cale sèche du *Corner Brook* ne constitue qu'un simple entretien de routine qui se déroulera «pour une courte

période de temps». Ça avait aussi été le cas dans la première moitié de 2008.

La Défense ne donne pas de précision quant au coût du travail ni à la durée de cette période d'entretien, indiquant simplement qu'elle commencera à l'automne 2009 et que le *Corner Brook* retournera en mer en janvier 2010.

D'ici son retour à Halifax, le programme du sous-marin sera chargé, tient-on à préciser. On ajoute d'ailleurs que le *Corner Brook* a récemment participé à un exercice international regroupant des navires de plusieurs pays amis du Canada. Un article publié

dans *La Feuille d'érable*, journal officiel des Forces canadiennes, raconte d'ailleurs qu'au cours de cet exercice, le sous-marin a réussi à s'approcher d'un porte-avions britannique sans se faire repérer.

À l'heure actuelle, les sous-marins *Windsor* et *Victoria* sont remisés dans les ports de Halifax et d'Esquimalt en Colombie-Britannique où ils font l'objet d'un grand carénage, c'est-à-dire une longue et intense période d'entretien. Ils devraient retrouver leurs capacités opérationnelles en 2010.

Quant au *Chicoutimi*, la Défense a décidé de le tenir à l'écart jusqu'en

2012. À la suite de l'incendie de 2004, il a subi de longs travaux de restauration. Puis, en 2006, le ministre de la Défense de l'époque, Gordon O'Connor, a annoncé qu'il était mis au rancart jusqu'en 2010, moment où commencera son grand carénage. Cette mesure permettait d'économiser 100 millions de dollars, estimait-on.

À partir de 2010, soit 12 ans après l'acquisition de ces quatre navires, la marine entend avoir toujours au moins un sous-marin en fonction sur chacune des côtes. On s'attend au Ministère à ce qu'ils soient en fonction jusque dans les années 2030.

## ÉCOLE NATIONALE DE POLICE

## Les critères d'admission modifiés

LA PRESSE CANADIENNE

Les critères d'admission à l'École nationale de police du Québec, à Nicolet, seront modifiés, les différents services de police de la province étant actuellement insatisfaits des recrues qu'ils embauchent, selon ce que rapporte Radio-Canada.

Ainsi, certains corps policiers déploieraient des problèmes de jugement et d'attitude chez les nouveaux agents, qui auraient également de la difficulté à gérer leur stress.

Chaque année, 650 policiers sont formés à l'École de police de Nicolet. Actuellement, la sélection des nouveaux policiers est principalement basée sur leur dossier scolaire.

Or, dès l'automne, de nouveaux critères devraient être ajoutés. Les entrevues et les mises en situation font partie des pistes envisagées. Le test d'aptitude physique devrait également être plus exigeant.

Les nouveaux critères de sélection doivent être approuvés en juin.

## ACCIDENT AU LARGE DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

## Neuf corps retrouvés dans l'hélicoptère

LA PRESSE CANADIENNE

SAINT-JEAN, T.-N.-L. — Neuf corps ont été retrouvés à l'intérieur de l'hélicoptère qui s'est abîmé dans l'océan Atlantique jeudi dernier, au large des côtes de Terre-Neuve-et-Labrador, a indiqué hier la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

Le sergent Wayne Newell a déclaré que la découverte a été faite tôt hier, après qu'un navire d'approvisionnement eut été en mesure de ramener la carcasse de l'appareil au port de Saint-Jean. De nombreux véhicules d'urgence l'attendaient sur les quais. Les policiers avaient dressé un cordon de sécurité sur les lieux.

«Les corps étaient à l'intérieur du fuselage, a-t-il indiqué. Nous croyons qu'il y a d'autres corps à l'intérieur des débris.»

«L'appareil est très endommagé, ce qui semble indiquer un impact assez significatif», a déclaré hier Mike Cunningham, enquêteur en chef.

Le médecin légiste en chef de Terre-Neuve-et-Labrador, Simon Avis, devait entreprendre l'autopsie des corps retrouvés hier.

Le navire est retourné sur les lieux de l'accident afin de tenter de récupérer d'autres corps. Les enquêteurs tenteront également de faire remonter à la surface le fuselage endommagé de l'appareil, propriété de Cougar Helicopters, en utilisant un grand filet. La carcasse de l'appareil repose par 178 mètres de fond.

L'enquêteur en chef, Mike Cunningham, a dit que les caméras actionnées à distance ont révélé que l'hélicoptère avait subi des dégâts importants au cockpit et au fuselage. La poutre de queue de l'appareil s'est

brisée. «L'appareil est très endommagé, ce qui semble indiquer un impact assez significatif», a ajouté M. Cunningham.

## Une expérience utile

Il a aussi dit que l'expérience acquise lors de la récupération des débris de l'avion de Swissair qui s'était abîmé au large de Peggy's Cove, au large de la Nouvelle-Écosse, en septembre 1998, sera utile. «Si nous avions pu retirer 95 % d'un grand avion, lequel s'était brisé en petits morceaux, je demeure confiant – à moins qu'il y ait quelque chose que j'ignore – que nous récupérerons (l'hélicoptère).»

Déjà, certains débris, dont les parties inférieures et supérieures de l'entrée principale de l'appareil, la porte arrière et une des portes d'urgence, ainsi que des objets personnels appartenant aux victimes, ont été récupérés.

Selon les données du ministère fédéral des Transports, le pilote de l'appareil avait lancé un appel de détresse «en raison d'un problème avec la principale boîte d'engrenage de la pression d'huile», mais les autorités

ont refusé de préciser des détails sur la signification de cet appel.

Le sergent Newell a donné l'identité du pilote de l'appareil. Il s'agit de Matthew Davis, âgé de 34 ans, de Saint-Jean, Terre-Neuve.

Dix-huit personnes se trouvaient à l'intérieur de l'hélicoptère, de type Sikorsky S-92, lorsqu'il s'est écrasé. Le seul survivant, Robert Decker, se trouve dans un état jugé critique, mais stable, dans un hôpital de Saint-Jean.

Le corps d'Allison Maher, âgée de 26 ans, a été repêché jeudi. Au total, les autorités ont identifié 13 victimes.

La famille et les amis de M<sup>me</sup> Maher se sont réunis hier pour célébrer ses funérailles dans la petite ville de Fermeuse, au sud de Saint-Jean.

**LES NOUVEAUTÉS 2009-2010**

Un cahier spécial Auto printemps mercredi dans

**LA PRESSE**

# Coderre espère attirer des souverainistes déçus au PLC

MARTIN OUELLET  
LA PRESSE CANADIENNE

**QUÉBEC** — Le député Denis Coderre espère attirer des souverainistes déçus dans le giron libéral en vue des prochaines élections fédérales.

En conférence de presse à Québec, hier, le lieutenant du chef Michael Ignatieff au Québec a confié avoir eu des échanges avec des souverainistes « fatigués » enthousiasmés par la nouvelle direction du PLC.

« Je demande aux gens: "Osez le PLC!" » a lancé le politicien fédéral avec sa verve coutumière.

Le député de Bourassa a cependant refusé de révéler l'identité de ces souverainistes prêts à passer dans le camp fédéraliste.

M. Coderre tente aussi de recruter des candidats chez les adéquistes désabusés et les conservateurs en brouille avec Stephen Harper.

« Je rencontre des membres et des anciens membres de l'ADQ, des anciens membres du Parti conservateur. Je peux vous dire également qu'il y a des souverainistes fatigués qui veulent jouer un rôle avec Michael Ignatieff, parce que Michael Ignatieff est un rassembleur qui veut faire les choses autrement », a soutenu le député.

Avec Michael Ignatieff en tête, le Parti libéral du Canada est le meilleur véhicule pour défendre les intérêts du Québec, a-t-il fait valoir.

Mais il n'est pas question

de courtiser les souverainistes « repentis » en leur faisant miroiter une réforme constitutionnelle, a bien pris soin de préciser M. Coderre.

« Nous n'avons pas besoin de donner des pouvoirs, mais de respecter les pouvoirs (en place) », a-t-il dit.

Du reste, la donne a changé ces dernières années. Ce dont les Québécois ont vraiment besoin, selon le député, c'est que le gouvernement fédéral assure leur « sécurité économique et leur sécurité culturelle ».

## Québécois leurrés

Avec son supposé fédéralisme d'ouverture, Stephen Harper a leurré les Québécois, a poursuivi M. Coderre, soutenant au pas-

sage que la reconnaissance de la nation québécoise n'était pas une idée du chef conservateur, mais bien de M. Ignatieff.

« (M. Harper) a parlé de fédéralisme d'ouverture. Or, il n'y a jamais eu autant de chicane (...). Le problème de M. Harper, c'est qu'il est "divisif" », a-t-il analysé.

Espère-t-il que le Parti libéral parvienne au prochain scrutin à déloger le Bloc comme premier choix électoral des Québécois ?

À cet égard, M. Coderre opte pour la prudence. Il ne veut pas faire de « campagne négative », mais estime qu'un débat sur la « pertinence » du Bloc québécois à Ottawa doit se faire.

En dépit de la situation économique critique, M. Coderre

veut préparer les troupes libérales à se lancer en campagne électorale à brève échéance, peut-être dès cette année, afin de remplacer le gouvernement conservateur minoritaire. « Si le futur premier ministre veut avoir des élections rapidement, je vais lui dire: "on va être prêts" », a-t-il lancé.

Après la région de Québec, M. Coderre sillonnera au cours des prochains jours le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Beauce, le Bas-Saint-Laurent et la Côte-Nord afin de porter le message libéral et courtiser des candidats potentiels.

L'aile québécoise du Parti libéral fédéral se réunira en conseil général la semaine prochaine, à Laval.

# Interurbains illimités entre abonnés (et tous les autres)



Contrairement à certaines offres du câble<sup>1</sup>, les interurbains avec Bell sont illimités, que vous fassiez des appels entre abonnés ou non<sup>2</sup>. Optez pour notre service résidentiel et appelez qui vous voulez, quand vous voulez partout au Québec, peu importe leur compagnie de téléphone. Sans restriction et sans contrat à long terme.

Le plan interurbain illimité le moins cher sur le marché.

NOUVEAU **5 95\$/MOIS** avec un Forfait de Bell<sup>3</sup>

1 866 933-6233 • bell.ca/interurbains • Visitez un magasin Bell

Offert dans les magasins Bell suivants:

- ANJOU  
Les Galeries d'Anjou
- BELOEIL  
Mail Montenach
- BLAINVILLE  
Les Galeries de Blainville
- BOISBRIAND  
Faubourg Boisbriand
- BOUCHERVILLE  
1052, rue Lionel-Daunais
- BROSSARD  
Mail Champlain  
Quartier DIX30
- CHAMBLY  
909, boul. De Périgny
- CHÂTEAUGUAY  
Centre Régional Châteauguay
- COATICOOK  
Place J.R. Lefebvre
- COWANSVILLE  
Domaine du Parc
- DELSON  
5, route 132
- DOLLARD-DES-ORMEAUX  
3352, boul. des Sources  
3699, boul. St-Jean
- DORION-VAUDREUIL  
84, boul. Harwood
- DORVAL  
Les Jardins Dorval
- DRUMMONDVILLE  
225, boul. St-Joseph  
Promenades Drummondville
- GATINEAU  
1065, boul. de la Carrière  
Promenades de l'Outaouais
- GRANBY  
Galeries de Granby
- HULL  
Galeries de Hull
- JOLIETTE  
127, boul. St-Charles-Borromée Nord  
Les Galeries Joliette
- LACHINE  
2409, 46<sup>e</sup> Avenue
- LAFONTAINE  
2121, boul. Labelle
- LASALLE  
7567, boul. Newman  
Carrefour Angrignon
- LAVAL  
1655, boul. St-Martin Ouest  
5530, boul. des Laurentides  
Carrefour Laval  
Carrefour Laval - kiosque  
Centre commercial Duvernay - kiosque  
Centre Laval  
Mégacentre Ste-Dorothée  
Mégacentre Vimont Laval
- LONGUEUIL  
666, Place Trans-Canada  
2771, boul. Jacques-Cartier Est  
Place Longueuil
- MAGOG  
Galeries Orford
- MONTRÉAL  
892, rue Ste-Catherine Ouest  
4998, rue Ste-Catherine Ouest  
4399, rue St-Denis  
6855, rue St-Jacques Ouest  
8900, rue Lajeunesse  
8280, boul. de l'Acadie  
Boul. Décarie (angle Jean-Talon)  
Carrefour Industrielle Alliance  
Centre Eaton - kiosque  
Centre Rockland  
Faubourg Ste-Catherine  
Place Alexis-Nihon  
Place Dupuis  
Place Versailles  
Place Côte-des-Neiges  
Promenades Cathédrale - kiosque  
Tour Jean-Talon (rez-de-chaussée)
- MONTRÉAL-NORD  
Place Bourassa
- MONT-TREMBLANT  
517, rue de St-Jovite
- PINCOURT  
Faubourg de l'Île - kiosque
- POINTE-AUX-TREMBLES  
12530, rue Sherbrooke Est
- POINTE-CLAIRE  
Centre Fairview
- REPENTIGNY  
355, rue Notre-Dame  
Les Galeries Rive-Nord
- ROSEMÈRE  
232, boul. Curé-Labelle  
Place Rosemère
- SALABERRY-DE-VALLEYFIELD  
Centre commercial Valleyfield
- SHAWINIGAN  
Place de la Mauricie
- SHERBROOKE  
2700, rue King Ouest  
4505, boul. Industriel  
Carrefour de l'Estrie  
Place Belvédère
- SOREL  
Les Promenades de Sorel
- ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE  
Les Promenades St-Bruno
- STE-AGATHE-DES-MONTS  
80A, boul. Morin
- ST-EUSTACHE  
66, rue Dubois  
Place St-Eustache
- ST-HUBERT  
3879, boul. Taschereau  
5190, boul. Cousineau
- ST-HYACINTHE  
Galeries St-Hyacinthe
- ST-JEAN-SUR-LE-RICHELIEU  
391, boul. du Séminaire Nord  
Carrefour Richelieu
- ST-JÉRÔME  
Le Carrefour du Nord
- ST-LAURENT  
4232, rue Seré  
Le Place Vertu
- ST-LÉONARD  
4524, rue Jean-Talon Est  
6050, boul. Métropolitain Est
- ST-SAUVEUR-DES-MONTS  
153, rue Principale
- TERREBONNE  
1729, chemin Gascon  
Galeries Terrebonne
- TROIS-RIVIÈRES  
5691, boul. Jean-XXIII  
Centre Les Rivières
- VICTORIAVILLE  
567, boul. des Bois-Francis Sud  
La Grande Place des Bois-Francis

la vie est **Bell**

L'offre prend fin le 15 mai 2009. Offert aux clients résidentiels du Québec là où la technologie le permet. Disponible là où non réglementé par le CRIC. Prévus de 30 jours requis afin d'annuler le service. Modifiable sans préavis. Taxes en sus. D'autres conditions s'appliquent. (1) Comparé à la ligne résidentielle de base de Vidéotron. (2) S'applique aux appels automatiques directs sortants provenant et se terminant à l'intérieur de votre province, à l'exclusion des appels sans frais. Sujet aux limites d'utilisation des modalités de service; détails sur bell.ca/MSNR. (3) Offerts aux clients qui s'abonnent au Forfait avec l'ensemble Téléphonie résidentielle de départ, le plan interurbain provincial illimité, et un autre service sélectionné; voir bell.ca/forfaitdebelle.

Bourse de Toronto  
epage Nicolas Sa  
obel Place des A  
Obama Canadie  
cCartney Interna  
votre pub Amir  
line Alexandre D  
etancourt Pékin

### **Tout un placement média**

Dis-moi où tu es publié, je te dirai qui tu es. Planificateurs médias et annonceurs le savent : un environnement de qualité et pertinent comme *La Presse* profite par le fait même aux annonceurs. Malgré l'hyperfragmentation de l'offre des médias, les consommateurs de qualité continueront toujours à lire des quotidiens de qualité. Conséquence directe : les quotidiens sont encore aujourd'hui le premier choix média des annonceurs au Québec\*. D'ailleurs les détaillants consacrent 45 % de leur budget publicitaire aux journaux\*\*. Rien de moins.

\*Guide annuel des médias 2009 – Infopresse  
\*\*CMDC Media Digest 2008

**LA PRESSE**

# Québec lance le permis de conduire à puce

À la frontière américaine, le « permis Plus » sera une solution de rechange au passeport canadien

CATHERINE HANDFIELD

Les conducteurs québécois peuvent se procurer depuis hier le « permis de conduire Plus », une pièce d'identité qui leur permettra de traverser la frontière américaine à compter du 1<sup>er</sup> juin. Cette solution de rechange au passeport canadien préoccupe un chercheur, qui craint une atteinte à la vie privée.

Le « permis Plus », qui coûte 40\$ de plus que le permis de conduire régulier, est doté d'une puce électronique et d'un code à barres. Ces dispositifs permettront aux douaniers

**« Le gros point, c'est l'informatisation, selon le chercheur Benoît Gagnon. Les Québécois vont donner de l'information à un gouvernement qui n'est pas le leur et qui pourra créer une certaine base de données. »**

américains d'avoir accès à des renseignements de base sur le voyageur, dont sa photo, son nom, sa date de naissance et son sexe.

À partir du 1<sup>er</sup> juin, les Québécois qui franchissent les frontières terrestres ou maritimes des États-Unis pourront présenter ce document à la place du passeport canadien. Rappelons qu'à partir de cette date, le gouvernement américain exigera des voyageurs canadiens un passeport ou un autre document sécurisé, dont le « permis Plus ».

Le Québec est la première province canadienne à mettre en place un permis de

conduire à puce, a précisé hier le premier ministre du Québec, Jean Charest. La Colombie-Britannique, l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan travaillent également sur des projets semblables, a-t-il indiqué.

« Ce que ça permet, c'est de la flexibilité pour les citoyens. C'est rare quand même qu'on transporte notre passeport avec nous tous les jours », a déclaré M. Charest lors d'une conférence de presse qui avait lieu au poste frontalier de Saint-Bernard-de-Lacolle. Le premier ministre était entouré du consul des États-Unis à Montréal, Lee McClenny, et du président de la Société de l'assurance automobile du Québec, John Arbour.

Jean Charest a repoussé les critiques concernant la protection des renseignements personnels, affirmant que la Société de l'assurance automobile du Québec avait écouté les commentaires de la Commission d'accès à l'information à ce sujet. « On respecte l'esprit et la lettre de la loi québécoise, a-t-il déclaré. La Commission d'accès à l'information a été satisfaite des démarches qui ont été entreprises. »

La puce, qui sera lisible dans un rayon de 10 mètres, contient uniquement un numéro, a précisé Jean Charest. Ce numéro donne accès à un dossier stocké dans une banque de données gérée par l'Agence des services frontaliers du Canada, et non par les États-Unis.

#### Vie privée

Benoît Gagnon, chercheur associé à la Chaire du Canada en sécurité, identité et technologie, craint que les autorités américaines ne mettent sur pied leur propre base de données grâce aux renseignements fournis par les autorités canadiennes.



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Le premier ministre du Québec, Jean Charest, a dévoilé hier le nouveau permis de conduire à puce québécois. Le Québec est la première province à lancer un tel permis, qui pourra remplacer le passeport à la frontière canado-américaine.

« Le gros point, c'est l'informatisation, a-t-il dit. Les Québécois vont donner de l'information à un gouvernement qui n'est pas le leur et qui pourra créer une certaine base de données. » Les Canadiens dont l'identité serait manipulée pourraient avoir du mal à retrouver un dossier vierge, dit-il.

Jacques Saint-Laurent, président de la Commission d'accès

à l'information du Québec, admet qu'il est possible que les États-Unis mettent sur pied leur propre banque de données. « Ce serait mentir que de prétendre le contraire », a-t-il dit.

M. Saint-Laurent souligne toutefois que les douaniers auront uniquement accès aux dossiers des Québécois qui traversent la frontière. De plus, les autorités

canadiennes conserveront la liste de personnes ayant consulté leur banque de données.

Pour se procurer le « permis Plus », il faut être citoyen canadien, posséder un permis de conduire valide, résider au Québec et avoir le droit de voyager à l'extérieur du Canada. La mise en œuvre de l'opération a coûté 12,8 millions.

PONTIAC G8

## PERFORMANCE ÉPOUSTOUFLANTE. PRIX À COUPER LE SOUFFLE.

« ... la G8 constitue une belle surprise et une voiture aux talents insoupçonnés. »

Mathieu St-Pierre, *Le Journal de Québec*



Modèle GT illustré

**24 400\$**  
À L'ACHAT\*

INCLUT LE CRÉDIT  
COMPTANT DE LIVRAISON  
DE **7 500\$**

et inclut le crédit comptant alternatif au programme On vous donne la Totale de Pontiac.

Les caractéristiques de série de la G8 incluent:

- StabiliTrak<sup>MC</sup> avec traction asservie
- Freins à disque aux quatre roues avec ABS
- Boîte automatique 5 vitesses
- Commande manuelle sans embrayage et mode sport
- Roues de 18 po en aluminium

OFFRESPONTIAC.CA



### OU, UNE PREMIÈRE DANS L'INDUSTRIE :

ON VOUS  
DONNE LA  
TOTALE

**3 ANS**  
ENTRETIEN  
Goodwrench  
SANS FRAIS<sup>1</sup>

**2 ANS**



Plan Orientation et dépannage<sup>2</sup>

**2 ANS**



130 canaux satellites<sup>3</sup>

**MEILLEURE  
PROTECTION  
AU PAYS**  
5 ans/160 000 km<sup>4</sup>

- GARANTIE LIMITÉE SUR LES COMPOSANTS DU GROUPE MOTOPROPULSEUR
- ASSISTANCE ROUTIÈRE
- TRANSPORT DE COURTOISIE

L'Association des concessionnaires Pontiac-Buick-GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers et s'appliquant au modèle neuf 2009 suivant: G8 de Pontiac (2ER69/1SA). Le modèle illustré comprend certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. \*Prix d'achat au comptant. Transport (1350\$), frais d'immatriculation, assurance et toutes taxes en sus. Inclut le crédit comptant alternatif disponible chez le concessionnaire dans le cadre du programme On vous donne la Totale de Pontiac. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers, si applicables, et les droits sur les pneus sont en sus et payables à la livraison. Communiquez avec votre concessionnaire pour en savoir davantage. 1. Offre en vigueur chez les concessionnaires Pontiac du Canada participants à l'achat d'un véhicule GM admissible neuf 2008 ou 2009, entre le 13 février 2009 et le 1<sup>er</sup> juin 2009. Ce programme exclut la Savana de GMC et les camions poids moyen. La durée du programme d'entretien sans frais expire après 36 mois/60 000 km, selon la première éventualité, à partir de la date de mise en service du véhicule. Ce programme d'entretien sans frais est un programme de marketing de GM Canada et n'est pas monnayable. L'entretien doit être fait chez un concessionnaire General Motors du Canada. Ce programme inclut l'inspection, la vidange d'huile à moteur, le changement de filtre et la permutation des pneus, conformément à l'indicateur de vidange d'huile du véhicule, le cas échéant, ou au guide du propriétaire. Ce programme n'inclut pas le remplacement d'autres pièces ou liquides ni les autres services requis, indiqués au guide du propriétaire, qui pourraient être relevés lors de l'inspection du véhicule. Rendez-vous chez votre concessionnaire pour en apprendre davantage. 2. Les clients optant pour l'un des véhicules admissibles munis du système OnStar recevront gratuitement un abonnement de deux ans au plan Orientation et dépannage. Pour que les services du système OnStar fonctionnent efficacement, le circuit électrique de votre véhicule (y compris la batterie), le service de téléphonie sans fil et le récepteur de signaux satellites GPS doivent être en bon état de marche. Contrat d'abonnement au service obligatoire. Rendez-vous au onstar.ca pour consulter les modalités liées au service OnStar et l'énoncé de confidentialité, et pour obtenir les détails et les restrictions du service. 3. Les clients optant pour l'un des véhicules admissibles munis de la radio satellite XM installée en usine recevront gratuitement un abonnement de deux ans à la radio satellite XM. L'abonnement mensuel est vendu séparément à la fin de la promotion de deux ans. La radio satellite XM est offerte dans les 10 provinces canadiennes et dans les 48 États contigus des États-Unis. Pour en savoir plus, visitez gm.xradio.ca. 4. Selon la première éventualité. Camions poids moyen exclus. Détails sur la garantie limitée chez votre concessionnaire. Cette offre est exclusive et ne peut être combinée avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants (visitez primegmpouretudiants.ca) et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.

## ACTUALITÉS

ÎLOT VOYAGEUR

# Le nouveau terminus accueillera les bus fin mai

MARIE ALLARD

Abandonné depuis deux ans, le chantier de l'îlot Voyageur va reprendre partiellement vie. Une entente est intervenue hier entre la firme Busac, propriétaire de l'îlot Voyageur, et la Station centrale d'autobus pour permettre l'utilisation du nouveau terminus dès la fin mai.

«L'UQAM prend acte de cette entente-là comme partie prenante», a indiqué à *La Presse* Gilles Corriveau, porte-parole de la Station centrale. Pas question de faire marcher les passagers dans le

Pas question de faire marcher les passagers dans le chantier: seuls les autobus iront se stationner dans la nouvelle gare.

chantier: seuls les autobus iront se stationner dans la nouvelle gare, ce qui libérera l'espace à découvert qu'ils occupent actuellement à côté de la Grande Bibliothèque.

Les chauffeurs pourront utiliser les locaux prévus pour eux au deuxième étage du nouveau bâtiment. Quant au service de messagerie Expédibus, il quittera la rue Berri pour s'installer «dans la portion de l'immeuble qui est sur Ontario», a précisé M. Corriveau.

«Ça veut dire que la circulation dangereuse qui était en place depuis plus de deux ans sera

terminée, puisque les autobus vont maintenant circuler à l'intérieur du stationnement couvert et gagner le terminus actuel par une porte qui est déjà aménagée», a-t-il ajouté. Seuls des travaux secondaires, essentiellement de terrassement, sont nécessaires.

**Autres pourparlers pour rembourser 250 000 \$**

La Station centrale s'est engagée à remettre les 60 000 \$ de loyer retenus depuis trois mois en guise de protestation. Quant au dédommagement demandé par la Station pour ses frais juridiques, qui s'élèveraient à 250 000 \$, «ça va faire

partie d'autres pourparlers qui seront entamés prochainement», a indiqué M. Corriveau.

Busac n'a pas rappelé *La Presse* hier. En décembre, la firme avait dénoncé le fait «qu'aucune réelle négociation» entre l'UQAM, le gouvernement du Québec et elle-même n'avait encore eu lieu. «C'est un dossier qui n'avait pas bougé depuis des mois», a confirmé M. Corriveau.

Plongée dans un gouffre financier de plusieurs centaines de millions de dollars à la suite du dérapage du projet de l'îlot

Voyageur, l'UQAM a refusé de commenter, en raison d'une entente de confidentialité signée avec Busac.

**Québec «recherche des solutions»**

Au ministère des Finances, qui négocie avec Busac pour sortir l'UQAM de l'impasse, on indiquait hier que les pourparlers se poursuivent. «On n'est pas au stade d'annoncer quoi que ce soit, a dit Catherine Poulin, attachée de presse de la ministre Monique Jérôme-Forget. Le gouvernement est toujours à la recherche de solutions. C'est un dossier que la ministre juge très important.»

Des médias ont affirmé récemment que l'UQAM a dû payer 32 millions en frais d'entretien hivernal du chantier, ce que l'Université a démenti. «Monique Goyette (vice-rectrice aux Affaires administratives et financières de l'UQAM) m'a dit que ce n'était absolument pas les chiffres de l'Université», a indiqué hier Francine Jacques, porte-parole de l'UQAM.

Triste rappel: les travaux de l'îlot Voyageur devaient être terminés le 28 février 2008, ce qui est loin d'être le cas. L'entente conclue hier «est transitoire, et il ne faut vraiment pas l'oublier, a souligné M. Corriveau. Ce n'est pas une fin, beaucoup de travail reste à faire.»



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, ARCHIVES LA PRESSE

Le chantier de l'îlot Voyageur reprendra vie. Dès la fin mai, les autobus iront se garer dans le nouveau terminus, ce qui libérera l'espace à découvert qu'ils occupent actuellement à côté de la Grande Bibliothèque.

## EN BREF

## Des étudiants de l'UQAM débrayent avec les profs

La grogne monte à l'UQAM. En débrayage toute la semaine, les professeurs et maîtres de langue seront rejoints sur le trottoir jeudi par les étudiants de sciences humaines, qui ont voté pour un jour et demi de grève. Les étudiants de science politique et de droit se prononceront ce midi sur un mandat de grève et demain, ce sera au tour des étudiants en arts de faire pareil. Hier, les sept associations étudiantes de l'UQAM se sont dites «inquiètes de la situation critique» de l'établissement. «La seule sortie possible va passer par un réinvestissement de l'État», a souligné Étienne Guérette, porte-parole des

associations regroupant 40 000 étudiants. Pour montrer leur solidarité envers l'UQAM, employés et étudiants formeront demain midi une chaîne humaine autour des pavillons centraux. Puis, jeudi matin, une manifestation allant du rectorat de l'UQAM au bureau montréalais du premier ministre Jean Charest est prévue. À l'UQAM, Daniel Hébert, directeur des communications, a indiqué qu'il n'y avait «rien de nouveau» dans le conflit avec les professeurs. «Les discussions se poursuivent avec le syndicat, a-t-il dit. Une séance de négociation est prévue jeudi.» Sans convention collective depuis le 31 mai 2007, les professeurs de l'UQAM en seront vendredi à leur neuvième jour de grève, sans compter une journée d'étude. Leurs principales demandes sont l'embauche de 300 professeurs en trois ans et un rattrapage salarial de 11,6 % en trois ans.

- Marie Allard

**NO1 DEPUIS 30 ANS**

RENOVATION · DÉCORATION · AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

DANS NOTRE SALON,

## UN CANAPÉ N'EST PAS UN AMUSE-GUEULE

BESOIN DE CONSEILS EN DÉCORATION ? 500 EXPERTS SUR PLACE POUR VOUS PARLER D'HABITATION  
TROUVEZ IDÉES, NOUVEAUTÉS ET ÉCONOMIES SOUS UN MÊME TOIT!

**LA MAISON DOMINUS**  
3 500 PIEDS CARRÉS À FAIRE RÊVER

Tombez sous le charme d'une maison de prestige qui allie luxe, romantisme, technologie et écologie sous un même toit.

L'Agence de l'efficacité énergétique présente la Maison Dominus réalisée par Les Maisons Dominus.

**ESPACE LUDOVIK**  
**SIGNÉ GUY VIENS**

Le Salon vous invite dans l'Espace Ludovik signé Guy Viens, où couleur, matériaux, disposition des pièces et meubles sont présentés selon les nouvelles tendances européennes chics et branchées. C'est l'occasion également de découvrir en exclusivité au Québec les meubles et céramiques de la coqueluche du design new-yorkais Jonathan Adler.

Une collaboration de **MARCIL**

**LE PAVILLON SCANDINAVE SERVICOM**  
UN CHALET DE BOIS BIEN DE SON TEMPS

Laissez-vous inspirer par le décor contemporain de cette maison de bois torréfié accessible à tous, conçue de matériaux écologiques, en parfaite harmonie avec la nature.

Le Pavillon Scandinave Servicom est réalisé par Groupe Servicom.

**ESSAI ROUTIER TOYOTA**  
**L'AUTOMOBILE FAIT SON ENTRÉE AU SALON!**

Toyota présente les principaux modèles de sa gamme de véhicules écoénergétiques innovateurs ainsi que sa toute nouvelle Venza, que les visiteurs pourront essayer sur place!

**THÉÂTRE RE/MAX**  
**LES ATELIERS-CONFÉRENCES DES SPÉCIALISTES**

Assistez aux nombreux ateliers-conférences quotidiens dont plusieurs à tendance écolo animés par des sommités en matière de rénovation, de décoration et d'aménagement extérieur. Horaire complet au [salonnationalhabitation.com](http://salonnationalhabitation.com).

**LA VITRINE DES NOUVEAUTÉS 2009**  
**À NE PAS MANQUER!**

Nouvelles tendances, astuces déco, derniers gadgets pratiques, conseils judicieux. L'endroit parfait pour faire de jolies trouvailles!

Présentée par **BANQUE LAURENTIENNE**

**« OSEZ LES ACCESSOIRES »**  
**AVEC MANON LEBLANC**

Manon LeBlanc, porte-parole pour une 3<sup>e</sup> année, vous entraîne au cœur de l'univers de Coco Chanel. Mur en miroir, objets décoratifs asiatiques, mobilier d'inspiration Art déco...

De plus, ne manquez pas ces ateliers-conférences, les 2 week-ends du Salon à 14h quotidiennement à 14h.

**RE/MAX PRÉSENTE**

## SALON NATIONAL DE L'HABITATION

EN COLLABORATION AVEC **BANQUE LAURENTIENNE**

**PLACE BONAVENTURE 20 AU 29 MARS**

ACHÉTEZ EN LIGNE ET ÉCONOMISEZ **3 \$** \* Sur le prix régulier pour adulte. Frais de services en sus.

**salonnationalhabitation.com**

# Steak 'n' Sinatra

avec Michel Comeau  
Chansons des meilleurs crooners,  
grands classiques français...

Du Mercredi au Vendredi,  
à partir de 19 h

**VIEUX-PORT STEAKHOUSE**  
DEPUIS · SINCE 1983

39, rue Saint-Paul est, Vieux-Montréal - 514.866.3175 - [restaurantduvieuxport.com](http://restaurantduvieuxport.com)

## Vieux-Québec en forfait

**Forfait Vieux-Québec**

- 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
- Petit déjeuner américain
- Frais de service

Spa du Manoir! À PARTIR DE

**145 \$** TAXES EN SUS POUR 2 PERS., POUR 1 NUIT  
Valide jusqu'au 30 avril 2009

**Forfait gastronomique**

- 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
- Petit déjeuner américain
- Dîner du soir/ table d'hôte à « La Table du Manoir »
- Frais de service

À PARTIR DE

**205 \$** TAXES EN SUS POUR 2 PERS., POUR 1 NUIT  
Valide jusqu'au 30 avril 2009

**HÔTEL MANOIR VICTORIA**

44, côte du Palais, Vieux-Québec (Québec) G1R 4H8 • [www.manoir-victoria.com](http://www.manoir-victoria.com)  
1 800 463-6283

Spectacle-bénéfice pour le centre jeunesse de Montréal

# Oublier ses malheurs le temps d'une soirée

ISABELLE HACHEY

Ève se souvient avec précision de la dernière fois qu'elle a vu sa mère. « C'était le 6 mars 2008. »

La rencontre fut brève; comme toujours, sa mère a vite disparu dans la nature. Ève, 13 ans, est retournée à sa chambre et aux couloirs impersonnels d'une unité d'hébergement du centre jeunesse de Montréal.

La jeune fille repousse la frange qui tombe sur ses beaux yeux clairs. Elle hausse les épaules, l'air résigné. C'est cela, sa vie.

« J'avais neuf ans et demi quand j'ai commencé à vivre en centre jeunesse. Ma mère m'avait prêtée à une amie. Cette amie m'a redonnée une première fois. Ensuite, ma mère m'a prêtée à nouveau. Finalement, l'amie a prévenu ma mère que si elle ne voulait pas me garder, elle appellerait la DPJ. »

On s'en doute, Ève n'a pas souvent l'occasion de sourire. Ni de se sentir appréciée. Mais le 7 avril, elle rayonnera sur la scène du Métropolis, à l'occasion du troisième spectacle-bénéfice de la Fondation du centre jeunesse de Montréal.

Le spectacle mettra en scène une vingtaine d'artistes québécois et une centaine de jeunes en difficulté. Ève jouera des percussions brésiliennes. L'an dernier, elle a chanté avec Kevin Parent, racontant-elle avec fierté. « J'aime voir tout ce monde-là nous admirer. Voir le monde sourire et, surtout, nous applaudir. Les applaudissements, c'est vraiment le bouquet! »

Aux côtés d'Ève, il y aura Océane qui, à 13 ans, a déjà été trimballée dans « trois ou quatre » familles d'accueil. Elle vit maintenant en centre d'hébergement. « J'ai commis des gestes de violence dans ma dernière famille et je le regrette », confie-t-elle.

Il y aura aussi Sean, 14 ans. « Moi, c'est un placement volontaire. Je ne suis pas en conflit avec ma mère, mais il y a la misère sociale. L'intimidation. La



L'organisatrice du spectacle, Manon Alarie, sélectionne ses artistes en herbe parmi les cas les plus lourds: grands négligés, suicidaires, victimes d'agressions sexuelles. Et chaque année, elle assiste à de véritables petits miracles, comme réussir à faire danser sur scène des filles boulimiques ou anorexiques.

PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

dépression. La maladie mentale », énumère-t-il.

Le temps d'une soirée, ces jeunes oublieront leur vie de misère. Ils vivront des émotions fortes en partageant la scène avec des artistes renommés, dont Stefie Shock, Alfa Rococo et Tricot Machine. Pour une fois, ils se sentiront valorisés. « Parce que tout le monde a droit à des souvenirs de jeunesse », dit le comédien François Chénier, porte-parole de la Fondation du centre jeunesse de Montréal.

L'organisatrice du spectacle, Manon Alarie, est intervenante depuis 25 ans, spécialiste en

prévention du suicide... et percussionniste à ses heures. « Je suis certaine qu'on fait plus de prévention en jouant de la musique avec les jeunes, en les faisant travailler avec des artistes allumés qui ne leur parlent pas de leurs problèmes, qu'en leur imposant une session d'intervention classique! »

Lorsqu'elle sélectionne ses artistes en herbe parmi les 13 000 jeunes suivis par le centre jeunesse de Montréal, M<sup>me</sup> Alarie cible les cas les plus lourds: grands négligés, suicidaires, victimes d'agressions sexuelles.

« Entre celle qui a du talent et celle qui ne sort jamais, je vais choisir la deuxième », explique la dynamique intervenante. Chaque année, à force de ténacité, elle assiste à de véritables petits miracles. Comme réussir à faire danser sur scène des filles boulimiques ou anorexiques.

« Notre but, c'est de sensibiliser la population au sort de ces enfants, mais les premiers à sensibiliser, ce sont les parents », admet M<sup>me</sup> Alarie. Ainsi, chaque jeune aura droit à un invité au Métropolis. Le 7 avril, donc, il y aura des dizaines de parents dans

l'assistance. Fiers, émus, reconnaissants. Certains, pourtant, n'y seront pas. Comme la mère d'Ève. « Elle ne viendra pas, prédit la jeune adolescente. Ça fait longtemps qu'on n'a pas eu de nouvelles. Elle déménage tellement souvent qu'on perd tout le temps sa trace. La travailleuse sociale l'appelle la mère itinérante. »

Les prénoms des enfants ont été modifiés afin de préserver leur anonymat. Des billets sont disponibles au Métropolis ou chez TicketPro: 514 908-9090.

## Êtes-vous sur la bonne voie?



### Vos placements sont-ils diversifiés judicieusement et votre patrimoine est-il bien protégé?

Pour connaître la direction à prendre en cette période d'incertitude, obtenez une deuxième opinion auprès d'un conseiller de ScotiaMcLeod. Fort de son expertise, il vous dressera un plan sur mesure en puisant dans une vaste panoplie de solutions financières. Son objectif : vous mettre sur la bonne voie.

*Communiquez avec un directeur de succursale de ScotiaMcLeod qui vous mettra en contact avec le conseiller idéal pour vous.*

**Daniel Houle**  
Directeur régional  
Québec  
514-287-4951

**André Bourret**  
Directeur de succursale  
Montréal  
514-287-4563

**Éric Desrochers**  
Directeur de succursale  
Laval  
450-680-3083

scotiamcleod.com

 **ScotiaMcLeod**<sup>MC</sup>

## ACTUALITÉS

**Mort de Michael Kibbe** Décision du Comité de déontologie policière

# Les agents de police sont blanchis

CATHERINE HANDFIELD

Les policiers ont été « négligents » en laissant s'échapper Michael Kibbe, 19 ans, qui a fait une chute mortelle en 2001 alors qu'il était sous leur surveillance. Mais on ne peut conclure que cette négligence a causé la mort de la victime, a tranché le Comité de déontologie policière.

Dans un jugement rendu la semaine dernière, le Comité conclut que les agents Dominique Côté et André Patenaude n'ont pas dérogé au Code de déontolo-

gie policière lors de l'arrestation de Michael Kibbe. « Il s'agit d'un accident imprévisible découlant uniquement du geste irréfléchi de M. Kibbe », conclut-on.

L'affaire remonte au soir du 8 février 2001. Michael Kibbe avait été arrêté après avoir raté un hold-up dans un restaurant McDonald's, à l'angle de la rue Sainte-Catherine Est et de l'avenue Papineau. Les agents Côté et Patenaude lui avaient passé les menottes pour le conduire au Centre opérationnel sud, rue Guy.

À leur arrivée au poste, les policiers ont stationné leur voiture devant la porte du garage. L'agent Patenaude a fait descendre Michael Kibbe de la voiture pendant que l'agent Côté composait le code d'ouverture de la porte du bloc cellulaire. Michael Kibbe s'est alors enfui, menottes aux mains.

Après avoir couru sur une distance de 48 mètres, la victime a enjambé un muret de béton d'environ un mètre de hauteur à l'extrémité sud du stationnement, pour se retrouver sept mètres plus bas, dans un terrain asphalté.

Michael Kibbe a succombé à ses blessures deux semaines plus tard, le 23 février.

Selon le comité, aucun élément ne permettait aux policiers de penser que M. Kibbe allait s'enfuir. « Même si les policiers ont été négligents en le laissant s'échapper, la conséquence fatale de cette fuite soudaine constitue un fait absolument imprévisible dont les policiers ne peuvent être tenus responsables déontologiquement », peut-on lire dans le jugement.

Joint à son domicile de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, dans les

Laurentides, le père de Michael Kibbe, Dany Kibbe, s'est dit déçu mais peu surpris par les conclusions du Comité de déontologie policière.

« Les policiers ont caché ce qui s'est réellement passé », a-t-il affirmé, soutenant qu'une cassette vidéo des caméras de surveillance du restaurant McDonald's a été détruite.

Aucune accusation criminelle n'avait été portée contre les deux policiers en cause. Le coroner avait conclu que Michael Kibbe était mort de façon accidentelle.

## Du cardio pour vos pouces



BELL  
TÉLÉ

165 canaux

19 \$/MOIS<sup>1</sup>

les 24 premiers mois avec le Forfait de Bell<sup>2</sup>

Une économie de plus de 10 \$/mois comparativement au prix du câble<sup>3</sup>

- Les réseaux principaux dont SRC, TQS, TVA et Télé-Québec
- 20 canaux spécialisés parmi les plus populaires tels que RDS, Musique Plus, Télétoon, SÉRIES+ et Canal Vie
- 23 canaux en haute définition
- Installation complète sans tracas gratuite<sup>4</sup>

1 866 755-6424 • bell.ca/165canaux • Visitez un magasin Bell

Offert dans les magasins Bell suivants:

ANJOU  
Les Galeries d'Anjou  
BELOEIL  
Mail Montenach  
BLAINVILLE  
Les Galeries de Blainville  
BOISBRIAND  
Faubourg Boisbriand  
BOUCHERVILLE  
1052, rue Lionel-Daunais  
BROSSARD  
Mail Champlain  
Quartier DIX30  
CHAMBLY  
909, boul. De Périgny  
CHÂTEAUGUAY  
Centre Régional Châteauguay  
COATICOOK  
Place J.R. Lefebvre  
Domaine du Parc  
COWANSVILLE  
Domaine du Parc  
DELSON  
5, route 132  
DOLLARD-DES-ORMEAUX  
352, boul. des Sources  
3699, boul. St-Jean  
DORION-VAUDREUIL  
84, boul. Harwood  
DORVAL  
Les Jardins Dorval  
DRUMMONDVILLE  
2205, boul. St-Joseph  
Promenades Drummondville  
GATINEAU  
1065, boul. de la Carrière  
Promenades de l'Outaouais  
GRANBY  
Galeries de Granby  
HULL  
Galeries de Hull  
JOLIETTE  
127, boul. St-Charles-Borromée Nord  
Les Galeries Joliette  
LACHINE  
2409, 46<sup>e</sup> Avenue  
LAFONTAINE  
2121, boul. Labelle  
LASALLE  
7567, boul. Newman  
Carrefour Angrignon  
LAVAL  
1655, boul. St-Martin Ouest  
5530, boul. des Laurentides  
Carrefour Laval  
Carrefour Laval – kiosque  
Centre commercial Duvernay – kiosque  
Centre Laval  
Mégacentre Ste-Dorothée  
Mégacentre Vimont Laval  
LONGUEUIL  
686, Place Trans-Canada  
2771, boul. Jacques-Cartier Est  
Place Longueuil  
MAGOG  
Galeries Orford  
MONTRÉAL  
892, rue Ste-Catherine Ouest  
4998, rue Ste-Catherine Ouest  
4389, rue St-Denis  
6855, rue St-Jacques Ouest  
8900, rue Lajeunesse  
8280, boul. de l'Acadie  
Boul. Décarie (angle Jean-Talon)  
Carrefour Industrielle Alliance  
Centre Eaton – kiosque  
Centre Rockland  
Faubourg Ste-Catherine  
Place Alexis-Nihon  
Place Dupuis  
Place Versailles  
Plaza Côte-des-Neiges  
Promenades Cathédrale – kiosque  
Tour Jean-Talon (rez-de-chaussée)  
MONTRÉAL-NORD  
Place Bourassa  
MONT-TREBLANT  
517, rue de St-Jovite  
PINCOURT  
Faubourg de l'Île – kiosque  
POINTE-AUX-TREMBLES  
12530, rue Sherbrooke Est  
POINTE-CLAIRE  
Centre Fairview  
REPERTIGNY  
305, rue Notre-Dame  
Les Galeries Rive-Nord  
ROSEMÈRE  
232, boul. Curé-Labelle  
Place Rosemère  
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD  
Centre commercial Valleyfield  
SHAWINIGAN  
Plaza de la Mauricie  
SHERBROOKE  
2700, rue King Ouest  
4505, boul. Industriel  
Carrefour de l'Estrie  
Place Belvédère  
SOREL  
Les Promenades de Sorel  
ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE  
Les Promenades St-Bruno  
STE-AGATHE-DES-MONTS  
80A, boul. Morin  
ST-EUSTACHE  
66, rue Dubois  
Place St-Eustache  
ST-HUBERT  
3879, boul. Taschereau  
5190, boul. Cousineau  
ST-HYACINTHE  
Galeries St-Hyacinthe  
ST-JEAN-SUR-LE-RICHELIEU  
391, boul. du Séminaire Nord  
Carrefour Richelieu  
ST-JÉRÔME  
Le Carrefour du Nord  
ST-LAURENT  
4232, rue Seré  
La Place Vertu  
ST-LÉONARD  
4524, rue Jean-Talon Est  
6050, boul. Métropolitain Est  
ST-SAUVEUR-DES-MONTS  
153, rue Principale  
TERREBONNE  
1729, chemin Gascon  
Galeries Terrebonne  
TROIS-RIVIÈRES  
5691, boul. Jean-XXIII  
Centre Les Rivières  
VICTORIAVILLE  
567, boul. des Bois-Francis Sud  
La Grande Place des Bois-Francis



## MORT DE KARINE MÉTHOT

## Le récidiviste ivre plaide coupable

CHRISTIANE DESJARDINS

Un récidiviste en matière d'alcool au volant, Raymond Lévesque, 59 ans, a plaidé coupable hier au

palais de justice de Montréal à trois accusations relatives à une collision qui a causé la mort de Karine Méthot.

Le 8 mai 2007, Lévesque

conduisait en état d'ivresse une fourgonnette Dodge Caravan à Montréal-Est. Il a d'abord percuté une voiture garée, pour ensuite aller faucher Karine Méthot, alors

que celle-ci s'apprêtait à monter dans le véhicule de son copain, du côté passager. Blessée très gravement, la femme de 23 ans est morte.

Lévesque, qui avait déjà sept condamnations en matière de facultés affaiblies, entre 1985 et 1996, a été arrêté dans les minutes suivant l'accident, et il est resté détenu depuis. Hier, il a plaidé coupable à des accusations de conduite avec facultés affaiblies, délit de fuite et délit de fuite ayant causé la mort.

Les parties reviendront devant la juge Hélène Morin le 12 juin prochain, pour les plaidoiries sur la peine à imposer à l'accusé.

## Sept ans pour avoir tué un ami avec un sabre

CHRISTIANE DESJARDINS

Adam Bialowas saignait peu après avoir reçu un coup de sabre au ventre, ce qui pouvait laisser croire que sa blessure n'était pas si grave. Mais le jeune homme de 19 ans souffrait d'hémorragie interne et une quinzaine de transfusions n'ont pas suffi pour lui sauver la vie.

Hier matin, alors que son procès devant jury devait s'ouvrir au palais de justice de Montréal sous une accusation de meurtre non prémédité, Sea Lim, 36 ans, a plaidé coupable à une accusation réduite d'homicide involontaire. Entérinant la suggestion commune des avocats, le juge Guy Cournoyer lui a imposé une peine de sept ans de prison.

Jennifer Tam, l'ex-petite amie de Lim, est pour sa part accusée de complicité après le fait. Elle doit retourner en cour en avril prochain pour son procès.

Le drame s'est joué la nuit du 12 décembre 2006, dans l'appartement que le couple occupait, au 4490, Pouget, à Montréal. Sea Lim vendait de la drogue à l'époque, alors que sa petite amie dansait à l'occasion dans les clubs. Au moment des faits, les trois protagonistes consommaient du crack ensemble depuis quelques jours.

Adam Bialowas disposait d'une certaine somme, car son frère aîné lui avait remis 3000 \$ pour payer ses dettes de drogue. En échange, Bialowas, qui travaillait chez Réno-Dépôt, devait se reprendre en main. Aussitôt ses dettes payées, il devait aller vivre à Toronto avec sa mère, et peut-être recommencer ses études en sciences pures. Mais la consommation a épuisé le pécule.

## Un sabre décoratif

C'est ainsi qu'en début de nuit, le 12 décembre 2006, Bialowas n'a plus d'argent et plus d'endroit où aller. Lim exige qu'il parte, mais Bialowas revient sans cesse frapper à la porte, en demandant une dernière « puff de crack ». Lim est exaspéré. À un certain moment, il s'empare d'un sabre décoratif et en donne un coup à Bialowas, qui s'effondre sur le balcon.

Paniqués, Lim et Jennifer Tam partent en voiture, abandonnant Bialowas à son sort. Une dizaine de minutes plus tard, Jennifer Tam revient et traîne Bialowas dans le logement, pendant que Lim va se réfugier chez un ami.

Adam Bialowas est à demi conscient. Il dit ne plus sentir ses jambes et avoir de la difficulté à respirer. Il tente de se lever, mais chaque fois, il retombe sur le plancher. Jennifer lui glisse un coussin sous la tête, lave le sabre et le remet en place. Elle soutient que Bialowas ne voulait pas qu'elle appelle la police. Au bout d'une vingtaine de minutes, elle se décide à appeler le 9-1-1. Elle fait croire aux policiers qu'un homme qu'elle ne connaît pas gît blessé dans son entrée.

À l'arrivée des policiers, la victime est faible et à peine consciente, mais réussit à dire son prénom: Adam. Malgré tous leurs efforts, les médecins de l'hôpital du Sacré-Cœur ne parviennent pas à sauver Adam Bialowas.

La fausse histoire de la jeune femme ne tient pas la route. Lim et elle sont arrêtés et accusés. Tous deux ont fini par obtenir leur liberté sous cautionnement pendant le cheminement judiciaire, et se sont quittés. Ils auraient abandonné la drogue depuis et auraient changé de vie.

Hier matin, Lim est arrivé au palais de justice avec une grosse valise. Il savait qu'il s'en allait en prison pour un bon bout de temps.



## Des conseils hypothécaires, où que vous soyez.

- Conseils d'expert en prêt hypothécaire

- Nous allons vous voir

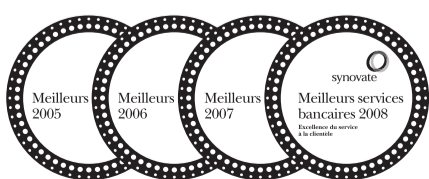
## Nos spécialistes hypothécaires mobiles rendent plus agréable l'obtention d'un prêt hypothécaire.

En effet, nos spécialistes hypothécaires mobiles viennent à vous. Le jour, le soir, les fins de semaine, au moment qui vous convient le mieux. Ils prendront le temps de vous expliquer toutes les options qui s'offrent à vous, et ils travailleront avec vous à

l'obtention d'un prêt hypothécaire qui correspond à vos besoins. Mais surtout, leur travail n'est pas achevé tant que vous n'êtes pas à l'aise avec votre décision. Il s'agit des conseils d'un expert en financement hypothécaire, expressément pour vous.



Pour trouver un spécialiste hypothécaire mobile dès aujourd'hui, visitez le [www.tdcanadatrust.com/specialistes](http://www.tdcanadatrust.com/specialistes) ou composez le 1-800-560-6372.



**Canada Trust**

Des services bancaires confortables

## ACTUALITÉS

## Cathie Gauthier mise en liberté

La Saguenéenne est confiée à un centre d'hébergement pour femmes en attendant son procès pour le meurtre de ses trois enfants

SERGE LEMELIN  
LE QUOTIDIEN

CHICOUTIMI — Cathie Gauthier, 35 ans, séjournera dans un centre d'hébergement pour femmes en difficulté, en attendant son procès pour le meurtre prémédité de ses trois enfants et assistance au suicide de son conjoint, Marc Laliberté.

La Cour supérieure l'a confiée à la directrice d'un centre d'hébergement après avoir entendu le témoignage de sa psychiatre et de son médecin, sous le coup d'une ordonnance de non-publication.

Le juge Richard Grenier a accepté la demande de la défense sous deux motifs principaux: pour le maintien de la présomption d'innocence de l'accusée qui aura une défense à faire valoir lors du procès, et pour que l'accusée profite des meilleures conditions possible pour se remettre

sur pied. Le juge a aussi pris en considération son état de santé psychologique et physique qui demande des soins et un encadrement thérapeutique.

« C'est une dame qui a eu des problèmes à caractère psychologique; des procédures ultérieures (procès devant jury

droit ne s'offusqueront pas de sa décision, dans les circonstances qui sont particulières. Avec l'encadrement prévu, il ne craint pas qu'elle présente un danger pour elle-même ou la société.

Dans un centre d'hébergement, Cathie Gauthier pourra récupérer et « avoir la pleine possession de

ses moyens au procès ». établiront son degré de responsabilité. » Le juge a souligné que la présomption d'innocence joue en faveur des accusés et qu'il s'agit d'une valeur que les tribunaux doivent défendre, même si des personnes peuvent être outrées par son respect. Il croit que les gens bien informés en

possession de ses moyens au procès ».

Le juge a qualifié le résumé des événements reprochés à l'accusée d'« affaire très particulière et fort triste ».

Il a entendu les garanties offertes par la directrice du centre d'hébergement, dont le lieu

a été gardé secret par la défense dans une requête présentée sans coordonnées ni renseignement nominatif afin d'éviter la publicité. Une demande verbale d'interdiction de publication du lieu d'hébergement et du nom de sa caution morale a été retirée après que le magistrat eut répondu qu'il n'a « pas le pouvoir de museler dans une démocratie ». Mais il a fait appel à leur sens des responsabilités pour éviter d'embarrasser les gens qui accueilleront l'accusée.

Cathie Gauthier est placée sous la surveillance de la directrice du centre et devra respecter tous les règlements de l'endroit, sous peine d'être incarcérée. Elle ne pourra sortir qu'accompagnée d'une personne responsable de l'application des conditions de mise en liberté.

## Le procès de Francis Proulx s'ouvre

CAROLINE TOUZIN

Le procès de Francis Proulx, accusé du meurtre prémédité de Nancy Michaud, s'ouvre ce matin à Québec. Le meurtre de l'attachée politique du ministre Claude Béchard, survenu à Rivière-Ouelle en mai dernier, a secoué toute la province.

Nancy Michaud était une mère de famille de 37 ans, connue et appréciée de sa communauté. Francis Proulx, 29 ans, est plutôt un jeune homme solitaire, bizarre, victime d'humiliations répétées de ses pairs à l'école secondaire, selon sa mère et ses voisins interrogés par les médias peu de temps après le drame. L'accusé et la victime ont grandi dans la même rue de ce village du Bas-Saint-Laurent.

Le procès se tiendra devant le juge Jacques Lévesque de la Cour supérieure et un jury.

Les jurés seront choisis aujourd'hui, puis la Couronne pourra faire entendre ses premiers témoins. Le procès devrait d'abord se tenir à Rivière-du-Loup, mais compte tenu de la grande médiatisation de la cause, il a été transféré à Québec.

Le mari de Nancy Michaud, Daniel Casgrain, est rentré chez lui vers 2h du matin le samedi 17 mai. Ses deux enfants dormaient à poings fermés, mais aucune trace de sa femme. Il a rapidement signalé sa disparition. En après-midi, les enquêteurs de la Sûreté du Québec ont découvert des indices qui laissent croire à un enlèvement.

Le lendemain, dimanche, les policiers ont découvert le corps de l'attachée politique dans le sous-sol d'une maison abandonnée.

Francis Proulx est accusé du meurtre prémédité de Nancy Michaud, d'agression sexuelle et de nécrophilie.

La mère de la victime, Madeleine Lévesque a affirmé ne pas être prête émotionnellement à assister au procès. Elle a également dit avoir refusé d'y témoigner.

Avec La Presse Canadienne

## Des mineurs au bar de danseuses Les Amazones

ANDRÉ CÉDILOT

L'homme d'affaires Peter Sergakis a beau multiplier les précautions pour éloigner les mineurs de son bar de danseuses nues Les Amazones, dans l'ouest de Montréal, il s'en trouve toujours pour déjouer les portiers. Outre une jeune fugueuse de 14 ans qui y a travaillé en 2006, la police a découvert l'an dernier sept clients n'ayant pas l'âge de se trouver dans ce type d'établissement.

Conscient de la gravité de la situation, et surtout de la sévère sanction qui l'attend s'il est reconnu coupable, le tenancier de 62 ans s'est défendu avec énergie, hier, devant la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJQ). Il paraissait d'autant plus mal à

l'aise de se retrouver devant ce tribunal qu'il est également président de l'Union des tenanciers de bars du Québec.

À l'instar des jeunes gens de 16 et 17 ans interpellés sur les lieux, la jeune danseuse nue de 14 ans avait été embauchée en présentant de faux papiers d'identité. « C'est clair qu'on s'est fait avoir. Elle a elle-même admis avoir fait un seul quart de travail. En tout et pour tout, elle a peut-être travaillé 1h15 chez nous », a-t-il dit, le temps que son avocat dépose un article de *La Presse*, dans lequel l'adolescente au passé misérable relate comment elle avait trompé tout le monde sur son âge pendant près d'un an, grâce à la carte avec photo embrouillée d'une amie de

19 ans, après sa fuite d'un centre jeunesse en 2005.

Sans minimiser l'importance des quatre incidents relevés par la police, M. Sergakis estime que ce serait un leurre de croire qu'il puisse garder une fiche parfaite dans un bar aussi fréquenté que Les Amazones. « On a une capacité de 600 personnes, mais il peut en passer de 1000 à 1200 les jours les plus achalandés. Quant aux danseuses, elles peuvent être de 60 à 80 le soir. Vraiment, on ne peut pas tout contrôler », a-t-il dit. Selon lui, le va-et-vient est encore plus important depuis l'interdiction de fumer dans les bars, il y a trois ans. « C'en est rendu qu'il faut cinq portiers pour assurer un bon contrôle », a-t-il fait valoir.

Néanmoins, il assure faire tout

son possible pour minimiser les accros: portiers à l'entrée, caméras de surveillance, fouilles, règles de conduite strictes et formation des employés. « On essaie d'éliminer la drogue et les armes. Je sais tout ce qui se passe. La police est également toujours la bienvenue chez nous », de dire Peter Sergakis, en invitant les régisseurs à bien regarder son dossier quasi sans tache, avant de sévir. Le bar Les Amazones est ouvert depuis 29 ans.

Propriétaire d'un autre établissement licencié, celui-là dans le quartier Saint-Henri, M. Sergakis sera contre-interrogé aujourd'hui par le procureur du tribunal de la Régie. Avant de clore l'audience, les régisseurs entendront un ancien gérant de L'Amazone, Raymond Nault.

100 ans  
Vorsprung durch Technik



## Prenez vos désirs pour des réalités.



Événement  
Sauter sur  
une Audi  
du 4 au 31 mars

## Sauter sur ces offres d'une durée limitée.

Voici des offres sans précédent sur presque tous nos modèles, dont la brillante A4, le Audi Q5 au design enlevant et la A6 entièrement renouvelée. En choisissant le financement, vous récoltez les deux premiers mois gratuits. En louant, le premier mois vous est offert à 0\$ et le dépôt de sécurité est supprimé. Faites vite l'essai d'une Audi 2009. Vous repartirez en neuf.

www.audi.ca

Financement d'une Audi 2009 :		Location d'une Audi 2009 :	
premier mois à	0\$	premier mois à	0\$*
deuxième mois à	0\$†	dépôt de sécurité à	0\$‡
Financement et taux de location à seulement		2,9%**	

Meurtre de la jeune Francesca St-Pierre à Rivière-des-Prairies

# La mère veut poursuivre les centres jeunesse

CAROLINE TOUZIN

Près de deux ans après l'assassinat de sa fille de 14 ans dans un tunnel de Rivière-des-Prairies à Montréal, la mère de Francesca St-Pierre vient de subir un nouveau choc.

Josée St-Pierre est « fâchée » et « bouleversée » d'apprendre que l'adolescent qui a tué sa fille a plaidé coupable à une accusation réduite de meurtre non prémédité, hier, au

**Josée St-Pierre est « bouleversée » d'apprendre que l'adolescent qui a tué sa fille a plaidé coupable à une accusation réduite de meurtre non prémédité.**

Tribunal de la jeunesse de Montréal. M<sup>me</sup> St-Pierre aurait voulu que le jeune homme soit jugé pour meurtre prémédité, l'accusation la plus grave du Code criminel.

M<sup>me</sup> St-Pierre est aussi en fureur contre les centres jeunesse de Montréal. Elle menace aujourd'hui de les poursuivre. « Les centres jeunesse n'ont pas su protéger ma fille », a-t-elle dit à *La Presse*, hier soir, jointe chez une proche à Saint-Édouard, au sud de Montréal.

Le meurtrier, âgé de 15 ans à l'époque, et la victime vivaient au même foyer de groupe mixte du centre jeunesse de Montréal, spécialisé pour les adolescents aux prises avec des problèmes de santé mentale.

« En mars, plusieurs mois avant le meurtre, le jeune a tenté d'agresser sexuellement ma fille. Ils n'avaient même plus le droit de se trouver ensemble, seuls dans une même pièce. Francesca me disait qu'elle avait peur de lui », a raconté M<sup>me</sup> St-Pierre, en marge de l'audience. Après avoir reçu ces confidences troublantes, M<sup>me</sup> St-Pierre dit avoir porté plainte aux centres jeunesse de Montréal. « Comment ça se fait qu'il n'a pas été changé de foyer? » demande-t-elle depuis le drame. La mère n'avait plus la garde de sa fille depuis trois ans.

La demi-sœur de Francesca, Corinne Moreau, appuie M<sup>me</sup> St-Pierre dans ses démarches. « On est bouleversées. La DPJ devra répondre à nos questions », a souligné M<sup>me</sup> Moreau. Les centres jeunesse de Montréal ont refusé de commenter l'affaire, hier.

Francesca St-Pierre a quitté le foyer pour se rendre à la bibliothèque le 18 août 2007. Le meurtrier a aussi obtenu la permission de sortir du foyer ce jour-là. Le lendemain, le corps mutilé de l'adolescente a été découvert dans un fossé, près d'une piste cyclable de Rivière-des-Prairies. Elle a reçu au moins deux coups à la tête avec un « objet contondant », selon le rapport du pathologiste. L'arme du crime n'a jamais été retrouvée. « Un trauma crânien a causé la mort de la victime », a expliqué la procureure de la Couronne, M<sup>e</sup> Karen Ohayon.

« Je m'en foutais un peu »

Au tribunal hier, l'adolescent aujourd'hui âgé de 17 ans a dit qu'il voulait « se débarrasser » de l'adolescente. Debout dans le box des accusés, il était encadré par deux gardiens de l'Institut psychiatrique Philippe-Pinel. Le jeune homme, vêtu tout de noir, avait la voix aiguë d'un enfant.

« Mon intention était de lui faire une grave blessure, de m'en débarrasser. Je m'en foutais un peu », a-t-il expliqué au juge James Brunton, de la Cour supérieure. Le magistrat lui a posé plusieurs questions pour s'assurer qu'il comprenait son changement de plaidoyer. À l'origine, l'adolescent avait plaidé non coupable à une accusation de meurtre prémédité et devait être jugé dans les prochains mois.

« C'était mon intention de tuer Francesca St-Pierre », a précisé l'adolescent. Le juge voulait aussi s'assurer que l'adolescent n'avait pas été influencé par quiconque. « C'est pratiquement ma décision », a-t-il dit. « Pratiquement? » a sourcillé le juge. « C'est ma décision », a répondu l'ado.

Francesca St-Pierre souffrait du syndrome de la Tourette.

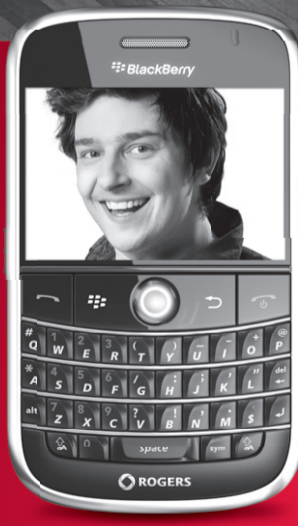
L'adolescent avait aussi des problèmes de santé mentale. Depuis son arrestation, il est hospitalisé à l'Institut Philippe-Pinel. Le psychiatre Louis Morrissette lui a fait subir une évaluation psychiatrique, qui a été déposée en cour. Les résultats sont confidentiels. L'avocat de l'adolescent, M<sup>e</sup> François Dadour, n'a toutefois pas présenté de défense de non-responsabilité criminelle pour cause de troubles mentaux.

En vertu de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, il risque une peine maximale de quatre ans de placement en garde fermée suivi d'une période de surveillance de trois ans dans la communauté. Plusieurs membres de sa famille étaient présents hier, mais ils ont refusé de s'adresser aux médias.

Les plaidoiries sur la peine devaient aussi avoir lieu hier. Or, la Couronne a demandé un report puisque la mère de la victime était absente. Josée St-Pierre a assisté à toutes les étapes du processus judiciaire. Depuis quelques jours, la Couronne a tenté de le prévenir sans succès du dénouement de l'affaire. De son côté, M<sup>me</sup> St-Pierre soutient ne pas avoir été mise au courant. Les plaidoiries en détermination de la peine auront lieu le 6 avril prochain.



Josée St-Pierre (au premier plan) menace de poursuivre les centres jeunesse qui, selon elle, n'ont pas su protéger sa fille contre son agresseur. La demi-sœur de Francesca, Corinne Moreau (à l'arrière-plan), estime que la DPJ devra répondre aux questions de la famille.



BLACKBERRY<sup>®</sup> BOLD<sup>™</sup> 3G EXCLUSIF À ROGERS

**MULTIPLIEZ VOTRE PRODUCTIVITÉ**  
NE LAISSEZ PAS LES TEMPS DIFFICILES VOUS RALENTIR.

LE NOUVEAU FORAÎT TÉLÉPHONE INTELLIGENT À **50\$** par mois

- 400 minutes de jour de semaine
- 500 Mo de données
- Appels locaux illimités le soir et le week-end<sup>2</sup>

Frais d'accès au système de 6,95 \$ et autres frais en sus<sup>1</sup>

**PRIME POUR PETITE ENTREPRISE**  
100 minutes en prime par mois<sup>3</sup> et un crédit de 50 \$<sup>4</sup>

Composez le 1-866-353-7304 ou consultez [rogers.com/forfaitintelligent](http://rogers.com/forfaitintelligent) pour tous les détails.

LE RÉSEAU LE PLUS RAPIDE AU PAYS  
2X PLUS RAPIDE QUE TOUT AUTRE<sup>1</sup>



- ROGERS**<sup>™</sup>
- MONTRÉAL**  
12675, rue Sherbrooke E., bur. 117A  
Place Bourassa  
Les Galeries d'Anjou  
Place Versailles  
5954, boul. Métropolitain E.  
Centre commercial Le Boulevard  
5110, rue Jean-Talon Est  
4455, rue Saint-Denis  
1, rue de Castelnau E., bur. 101  
3573, boul. St-Laurent  
1008, rue Clark, bur. 206B  
Centre Eaton  
Place Ville-Marie  
1015, rue Ste-Catherine O.  
2170, avenue Pierre-Dupuy  
997, rue St-Antoine O.  
40, place du Commerce  
2116, rue Guy  
2360, rue Notre-Dame O., bur. 102  
Centre Rockland  
1201, avenue Greene  
Place Alexis-Nihon  
5529, avenue Monkland  
Centre Montpellier  
9012, boul. de l'Acadie  
5150, rue Jean-Talon O.  
2100, boul. Marcel-Laurin  
Place Vertu  
Complexe Desjardins  
Carrefour Angrignon  
3339L, boul. des Sources  
2814, boul. St-Charles  
14945, boul. de Pierrefonds  
950, boul. St-Jean, bur. 3  
Fairview Pointe-Claire  
**ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**  
374, avenue Larivière,  
Rouyn-Noranda  
Galeries Val d'Or  
252, 1re Avenue Ouest, Amos  
**BELCEIL**  
Mail Montnach  
**BOUCHERVILLE**  
Promenades Montarville  
**BROSSARD**  
Mail Champlain  
Place Portobello  
Quartier DIX30  
**CARIGNAN**  
2255, chemin de Chambly  
**CHÂTEAUGUAY**  
129, boul. St-Jean-Baptiste  
Centre Régional Châteauguay  
**DELSON**  
28D, boul. Marie-Victorin  
**DRUMMONDVILLE**  
965, boul. St-Joseph  
Promenades Drummondville  
**GATINEAU**  
360, boul. Maloney O., bur. 1  
Promenades de l'Outaouais  
**GRANBY**  
583, boul. Boivin  
Galeries Granby  
**HULL**  
Les Galeries de Hull  
442, boul. St-Joseph  
**ÎLE-PERROT**  
Carrefour Don-Quichotte  
**JOLIETTE**  
517, rue St-Charles-Borromée N.  
Galeries Joliette  
**LA PRAIRIE**  
Place La Cité  
**LAVAL**  
2142, boul. des Laurentides  
Centre Laval  
1888, boul. St-Martin O.  
Carrefour Laval (boutique)  
Carrefour Laval (kiosque)  
Centre Lépine  
241C, boul. Samson  
**LONGUEUIL**  
Place Désormeaux  
1490, chemin de Chambly, bur. 101  
Place Longueuil  
**MAGOG**  
221, rue Principale O.  
**MONT-TREMBLANT**  
**SAINTE-ESTACHE**  
507, rue de Saint-Jovite  
**REPERTIGNY**  
494A, rue Notre-Dame  
Les Galeries Rive-Nord  
**ROSEMÈRE**  
Place Rosemère  
135, boul. Curé-Labelle  
**SAINTE-BRUNO**  
Promenades St-Bruno  
**SAINTE-CONSTANCE**  
Mega-Centre St-Constant  
**SAINTE-ESTACHE**  
360E, boul. Arthur-Sauvé  
**SAINTE-HUBERT**  
Complexe Cousineau  
**SAINTE-HYACINTHE**  
Les Galeries St-Hyacinthe  
**SAINTE-JEAN-SUR-RICHELIEU**  
Carrefour Richelieu  
Les Halles St-Jean  
**SAINTE-JÉRÔME**  
Carrefour du Nord  
60, rue Bélanger  
**SAINTE-AGATHE-DES-MONTS**  
40, boul. Norbert-Morin  
**NOUVEAU SALABERRY-DE-VALLEYFIELD**  
Centre Valleyfield  
3225, boul. Mgr-Langlais  
**SHERBROOKE**  
2980, rue King O.  
Carrefour de l'Estrie  
**SOREL**  
Promenades de Sorel  
**TERREBONNE**  
1270, boul. Moody, bur. 10  
Les Galeries de Terrebonne  
**TROIS-RIVIÈRES**  
Centre les Rivières  
5335, boul. des Forges  
5635, boul. Jean-XIII  
2, rue des Ormeaux, bur. 600  
**VAUDREUIL-DORION**  
64, boul. Harwood, bur. 101

- 

Les offres peuvent être modifiées sans préavis. 1 Des frais mensuels d'accès au système (frais non gouvernementaux) de 6,95 \$, des frais mensuels d'accès au service d'urgence 9-1-1 (frais non gouvernementaux) de 50 c et des frais uniques de mise en service de 35 \$ s'appliquent en plus des frais de service mensuels associés à chacune des lignes. Les frais de temps d'antenne local additionnel, les frais d'itinérance, les frais liés aux services en option et les taxes exigibles sont en sus et sont également facturés mensuellement. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. 2 Soirs: du lundi au vendredi à partir de 21 h. Week-ends: du vendredi 21 h au lundi 7 h. 3 Prime offerte aux clients d'affaires admissibles (avec preuve d'identification de client d'affaires) avec un abonnement de trois ans à certains forfaits Affaires. 4 Prime offerte aux clients d'affaires admissibles (avec preuve d'identification de client d'affaires) pour une période limitée et susceptible de changer sans préavis. Valable à l'achat d'un nouveau téléphone intelligent BlackBerry assorti de la mise en service pour trois ans de certains forfaits Affaires. Le crédit est appliqué au compte du client au moment de la mise en service. † Les affirmations quant à la vitesse sont établies en comparant la vitesse de téléchargement sur le réseau HSPA 3.5G de Rogers et celle des réseaux 1xEVDO des concurrents à l'intérieur de la zone de couverture HSPA de Rogers. La vitesse peut varier selon l'appareil, la topographie, les conditions environnementales et du réseau et d'autres facteurs. Le service HSPA n'est pas accessible dans toutes les régions. Consulter [rogers.com/rapide](http://rogers.com/rapide) pour obtenir des renseignements sur les zones de couverture. BlackBerry<sup>™</sup>, RIM<sup>™</sup>, Research In Motion<sup>™</sup>, SureType<sup>™</sup> et les autres marques de commerce, noms et logos associés sont la propriété de Research In Motion Limited aux États-Unis et dans d'autres pays, et sont utilisés sous licence. <sup>™</sup>Rogers et le ruban de Möbius sont des marques de commerce de Rogers Communications inc. utilisées sous licence. © 2009 Rogers Sans-fil

## ACTUALITÉS



PHOTO FOURNIE PAR L'AGENCE SPATIALE CANADIENNE

David Saint-Jacques est le seul Québécois encore en lice pour obtenir l'un des deux postes d'astronaute offerts par l'Agence spatiale canadienne.

Recrutement d'astronautes à l'Agence spatiale canadienne

# Plus que 16 candidats, dont un Québécois

MATHIEU PERREault

L'Agence spatiale canadienne a présenté hier matin à Toronto 16 candidats pour les deux nouveaux postes d'astronaute. Ils ont été choisis, au fil de huit étapes comprenant des tests

Les derniers tests, des simulations d'incendie, de naufrage et de problèmes divers, ont eu lieu à la mi-février à des bases navales de Halifax et de Dartmouth, en Nouvelle-Écosse, et à un centre de recherches du ministère de la Défense, à Toronto.

« Pour moi, les astronautes sont l'équivalent moderne des explorateurs et des découvreurs. »

et des entrevues, parmi 8000 dossiers envoyés le printemps dernier.

Un seul Québécois, David Saint-Jacques, un médecin qui travaille dans le Grand Nord québécois, et une seule femme figurent parmi les 16 candidats. La moitié des candidats sont pilotes militaires. Deux astronautes seront choisis d'ici la fin mai.

Une trentaine de candidats y ont pris part.

David Saint-Jacques, qui a 39 ans et a grandi à Saint-Lambert, a une feuille de route bien remplie. Il a fait un baccalauréat en génie physique à Polytechnique, puis un doctorat en astrophysique à Cambridge en Angleterre, et enfin sa médecine à l'Université Laval. Il est

professeur adjoint à l'Université McGill et est le médecin du Centre de santé Inuulitsivik, à Puvirnituq.

Quand il était petit, David Saint-Jacques collectionnait les articles et les livres sur les missions lunaires du programme Apollo. Les images de la Terre vue depuis la Lune le fascinaient tout particulièrement. À 39 ans, son rêve d'enfance a subitement connu un deuxième souffle.

« À l'âge adulte, j'avais un peu mis de côté l'idée de devenir astronaute, indique M. Saint-Jacques. Mais quand j'ai vu l'appel de candidatures l'an dernier, je n'ai pas hésité une seconde. Pour moi, les astronautes sont l'équivalent moderne des explorateurs et des découvreurs. »

M. Saint-Jacques est sportif, ayant fait de la compétition de ski alpin durant l'adolescence et des tournois d'aviron à Cambridge. Et son expertise en astronomie — il a fait son doctorat sur « l'interférométrie optique », une manière d'augmenter la résolution des télescopes, et un postdoctorat au Japon sur les manières de contrecarrer la turbulence de l'atmosphère terrestre — est certainement un avantage pour le métier d'astronaute. Durant ses études en médecine, il a fait des stages dans des camps palestiniens et au Guatemala. « J'avais besoin, dit-il, d'avoir un impact plus concret, plus immédiat, plus utile, sur la vie. »

Son père était lui-même professeur de physique à l'université, et ses deux frères sont anthropologue et biologiste (sa mère était professeure d'histoire au secondaire avant sa retraite). M. Saint-Jacques n'a pas d'enfant, mais est fiancé.

Est-il excité d'avoir une chance sur huit de devenir astronaute? « C'est certain. Mais je suis déjà très content d'être rendu si loin. J'ai pu manipuler des logiciels de robotique qui sont normalement réservés aux astronautes, et les derniers tests, en Nouvelle-Écosse, nous ont permis de tisser des liens très étroits avec les autres candidats. Il fallait trouver en équipe des solutions à des problèmes, dans des environnements difficiles comme un incendie, des fuites d'eau. »

Quel test a été le plus difficile? « Aucun en particulier, dit-il. Ce qui est dur, c'est d'être patient. C'est un processus très long. »

## DES CANDIDATS DE HAUT NIVEAU

Parmi les seize candidats, on retrouve huit pilotes militaires, dont l'un est pilote d'essai pour l'armée de l'air américaine, et huit détenteurs de doctorat (tous les candidats ont au moins une maîtrise). Un seul travaille déjà dans le domaine spatial, comme biologiste à l'Agence spatiale canadienne. Il y a huit ingénieurs, dont l'un est aussi un sportif de haut niveau qui a été assistant chef de mission aux JO de Pékin, une zoologiste spécialiste de la faune antarctique, un microbiologiste médical, deux physiciens, un spécialiste en nanotechnologie et deux médecins. Quatre candidats habitent présentement à l'étranger, dont trois aux États-Unis et un en Suède. Outre David Saint-Jacques, trois candidats habitent le Québec, à la base militaire de Bagotville, mais ils sont nés ailleurs au pays.



## Du jamais vu!

Ville: 9,6 L/100 km  
Route: 7,0 L/100 km



Modèle GT illustré

**MAZDA 5 GS 2009**  
Le véhicule idéal pour la famille



ACHETEZ À **16 995 \$<sup>†</sup>**  
AU TAUX DE FINANCEMENT RÉGULIER

écoÉNERGIE  
une initiative d'écoACTION  
PRIX ÉCOÉNERGIE  
POUR LES VÉHICULES 2009\*

★★★★★  
COTE DE SÉCURITÉ LA PLUS ÉLEVÉE  
LORS D'ESSAIS DE COLLISION FRONTALE\*\*

Ville: 11,9 L/100 km  
Route: 8,7 L/100 km



Modèle GT illustré

**Mazda CX-7 GS 2009**

ACHETEZ À **26 495 \$<sup>†</sup>**  
AU TAUX DE FINANCEMENT RÉGULIER

★★★★★  
COTE DE SÉCURITÉ LA PLUS ÉLEVÉE  
DU GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS  
LORS D'ESSAIS DE COLLISION\*\*

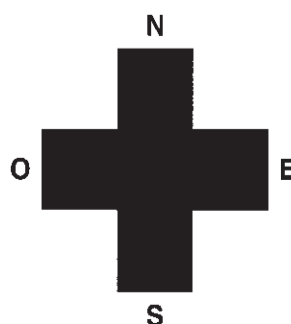
**VALEUR. ÉMOTION. INGÉNIERIE. VROUM-VROUM. POUR TOUJOURS.**  
VOUS TROUVEREZ TOUJOURS **plus** CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES MAZDA DU QUÉBEC.

POUR TROUVER UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE **WWW.MAZDA.CA** OU TÉLÉPHONEZ AU 1-800-263-4680.

**PRÊT À ROULER** INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON • PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE • GARANTIE LEADERSHIP MAZDA: PROTECTION COMPLÈTE DE 3 ANS OU 80 000 KM ET DE 5 ANS OU 100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

\* Offres réservées aux particuliers et portant sur les Mazda5 GS (E6S059AA00) et les Mazda CX-7 GS (PVSJ89AA00) 2009 neufs. Frais de transport et préparation de 1 535 \$, immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au ROPRM, le cas échéant, en sus. Un comptant initial pourrait être requis. Les modèles illustrés le sont à titre indicatif seulement en ce qu'ils peuvent comporter des équipements optionnels non inclus dans les prix mentionnés. Les concessionnaires peuvent vendre à prix inférieur. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 7 mars 2009. \*D'après les cotes de consommation de carburant 2009 publiées par Ressources naturelles Canada. \*\*Essais menés sur les Mazda5 et Mazda CX-7 2009 avec coussins de sécurité latéraux de série. Classification du gouvernement des États-Unis dans le cadre du programme d'évaluation des voitures neuves (www.safercar.gov/) de la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration).

PROGRAMME  
MAZDA POUR  
LES DIPLÔMÉS



Croix-Rouge canadienne  
Division du Québec

En tout lieu. En tout temps.

1 800 592-7649  
www.croixrouge.ca

IRAN

# Le réformateur Khatami se retire de la présidentielle

FARHAD POULADI  
AGENCE FRANCE-PRESSE

**TÉHÉRAN** — L'ex-président réformateur iranien, Mohammad Khatami, a décidé de se retirer de la course à la présidentielle du 12 juin, pour renforcer les chances du modéré Mir-Hossein Moussavi contre le président sortant ultraconservateur Mahmoud Ahmadinejad.

M. Khatami, 65 ans, a expliqué son désistement par le fait qu'il souhaitait éviter l'éparpillement des voix entre un trop grand nombre de candidats réformateurs, dans un communiqué publié sur un site internet de ses partisans. Confirmant des informations de presse, il a souhaité que la dixième élection présidentielle iranienne soit « libre et honnête ».

Ce retrait ne laisse plus en lice que l'ex-premier ministre modéré Mir-Hossein Moussavi et l'ex-président du Parlement réformateur, Mehdi Karoubi. Le président ultraconservateur Mahmoud Ahmadinejad n'a pas encore fait part de ses intentions, mais un de ses proches a assuré qu'il se représenterait.

**« Cela n'est pas dans notre intérêt. Dans la mesure où certains conservateurs penchent aussi vers Moussavi, qui croit qu'il faut changer les choses, je préfère que M. Moussavi, qui est populaire et plus capable d'appliquer ses programmes, reste en lice. »**

L'agence Mehr a cité l'ex-président Khatami, dimanche, selon qui « certains adversaires des réformateurs cherchaient à créer des divisions entre ses partisans et ceux de M. Moussavi ».

« Cela n'est pas dans notre intérêt (...). Dans la mesure où certains conservateurs penchent aussi vers Moussavi, qui croit qu'il faut changer les choses, je préfère que M. Moussavi, qui est populaire et

plus capable d'appliquer ses programmes, reste en lice », aurait-il ajouté.

Par le passé, M. Khatami avait déjà affirmé que « lui-même ou Mir-Hossein Moussavi serait candidat ».

### Un candidat populaire

M. Moussavi, né en 1942, bénéficie d'un crédit certain aussi bien auprès des conservateurs que des réformateurs. Peu après la révolution de 1979, il a servi comme premier ministre de la République islamique, de 1981 à 1989, date à laquelle ce poste a été supprimé à l'occasion d'un changement de la Constitution.

Il a ensuite conseillé, dans l'ombre, les deux prédécesseurs de M. Ahmadinejad, le conservateur pragmatique Akbar Hachémi Rafsandjani (1989-1997) puis M. Khatami (1997-2005).

M. Khatami avait annoncé sa candidature en février, tout en expliquant avoir pris cette décision à contrecœur.

Président de 1997 à 2005, il a vu ses deux mandats marqués par des tentatives de réformes souvent mises en échec par les conservateurs. Nombre de ses partisans réformateurs ont été déçus par ce qu'ils ont pris pour un manque de courage politique, notamment l'absence d'opposition à la répression ayant frappé des étudiants contestataires en 1999.

Il n'en a pas moins inspiré les jeunes Iraniens avec ses promesses de réformes sociales et économiques. La presse a pu respirer un peu, le pays s'est ouvert aux investissements et les relations avec l'Occident se sont radoucies.

La tendance s'est inversée nettement avec le président Ahmadinejad. Après la victoire de ce dernier en 2005, M. Khatami a gardé dans un premier temps un silence prudent avant de critiquer épisodiquement la politique économique et la rhétorique de son successeur contre l'Occident.

Il s'en est pris aussi implicitement au soutien du régime à des groupes insurgés de la région.

Les candidats à la présidentielle devront s'enregistrer auprès du ministère de l'Intérieur à partir du 5 mai. Le délai d'enregistrement sera de cinq jours.

Il reviendra ensuite au Conseil des gardiens de la constitution, organe dominé par les conservateurs, de confirmer la validité de ces candidatures.



L'ex-président iranien Mohammad Khatami.

PHOTO ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

**MODE  
PRINTANIÈRE  
MASCULINE**

jeudi dans

**LA PRESSE**

1756552

## SYNTONISEZ LES CAMARADES

**MIDI MORENCY**  
LUN. AU VEN. 11H30 À 13H

**JUSTE POUR LE FUN**  
RICHARD TURCOTTE, GUY JORDIN, JEAN-CLAUDE GÉLINAS  
LUN. AU VEN. 5H30 À 9H

**LES CERVEAUX DE L'INFO**  
RICHARD Z. SIROIS, MARC-ANTOINE AUDETTE, SÉBASTIEN TRUDEL  
LUN. AU VEN. 15H À 18H

**LAFORTUNE VOUS SOURIT**  
LUN. AU VEN. 9H À 11H30

**LA COMPILÉ DE CLAUDINE PRÉVOST**  
LUN. AU VEN. 13H À 15H

## LE TOUR DU GLOBE

ÉTATS-UNIS  
Épidémie de sida

La capitale fédérale américaine est touchée par une épidémie de sida, avec près de 3% de séropositifs, principalement les Noirs et les quadragénaires, selon une étude publiée hier par les services de santé de la ville. Par comparaison, le taux d'infection à Washington, qui compte près de 600 000 habitants, est supérieur à celui de pays plus pauvres et moins développés comme le Burkina Faso ou l'Ukraine (1,6% de séropositifs, selon l'ONUSIDA). Selon l'étude, les principaux modes de transmission sont les rapports homosexuels masculins non protégés (près de 4 cas sur 10), les rapports hétérosexuels non protégés (28%), puis l'utilisation de seringues usagées par les toxicomanes (18%). - AP

PAKISTAN  
Attentat suicide

Au moins sept personnes ont été tuées hier quand un kamikaze s'est fait exploser devant un restaurant dans la ville de garnison de Rawalpindi, près de la capitale Islamabad. L'explosion s'est produite à l'extérieur de la principale gare routière de Rawalpindi, a précisé Sardar Maqsood, un responsable de la police. Selon Rehman Malik, le ministre pakistanais de l'Intérieur, on ignore si le kamikaze visait délibérément cet endroit ou si l'explosion s'était produite prématurément. - AP

IRAK  
Drone iranien abattu

L'armée américaine a affirmé hier avoir abattu à la fin février un drone iranien en territoire irakien. Le drone, un Ababil 3, aurait été détecté et intercepté peu après son entrée dans l'espace aérien irakien. L'armée américaine, qui est déployée en Irak depuis 2003, rejette l'idée d'une erreur de la part des Iraniens. L'incident vient ajouter au bras de fer d'influence qui oppose les États-Unis et l'Irak en Irak. À couteaux tirés avec l'Irak pendant le règne de Saddam Hussein, la République islamique joue aujourd'hui un rôle politique primordial chez son voisin, où les chiïtes représentent quelque 60% de la population. - AFP

AFGHANISTAN  
Policiers visés

Deux attentats suicide ont visé hier des postes de police dans le sud et l'ouest de l'Afghanistan, tuant 12 personnes et faisant près de 30 blessés. La première attaque, revendiquée par un porte-parole des talibans, s'est déroulée devant le quartier général de la police, à Lashkar Gah, la capitale de la province du Helmand, un bastion des talibans et le premier centre de production d'opium du pays. Dans la province voisine de Farah, plus à l'ouest, c'est également un poste de police qui a été visé par un terroriste, bardé d'explosifs, dans le district de Delaram. Ces attentats surviennent après un week-end meurtrier pour les forces internationales en Afghanistan, qui ont perdu neuf soldats. - AFP

## ÉTATS-UNIS



Jay Leno

PHOTO AP

## Obama chez Leno

Dans une tentative d'expliquer sur un ton plus léger ses efforts de relance de l'économie américaine, le président des États-Unis a accepté d'être l'invité du *Tonight Show* de Jay Leno jeudi. Le réseau NBC enregistrera l'entrevue jeudi et la diffusera en soirée, après le retour du président à Washington. - AP

## Josef Fritzl face à la justice

L'Autrichien reconnaît avoir violé et séquestré sa fille pendant 24 ans

MARC THIBODEAU

PARIS — L'Autrichien Josef Fritzl, qui est accusé d'avoir violé à répétition sa fille Élisabeth et de l'avoir détenue pendant des décennies dans un sous-sol avec les enfants issus de ces relations forcées, fait face à la justice.

Le retraité de 73 ans, que les tabloïds désignent comme un « monstre », s'est présenté hier dans la salle du tribunal de Sankt-Pölten, non loin de Vienne, le visage caché derrière un cahier à anneaux bleu pour échapper aux caméras.

Il y a enregistré un plaidoyer de culpabilité sur les chefs de séquestration et de viol tout en rejetant les accusations de meurtre et d'esclavage déposées contre lui en relation avec cette affaire, qui avait secoué le pays.

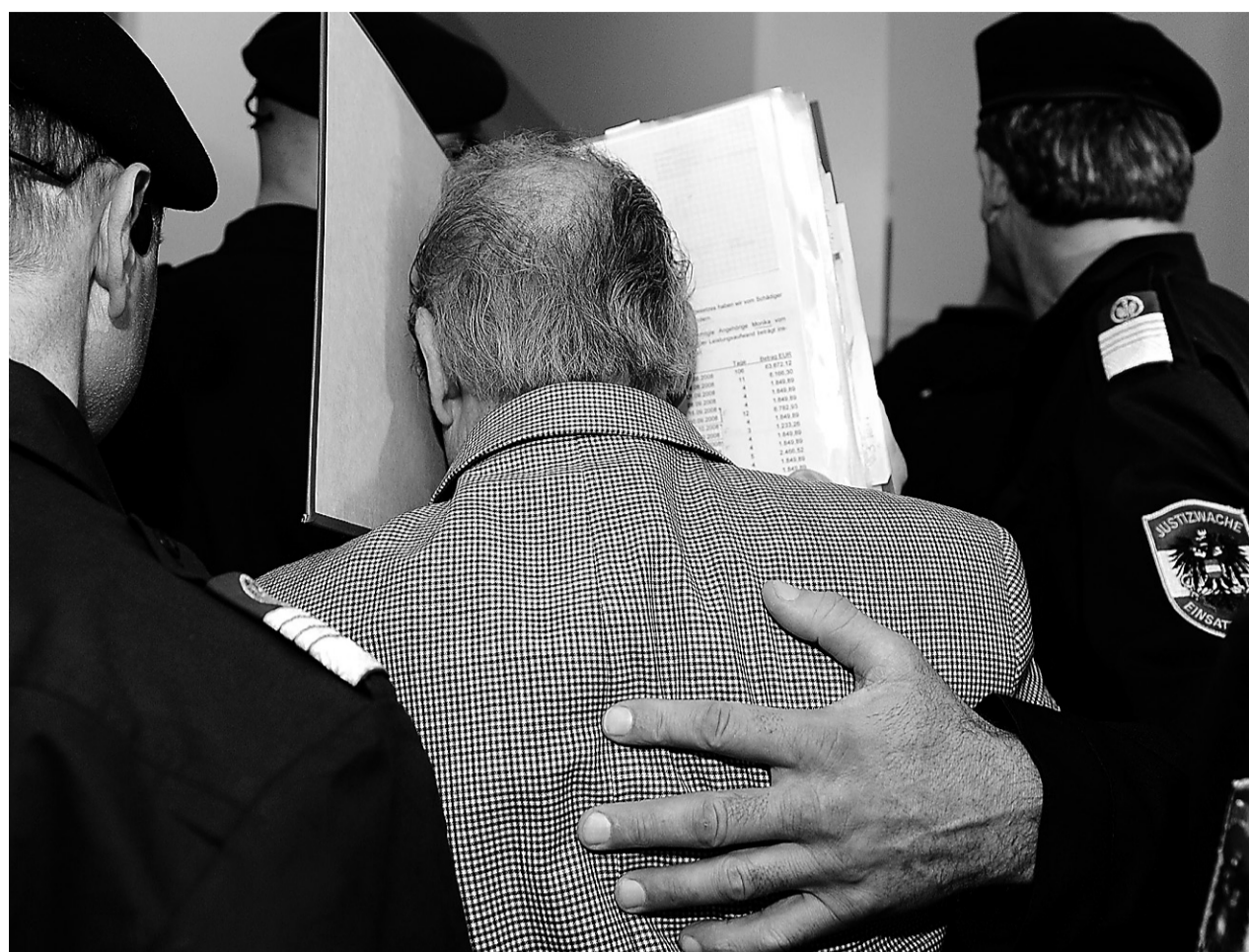
L'accusation de meurtre découle de la mort d'un bébé décédé en captivité des suites de troubles respiratoires. Fritzl, selon les autorités, a refusé de lui prodiguer de l'aide, ignorant les demandes en ce sens de sa fille, avant de disposer du corps dans un incinérateur.

« Il s'agit d'un meurtre par négligence », a indiqué hier le procureur au dossier, Christiane Burkenheiser, après avoir relevé que Fritzl n'avait jamais manifesté « de remords de conscience de ses méfaits ».

L'accusé, a-t-elle précisé selon l'AFP, a traité sa fille « comme un jouet » et l'avait rendue « entièrement dépendante » en la confinant à partir de 1984 dans une section de la cave de sa résidence spécialement aménagée à cette fin. Elle n'en sortira que 24 ans plus tard à l'âge de 42 ans.

Selon la police, l'homme avait fait croire à sa conjointe qu'Élisabeth était partie de son propre chef pour rejoindre une secte. Il intégrera ensuite dans sa vie « officielle » trois des sept enfants nés en captivité en alléguant que leur mère les avait abandonnés à la porte du domicile familial, faute de moyens.

Son stratagème sera finalement découvert en avril 2008 à l'issue de l'hospitalisation d'un enfant



Josef Fritzl, 73 ans, s'est présenté au tribunal le visage caché derrière un cahier à anneaux bleu pour échapper aux caméras.

PHOTO ROBERT JAEGER, ASSOCIATED PRESS

de sa fille qu'il avait accepté de sortir de la cave pour chercher des soins. Un médecin alerté par les incohérences du récit du vieil homme sonnera l'alarme, précipitant la découverte de la cave et de ses occupants.

## Un être humain, pas un monstre

Hier, l'avocat de Josef Fritzl a fait valoir qu'il était un « être humain » et non un monstre et qu'il avait su faire preuve d'empathie envers sa fille et ses enfants.

L'accusé lui-même a souligné, devant le tribunal, pour tenter d'expliquer ses gestes, qu'il avait été battu par sa mère.

Un examen psychiatrique mené à la demande de la justice autrichienne avait conclu que Fritzl était apte à être jugé dans

un procès malgré le fait qu'il souffre d'importants troubles de personnalité.

Sa fille, qui avait été suivie dans une clinique avec ses enfants après sa libération, ne témoignera pas en personne. Une déposition de plusieurs heures, dont une partie a été visionnée hier, doit cependant être présentée au jury. Le processus se fera largement à huis clos pour protéger les victimes et limiter les risques de « voyeurisme ».

Les procédures sont suivies de près par la presse internationale, plus de 200 journalistes ayant convergé vers Sankt-Pölten. Le bâtiment a été placé sous haute sécurité et un interdit de survol a été mis en vigueur pour empêcher les prises aériennes.

Les procédures ont aussi replacé sous les projecteurs la petite ville d'Amstetten, où vivaient Fritzl et sa femme, qui a toujours nié toute complicité dans l'affaire. Elle a demandé le divorce depuis que le scandale a éclaté.

Le comportement de l'accusé et l'impact négatif de ses actions demeurent un sujet sensible pour les Autrichiens, qui n'ont pas apprécié de voir certains médias internationaux, notamment anglais, spéculer sur la possibilité que ses crimes aient une cause culturelle.

Le chancelier autrichien Alfred Gusenbauer avait déclaré qu'il n'était pas question de permettre que l'Autriche soit « prise en otage » par les actes criminels d'un homme.

## MADAGASCAR

## L'armée investit les bureaux du président

LUCIE PEYTERMANN  
AGENCE FRANCE-PRESSE

ANTANANARIVO — L'armée a investi hier les bureaux de la présidence dans le centre d'Antananarivo pour « précipiter le départ » du chef de l'État malgache, Marc Ravalomanana, retranché dans le palais présidentiel en banlieue de la capitale et dont l'opposition réclame désormais l'arrestation.

Des tirs nourris et deux fortes explosions ont brièvement retenti, hier soir, dans le palais Ambohitsorohitra, qui abrite ces bureaux présidentiels, peu après l'irruption des militaires, ont constaté des journalistes de l'AFP.

« On a pris le palais pour précipiter le départ de Ravalomanana », a déclaré le chef d'état-major, le colonel André Andriarijaona, affirmant souhaiter sa démission pour « l'intérêt supérieur de la nation ».

Selon un autre colonel ayant participé à l'assaut, « on va tout simplement occuper le terrain ». Interrogé sur les raisons de cette intervention, il a répondu : « C'est l'affaire des grands, nous on exécute. »

## Éviter un bain de sang

En revanche, le colonel Andriarijaona a expliqué que les militaires n'iraient pas au palais où se trouve le chef de l'État, à une douzaine de kilomètres du centre-ville, tant qu'ils ne seraient « pas rassurés sur la position » de la garde présidentielle qui le protège, afin d'éviter un bain de sang.

Alors que les forces de sécurité (armée, gendarmerie, police) soutiennent de facto l'opposition, une partie des 500 hommes de la garde présidentielle ont fait défection, selon le commandant de la gendarmerie, le général Gilbain Pily.

« Des membres de la garde ont réintégré de leur plein gré leurs



L'armée a investi hier les bureaux de la présidence dans le centre d'Antananarivo pour « précipiter le départ » du chef de l'État malgache, Marc Ravalomanana.

PHOTO JOE ALEXANDER, AGENCE FRANCE-PRESSE

unités de formation dans la gendarmerie, la police ou l'armée », a-t-il assuré.

Dimanche soir, la présidence avait affirmé que « toute la garde présidentielle (était) présente et bien renforcée » autour du palais où se trouve Marc Ravalomanana.

Selon un scénario bien rodé, le chef de l'opposition, Andry Rajoelina, a pour sa part encore accru sa pression sur le président lors d'un rassemblement devant des milliers de partisans, place du 13-Mai, au cœur de la capitale, hier.

Il a demandé « aux forces de l'ordre d'exécuter sans retard » un « mandat d'arrêt » pour « haute trahison » visant le président.

Ce « mandat » avait été auparavant annoncé par la « ministre de la Justice » nommée par l'oppo-

sant, Christine Razanamahasoa. « Les procureurs du territoire et les forces de l'ordre sont destinataires du mandat d'arrêt », a-t-elle affirmé.

Le commandant de la gendarmerie a toutefois déclaré n'avoir « pas encore été informé » d'un tel mandat.

## Pas de référendum

Andry Rajoelina, qui a enjoint samedi au chef de l'État de quitter le pouvoir, a aussi rejeté, hier, la proposition de son adversaire d'organiser un référendum.

S'adressant dimanche à 5000 de ses partisans, M. Ravalomanana, qui refuse de céder aux appels à la démission qui se multiplient, s'était dit prêt à organiser « un référendum si c'est nécessaire » pour régler la crise. « Il n'y aura pas de référendum et nous allons

mettre en place le gouvernement de transition », a répondu l'opposant, hier.

Réuni d'urgence, le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) s'est borné à avertir l'opposition et l'armée qu'elle condamnerait toute prise illégale du pouvoir. L'Union européenne (UE) en a fait autant, et Paris a demandé « un dialogue élargi conforme à l'État de droit ».

Plus d'une centaine de personnes sont mortes dans des violences qui ont émaillé la crise depuis le 26 janvier. M. Rajoelina s'est fait le porte-voix des frustrations de nombreux Malgaches touchés par la hausse des prix et de leur ressentiment contre M. Ravalomanana, décrit comme coupé de la population et affairiste.

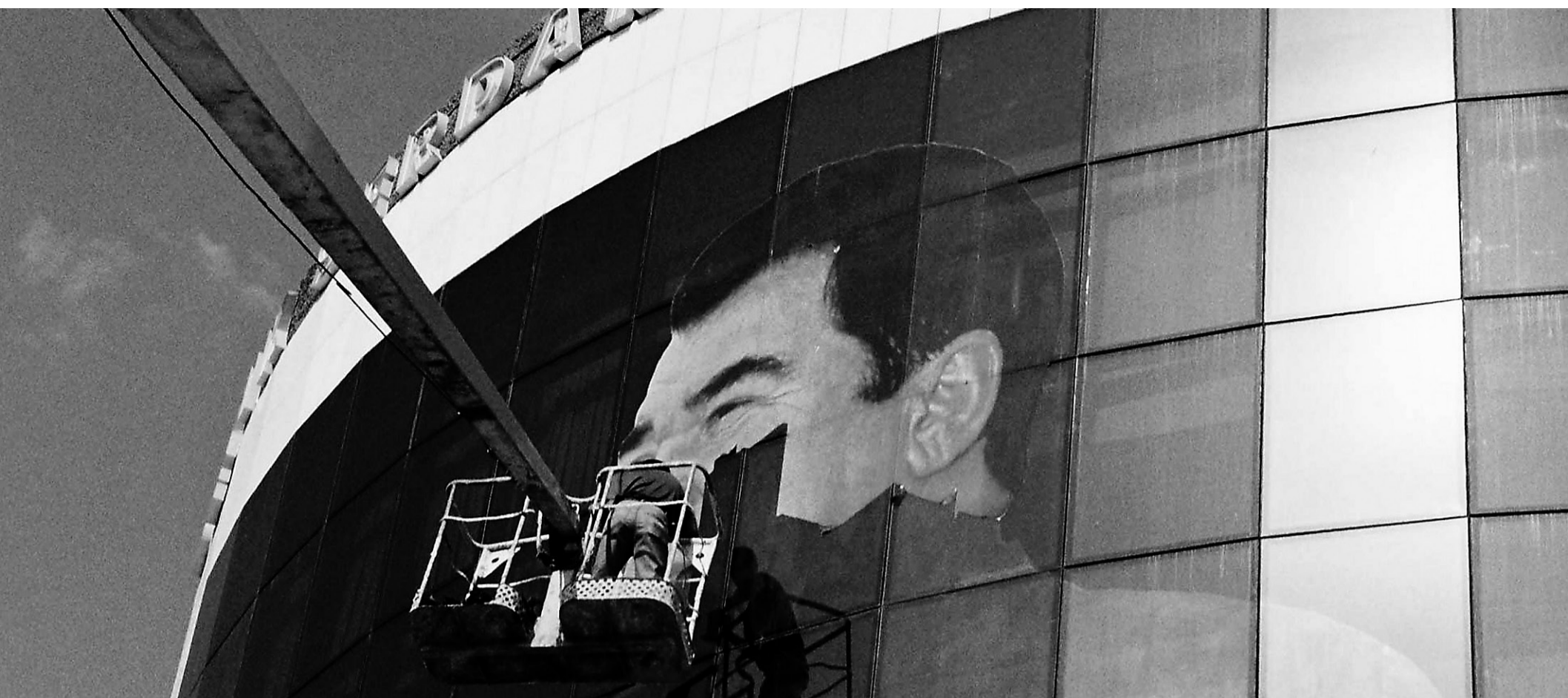


PHOTO ARCHIVES REUTERS

Après sa mort en décembre 2006, les images du dictateur turkmène, Saparmourad Niazov, ont été effacées et remplacées par celle de son successeur. Mais le culte de la personnalité de l'homme qui avait rebaptisé des villes et des mois de l'année de son nom et du nom de sa mère, lui, n'est pas encore mort.

## TURKMÉNISTAN

# Niazov, le regretté dictateur

Le président turkmène Saparmourad Niazov était connu comme l'un des dictateurs les plus durs et excentriques de la planète. Mais plus de deux ans après sa mort subite, en décembre 2006, les Turkmènes regrettent encore leur oppresseur bien-aimé.



**FRÉDÉRICK LAVOIE**  
COLLABORATION SPÉCIALE

**ACHKHABAD, Turkménistan** — «Quand le président est mort, moi aussi j'ai pleuré.» Maksad, 23 ans, parle d'une voix attendrie et visiblement sincère de celui qui s'était autoproclamé «Turkmenbachi» («père de tous les Turkmènes») et président «à vie».

Le jeune homme fait peu de cas du fait que Saparmourad Niazov ait interdit durant son règne l'opéra et le ballet – jugés pas assez turkmènes – et renommé les mois de l'année d'après lui-même, sa mère et des héros oubliés de la nation.

«C'était un grand homme. Il a tellement fait pour notre pays, poursuit-il. Il nous a donné notre indépendance et a adopté la politique de neutralité sur la scène internationale.»

Maksad ne cache pas sa fierté

devant les grandes réserves de gaz et de pétrole de son pays. Il ne relève toutefois pas le paradoxe de sa propre situation: malgré toutes ces richesses nationales, il n'a jamais pu trouver un emploi décent au Turkménistan et a dû partir travailler sur les chantiers de construction en Russie, comme des milliers d'autres de ses compatriotes.

Il faut dire que rien dans son environnement ne l'a jamais incité à développer son sens critique. Maksad est né en 1985, l'année où le leader soviétique Mikhaïl Gorbatchev a nommé Saparmourad Niazov premier secrétaire du Parti communiste du Turkménistan, se fiant à sa réputation de fonctionnaire servile et obéissant pour qu'il mène à bien les réformes libérales. Dès la chute de l'URSS, le chef du nouvel État indépendant turkmène s'est empressé de refermer les brèches de liberté apportées par la glasnost et d'instaurer un culte de sa personnalité frôlant souvent le loufoque.

Son *Ruhnama* – «livre de l'âme» –, aux fortes tendances révisionnistes et glorificatrices de sa propre histoire et de celle de son

peuple, était lecture obligatoire dans les écoles et les administrations publiques jusqu'à tout récemment. Il demeure encore aujourd'hui un ouvrage de référence.

Aujourd'hui, le Turkmenbachi repose dans un luxueux mausolée en périphérie de la capitale, Achkhabad. La vie a-t-elle changé depuis sa mort et l'arrivée au pouvoir de son successeur, l'ancien ministre de la Santé, Gourbangouly Berdymoukhamedov?

Maksad offre cette réponse paradoxale entendue chez plusieurs Turkmènes. «Non, c'est même mieux.» Il cite à titre d'amélioration la plus grande facilité à quitter le pays pour aller travailler.

avait plutôt vécu sa mort comme un choc, susceptible d'entraîner une période d'instabilité. Chez les défenseurs des droits de l'homme, sa disparition avait ravivé l'espoir d'une amélioration de la situation dans cette dictature, l'une des plus fermées du monde avec la Corée du Nord et l'Érythrée.

## Changements cosmétiques

Mais les changements apportés par Gourbangouly Berdymoukhamedov depuis son accession tout en douceur à la tête de l'État se sont avérés pour la plupart cosmétiques. Au mieux, il a cherché à se débarrasser des aspects les plus farfelus du règne

## Les changements apportés par Berdymoukhamedov depuis son accession tout en douceur à la tête de l'État se sont avérés pour la plupart cosmétiques.

«Maintenant, les pensions sont versées aux retraités», ajoute-t-il.

Sa grand-mère Madina\* a la mémoire plus longue. L'énergique veuve septuagénaire, mère de 10 enfants, reçoit à peine 40\$ de l'État chaque mois. «Nous vivons dans la pauvreté! s'emporte-t-elle. C'était 100 fois mieux sous l'URSS!»

Madina fait partie des très rares citoyens qui osent se plaindre de l'héritage de Niazov. La majorité

de son prédécesseur. Pendant ce temps, des centaines de militants croupissent toujours en prison.

Les élections parlementaires de décembre dernier devaient consacrer les «avancées démocratiques» de la nouvelle Constitution, adoptée en septembre, qui contient pour la première fois le mot «multipartisme». Or, 90% des candidats étaient issus du Parti démocratique du Turkménistan, seul parti autorisé jusque-là. Les

autres candidats avaient tous juré fidélité au président.

Dans la capitale Achkhabad, le changement de garde a très peu modifié le paysage, si ce n'est le visage sur les portraits présidentiels géants accrochés aux quatre coins de la ville. Et encore, la ressemblance physique entre l'ancien et le nouveau chef de l'État est frappante.

Les centaines de statues dorées du leader disparu trônent toujours un peu partout, même si le président Berdymoukhamedov a promis de déplacer du centre vers la périphérie la Tour de la neutralité, ornée en son sommet par un Turkmenbachi en or pivotant en suivant la rotation du soleil.

Dans son atelier de couture, Ogouljamal\* est loin de se plaindre de sa qualité de vie. «Lorsque je regarde la télévision, je vois que dans d'autres pays il y a des fusillades, des batailles, que tout est cher. Mais chez nous, tout est accessible.»

La télévision, qu'elle regarde «peu parce que, honnêtement, nous travaillons tout le temps», est son seul moyen de comparaison avec le monde extérieur, par les chaînes satellitaires russes. Il n'existe que quatre cafés internet à Achkhabad et peu de connexions privées. La littérature et les journaux étrangers, même russes, sont pratiquement introuvables dans le pays.

Ogouljamal assure qu'il existe bel et bien une liberté de parole au Turkménistan. Elle n'a toutefois jamais ressenti le besoin d'en tester les limites. «Pourquoi dirais-je quelque chose de mal contre le président si je ne trouve rien à redire contre sa politique?»

Les présidents à vie meurent, les mentalités demeurent.

\* Noms fictifs

**Montréal... textez, appelez, pause jeu, retextez... Ottawa.**

À partir de

**35\$**

Tarif aller simple (taxes non comprises).  
D'autres conditions s'appliquent.

UN CHOIX VERT  viarail.ca

LA FAÇON HUMAINE DE VOYAGER  VIA Rail Canada

## FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration **LA PRESSE**  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

## ÉDITORIAUX

## Retour à 2003



apratte@lapresse.ca

ANDRÉ PRATTE

La consternation est palpable dans les rangs libéraux à la suite de la nomination de Michael Sabia à la direction de la Caisse de dépôt et placement du Québec. À la lumière de cette décision et des difficultés du gouvernement depuis sa réélection, certains se demandent si l'équipe de Jean Charest n'est pas en train de retomber dans les ornières de son premier mandat: arrogance, incohérence, manque de flair...

Les signes sont nombreux: mini-session ratée sur la crise économique, virage à 180 degrés sur la péréquation, discours du Trône sans envergure. Et puis, le dossier de la Caisse de dépôt, où la ministre des Finances a refusé pendant des jours de témoigner en commission parlementaire... pour finalement céder devant l'impopularité évidente et prévisible de sa position.

La nomination de M. Sabia est toutefois la goutte qui a fait déborder le vase de l'inquiétude chez plusieurs libéraux. D'une part, ils ne comprennent pas que pour redorer le blason du gouvernement dans ce dossier, on ait choisi une personne aussi controversée que l'ancien patron de BCE. D'autre part, ils dénoncent le processus bidon qui a mené au choix de M. Sabia. Un simulacre qui mine la crédibilité du nouveau conseil d'administration, rend le gouvernement libéral plus responsable que jamais de la suite des choses à la Caisse et contredit toutes les

prétentions des libéraux au sujet de la dépolitisation et de la bonne gouvernance des sociétés d'État.

« Mon gouvernement veut des sociétés d'État performantes et transparentes, dont les dirigeants sont pleinement imputables de leur gestion devant la population et ceux qui la représentent », affirmait le premier ministre en 2006. Dans cet esprit, la nouvelle loi sur la Caisse de dépôt devait permettre au conseil d'administration de choisir le chef de la direction « en tenant compte du profil d'expertise et d'expérience établi par la Caisse », sous réserve de l'approbation du gouvernement. Or, dans le cas présent, tout indique que le premier ministre avait décidé de la nomination de Michael Sabia il y a déjà plusieurs semaines. Il ne restait qu'à trouver un président du conseil qui accepterait de jouer le jeu.

M. Sabia a été rencontré puis choisi par un comité de quatre membres du conseil d'administration dont deux avaient été nommés à peine quelques jours plus tôt. Rarement aura-t-on vu un poste aussi important attribué de manière aussi expéditive et amateur.

L'épisode renforce l'impression que le premier ministre, redevenu majoritaire, a décidé comme après son élection en 2003 de faire à sa tête, peu importe ce que pensent les Québécois (qui croit les sondages de toute façon?), les médias (M. Charest s'en moque) et même les militants libéraux.

Résultat: le gouvernement a bousillé ses 100 premiers jours. Plutôt qu'une lune de miel, il a connu une descente aux enfers. On comprend les libéraux de se poser des questions. Et ce n'est pas en se rendant lui-même hier à Lacolle pour annoncer la mise en place d'un permis de conduire à puce – en pleine crise économique, le premier ministre n'a-t-il rien de plus important à faire? – que Jean Charest les rassurera.



son élection en 2003 de faire à sa tête, peu importe ce que pensent les Québécois (qui croit les sondages de toute façon?), les médias (M. Charest s'en moque) et même les militants libéraux.

## Pas encore sortis du bois



jbeaupre@lapresse.ca

JEAN-PASCAL BEAUPRÉ

Soumis à la consultation publique cette semaine, le projet de règlement de l'administration Tremblay sur les poêles à bois est un pas dans la bonne direction. Toutefois, il ne contribuera pas à réduire le smog hivernal dans un avenir immédiat. Les Montréalais qui éprouvent déjà des problèmes pulmonaires n'auront droit à aucun répit.

Rendons à César ce qui appartient à César: le projet déposé par le responsable du développement durable au comité exécutif, Alan DeSousa, a ses mérites. Montréal est la première grande ville canadienne à vouloir interdire l'installation de poêles à bois dans les nouvelles constructions. Ce faisant, la Ville cherche à freiner la croissance des poêles à bois, qui a été fulgurante depuis 20 ans, au point d'être responsable de 47 % des émissions polluantes en hiver.

Encore mieux: les propriétaires qui souhaitent changer leur poêle à bois devront choisir une option plus écologique (gaz, électricité, granules). L'impact sur la qualité de l'air demeurera tout de même minimal. Ce n'est pas demain que le nombre de poêles chutera de façon sensible dans la métropole.

Le chauffage au bois fait partie de nos habitudes ancestrales. Quoi de mieux qu'un bon feu de foyer au bois naturel: l'odeur, les flammes qui crépitent, la douce chaleur qui nous réchauffe... ça nous rappelle les feux de camp de notre jeunesse. On apprécie son côté romantique.

On a du mal à s'imaginer qu'il peut être néfaste pour notre santé. Et pourtant.

Les poêles à bois et les foyers sont réputés nocifs parce qu'ils émettent de très fines particules qui se logent dans les poumons. Neuf heures d'utilisation équivalent aux émissions d'une auto pendant une année complète. Le département de la santé publique soutient que 1500 Montréalais meurent prématurément en raison de la pollution atmosphérique.

L'île de Montréal connaît environ 60 journées de smog par année. Chaque fois, ce sont les enfants, les personnes âgées et les adultes asthmatiques qui écopent. Le DSP et les environnementalistes ont raison de sonner l'alarme. Mais la Ville de Montréal ne se sent pas prête à aller aussi loin que d'interdire l'utilisation des poêles à bois, préalable à une amélioration marquée de la qualité de l'air.

Si le projet de règlement montréalais peut paraître timide, que dire de l'inaction du gouvernement québécois? À l'automne, il avait dans ses cartons un projet de loi interdisant la vente de poêles à bois non conformes aux normes de l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA).

Des normes dépassées depuis 20 ans, estiment les écologistes.

La situation est urgente, mais la population commence tout juste à être sensibilisée aux effets pernicieux des poêles à bois. Des incitatifs deviennent nécessaires pour favoriser le remplacement de ces poêles par des modèles peu polluants. Les gouvernements fédéral et québécois devraient y voir en mettant sur pied des programmes de subvention.

Ainsi appuyée, la Ville de Montréal serait encouragée à passer rapidement à la deuxième étape, cruciale: l'abolition pure et simple des poêles à bois sur son territoire.



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

## OPINION

## Épargnons la santé

Réduire son budget aurait des impacts négatifs sur l'accessibilité aux soins et aux services pour la population

ALEX G. POTTER ET LISE DENIS

Les auteurs sont respectivement président et directrice générale de l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS).

À deux jours de la présentation du budget par le ministre des Finances, les 135 hôpitaux, centres de santé et de services sociaux et CHSLD publics du Québec rappellent que la conjoncture économique ne doit pas conduire à une diminution du budget accordé à la santé et aux services sociaux. Réduire ce budget aurait des impacts négatifs sur l'accessibilité aux soins et aux services pour la population.

La crise financière ne réduira pas les besoins des Québécois. Au contraire. Selon l'Organisation mondiale de la santé, la récession aurait des effets importants sur la santé des individus, notamment une augmentation des mauvaises habitudes de vie et des maladies mentales.

Depuis cinq ans, le gouvernement a consenti des efforts appréciables pour financer la santé et les services sociaux. La croissance des dépenses dans ces programmes répond d'abord à une logique de besoins. Par exemple, le vieillissement de la population et la multiplicité des maladies chroniques exercent une pression à la hausse sur la quantité de services et de soins à prodiguer et, donc, sur les dépenses des établissements.

À cela s'ajoute l'augmentation des coûts des médicaments (8%), le rattrapage salarial accordé aux médecins (11%), les augmentations de salaire aux 240 000 employés du réseau (2%) et les hausses liées à l'indexation. Faire face à ces coûts nécessite une augmentation minimale de 1,14 milliard de dollars du budget de la santé et des services sociaux. Même si ce montant semble énorme, il permet seulement au réseau de maintenir au niveau actuel les services à la population. Les membres de l'AQESSS sont conscients que la crise économique que nous traversons affectera les revenus du gouvernement et, par conséquent, sa capacité de payer.



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, ARCHIVES LA PRESSE

La crise financière ne réduira pas les besoins des Québécois en santé. Au contraire, elle risque de faire augmenter les mauvaises habitudes de vie et les maladies mentales, estime l'Organisation mondiale de la santé.

Mais il y a des obligations auxquelles il faut faire face, notamment celle de permettre un meilleur accès à un médecin de famille.

En 2009-2010, le réseau de la santé et des services sociaux devra donner davantage de soins à domicile à près de 190 000 personnes en perte d'autonomie. Il faudra aussi ouvrir de nouvelles places d'hébergement pour libérer des lits dans les hôpitaux. Cela aidera à désengorger les urgences.

Pour donner suite aux engagements gouvernementaux, il faudra aussi intervenir auprès de milliers

## La crise financière ne réduira pas les besoins des Québécois. Au contraire.

d'enfants, de jeunes et de familles en difficulté et venir en aide aux personnes souffrant de problèmes de dépendance à la drogue, à l'alcool ou au jeu. Nous devons offrir soutien et services aux personnes vivant avec des problèmes de santé mentale, de déficience intellectuelle ou de troubles du développement. Cela demandera des investissements supplémentaires.

Pour alléger le poids de la santé et des services sociaux dans le budget,

les administrateurs et les gestionnaires d'établissements proposent de doter le réseau de nouveaux leviers permettant d'améliorer la performance des établissements, de mieux utiliser les ressources ou d'offrir davantage de services.

La création d'un fonds de soutien à l'amélioration de la performance stimulerait la réalisation de projets générant, à terme, des économies et dont les résultats pourraient être applicables dans plusieurs établissements.

Une autre façon de stimuler la performance et d'améliorer l'accès aux soins et la qualité des services serait de financer l'implantation du « dossier clinique informatisé » (DCI) ou « dossier patient informatisé » à même le Plan québécois d'infrastructures. Un tel programme permettrait de créer 8000 emplois dans le secteur des technologies de l'information.

Le gouvernement a fait de la santé sa priorité et a réitéré cet engagement lors de la dernière campagne électorale. La situation économique actuelle ne doit pas le détourner de ses objectifs de favoriser l'accès aux soins et aux services, notamment en réduisant les listes et les délais d'attente, surtout au moment où la population commence à en récolter les fruits. Il faut garder le cap.

PARTICIPEZ AU BLOGUE DE L'ÉDITO – www.cyberpresse.ca/edito

MARIO ROY

À lire en cachette



NATHALIE COLLARD

Êtes-vous amortel?

## Vous auriez pu dire non!



LYSIANE GAGNON  
lgagnon@lapresse.ca

Dans un bel élan de solidarité, Québec inc. a resserré les rangs autour de l'ancien patron de la Caisse, lequel plaide l'impuissance. Le pauvre, que pouvait-il faire? Qui pouvait prévoir la débâcle du papier commercial?

Il faudrait lui répondre en empruntant à Brian Mulroney la fameuse répartie qui lui avait fait gagner le débat contre John Turner: «Yes, Sir, you had an option. You could have said "no"!» M. Rousseau, vous aviez une option, vous auriez pu dire non! Vous auriez pu refuser d'acheter du «papier commercial».

**« Je suis un banquier à l'ancienne mode. Je ne crois pas que l'on doive se lancer dans des produits qu'on ne comprend pas. »**

Impensable? Pas du tout, puisqu'il y a, au Canada, un banquier qui l'a fait. En mai 2005, Edmund Clark, président et chef de la direction de la TD, annonçait que sa banque sortirait du marché des produits dérivés et des titres adossés à des créances douteuses. En dépit de son doctorat de Harvard en économie, M. Clark ne comprenait rien aux explications des courtiers qui tentaient de lui vendre cette fabuleuse mine d'or si populaire dans les milieux financiers.

« Je suis un banquier à l'ancienne mode, dira-t-il plus tard. Je ne crois pas que l'on doive se lancer dans des produits qu'on ne comprend pas, en espérant que quel'un, quelque part, sait de quoi il s'agit. »

Il a passé des heures à écouter des experts qui tentaient de le convaincre... mais n'a pas bronché: «L'affaire était trop risquée.»

Il a ordonné aux conseillers financiers de sa banque de s'abstenir de vendre ce type de produits à la clientèle. Les conseillers financiers étaient furieux, et les clients aussi, car ils en voulaient tous, de ces obligations qui rapportaient si bien. N'importe. M. Clark a tenu bon. Et n'a qu'à s'en féliciter aujourd'hui...

Autre question sur laquelle Henri-Paul Rousseau aurait dû prendre exemple sur Edmund Clark: cette année, au moment où ce dernier se voyait reconduit dans ses fonctions jusqu'en 2013, il a fait annuler la clause de son contrat qui lui accordait une prime de départ «indépendamment des circonstances». Cette prime avait une valeur potentielle de 10,1 millions.

C'est un scrupule que n'a pas eu M. Rousseau, lui qui a empoché – et refusé de rembourser – une prime de départ de 380 000\$, l'année même où la Caisse perdait 40 milliards, résultat d'une gestion à laquelle il avait présidé depuis 2002.

On dira, dans ces milieux-là, que 380 000\$ c'est une «pinotte», et que M. Rousseau, qui n'a reçu «que» 1,6 million (salaire de base plus une prime de 1,1 million) en 2007, était un sans-abri à côté du patron de la TD, qui a gagné 7,9 millions en 2004...

Mais tel n'est pas le calcul de Monsieur-tout-le-monde, le salarié moyen dont la Caisse devait protéger les intérêts... Pour lui, 380 000\$ représentent plus de six années de travail.

Atypique, l'histoire de ce banquier qui, au lieu d'écouter les sirènes, a eu le réflexe de se méfier des produits miracle trop complexes pour être décodés.

Sous-ministre fédéral de l'Énergie entre 1974 et 1984, M. Clark fut le grand artisan du Pacte national de l'énergie, qui allait priver l'Alberta d'une partie des revenus de ses ressources naturelles (et faire disparaître à jamais les libéraux de la carte de la province). Il quitta la fonction publique en 1985 pour entrer chez Merrill Lynch, à la grande surprise de ceux qui l'appelaient «Red Ed»...



PHOTO ARMAND TROTTIER, ARCHIVES LA PRESSE  
En mai 2005, Edmund Clark, président et chef de la direction de la TD, annonçait que sa banque sortirait du marché des produits dérivés et des titres adossés à des créances douteuses.

## La dérive ethnique de M. Landry

Il faut accepter d'intégrer dans nos institutions des leaders, comme Michael Sabia, qui ne descendent pas directement de la tribu

RICHARD VIGNEAULT



L'auteur est consultant en communication et conseiller des premiers ministres Daniel Johnson et Jean Charest.

À écouter Bernard Landry commenter la nomination de Michael Sabia à la tête de la Caisse de dépôt, le gouvernement du Québec vient de livrer l'institution à des intérêts ontariens. «Sa culture est fédérale... elle est *canadian*, ce qui n'est pas un défaut en soi, mais qui ne qualifie pas pour diriger la plus grande institution financière de la nation québécoise», de déclarer M. Landry. Ce faisant, M. Landry vient d'hypothéquer la carrière de pas mal de Québécois fédéralistes en excluant des postes de direction de nos institutions tous ceux qui ne sont pas purement Québécois ou qui, s'ils le sont, ne font pas profession de foi nationaliste.

Encore une fois, l'ancien chef du PQ et premier ministre se laisse emporter par ses émotions indépendantistes et leur conséquence lorsqu'elles donnent dans l'excès, c'est-à-dire, une sorte de dérive ethnique. Je ne veux et ne peux pas préjuger de l'aptitude de Michael Sabia à réussir dans sa nouvelle mission et je ne veux pas le défendre non plus. Personnellement et idéalement, je pense que le processus de nomination aurait dû trouver son aboutissement une fois tous les membres du conseil d'administration de la Caisse choisis. Ce ne fut malheureusement pas le cas. Mais, qu'à cela ne tienne, ils auraient peut-être porté leur choix sur ce candidat. Il serait toutefois souhaitable qu'en 2009, on juge une personne sur ses qualités personnelles et professionnelles plutôt que sur son origine ethnique ou son adhésion au fédéralisme.

Henri-Paul Rousseau a-t-il été choisi comme président de la Caisse de dépôt en raison de son nom, de son extrait de baptême ou de ses compétences? Le fait qu'il s'appelle Rousseau et qu'il soit un Québécois de souche a-t-il placé la Caisse à l'abri de ses mauvaises performances en 2008? Poser la question, c'est y répondre.

Quelle différence y a-t-il entre un Ontarien de naissance et un anglophone né à Montréal? Les Ontariens ont-ils une valeur à nos yeux uniquement parce qu'ils achètent des produits québécois? Si l'on



PHOTO RÉMI LEMÉE, ARCHIVES LA PRESSE

L'intervention de Bernard Landry à la suite de la nomination de Michael Sabia, originaire de l'Ontario, à la tête de la Caisse de dépôt en a fait sourciller plusieurs.

appliquait à la lettre le raisonnement de Bernard Landry, un Québécois devrait-il refuser d'assister à une partie de hockey du Canadien parce que plus de la moitié des joueurs ne sont pas québécois? Devrait-il se priver de recevoir les soins d'un médecin spécialiste sous prétexte que ce

**Les Ontariens ont-ils une valeur à nos yeux uniquement parce qu'ils achètent des produits québécois?**

dernier est né en Colombie-Britannique? Devrait-on refuser de s'inscrire à un cours de commerce aux HEC parce que le professeur est américain d'origine et qu'il n'y a aucune trace de culture québécoise dans son ADN? Paul Desmarais est un Franco-Ontarien qui a décidé de s'installer au Québec et d'encourager dans son sillage la réussite de centaines de Québécois. C'est un fédéraliste de conviction. Devrait-on lui délivrer un permis de séjour?

A *contrario*, il faudrait demander à Bernard Landry, pourquoi les Américains ont choisi un Québécois du nom de Patrick Pichette pour le poste de vice-président et chef de la direction financière de Google à Mountain View, en Californie, en juin 2008? N'y avait-il pas un seul Américain «pure laine» capable de relever ce défi? Les Québécois auraient-ils un génie dont les autres sont privés?

Si l'on veut une Julie Payette dans l'espace, un Cirque du Soleil à Tokyo, des avions de Bombardier à Francfort et si l'on souhaite que des milliers de Québécois, comme c'est le cas,

aient accès à une carrière internationale, à New York, Londres ou Paris, il faudra bien accepter de temps en temps d'intégrer dans nos institutions une personne qui ne descend pas directement de la tribu. Évidemment, quand on pense depuis des lustres comme M. Landry que les autres Canadiens sont de purs étrangers et qu'ils n'ont rien à nous apprendre, on n'est guère étonné par ses propos.

## Les travailleurs d'abord

Le gouvernement doit avoir le courage de redonner la liberté d'association aux travailleurs de la construction

ÉRIC DUHAIME



L'auteur est chercheur associé à l'Institut Fraser.

Le 21 mars 1974, des fiers-à-bras de la FTQ-construction commettent de graves actes de violence sur le chantier de LG-2 à la Baie-James. Ce saccage, qui occasionnera plus de 33 millions en perte, une fortune à l'époque, conduira à d'importantes modifications des pratiques syndicales dans le milieu de la construction.

Une commission d'enquête, mieux connue sous le nom de la commission Cliche, est alors instituée. Des liens douteux entre les dirigeants syndicaux et le crime organisé sont révélés. Quatre syndicats affiliés à la FTQ sont trouvés coupables d'actes criminels et placés sous tutelle. André Desjardins, directeur général de la FTQ-construction, a été forcé à démissionner.

Trente-cinq ans plus tard, un nouveau scandale vient frapper la FTQ-construction. Les dépenses gargantuesques de 125 000\$ en six mois de son directeur général, Jocelyn Dupuis, et ses liens avec des membres du monde interlope (Hells Angels) font les manchettes. La similitude entre les deux scandales saute aux yeux, à commencer par les enquêtes de la SQ et les liens entre le syndicat et le crime organisé.

Force est de constater cependant que si la commission Cliche a modifié le paysage syndical québécois, elle n'a clairement pas apporté transparence et démocratie à la FTQ-construction, ni donné la liberté aux travailleurs de cette industrie de ne pas adhérer à un syndicat.

Le gouvernement du Québec encadre et légifère les relations de travail, tout en octroyant des avantages particuliers aux

grandes organisations syndicales. Il ne peut aujourd'hui rester les bras croisés devant l'intimidation, la violence et la fraude qui caractérisent toujours le plus gros syndicat québécois.

La semaine dernière, plusieurs travailleurs de la construction au Québec ont été stupéfaits d'apprendre ce que leurs dirigeants syndicaux font de leurs cotisations. S'ils en avaient le choix, plusieurs d'entre eux choisiraient sans doute de se désaffilier. Or, au Québec, on ne peut travailler dans l'industrie de la construction sans être syndiqué. Les syndicats détiennent ainsi le monopole sur le marché des travailleurs de l'industrie.

Les récents déboires de la FTQ mettent en lumière les failles du modèle syndical québécois et nous obligent collectivement à en questionner la raison d'être.

En attendant de redonner la liberté de choix aux travailleurs de la construction, il faudrait au moins s'assurer que les syndicats aient des politiques de reddition de comptes beaucoup plus contraignantes. Au Québec, les syndicats décident librement quels détails financiers ils divulguent à leurs membres. N'importe quelle entreprise privée cotée en bourse – souvent avec un chiffre d'affaires bien moindre que celui des grandes centrales syndicales – doit fournir une ventilation de ses dépenses beaucoup plus complète et transparente, en plus de rendre des comptes publics.

Comment expliquer qu'en vertu des lois québécoises, une entreprise privée, dont les actionnaires sont libres d'acheter ou non des actions, est soumise à plus de transparence et de démocratie interne qu'une organisation syndicale dont les membres sont contraints d'en faire partie et de payer des cotisations?

Aux États-Unis, les syndicats sont contraints d'ouvrir leurs livres et de révéler de l'information interne sur 47 aspects financiers et 21 aspects non financiers. Ils ont l'obligation de dissocier les dépenses

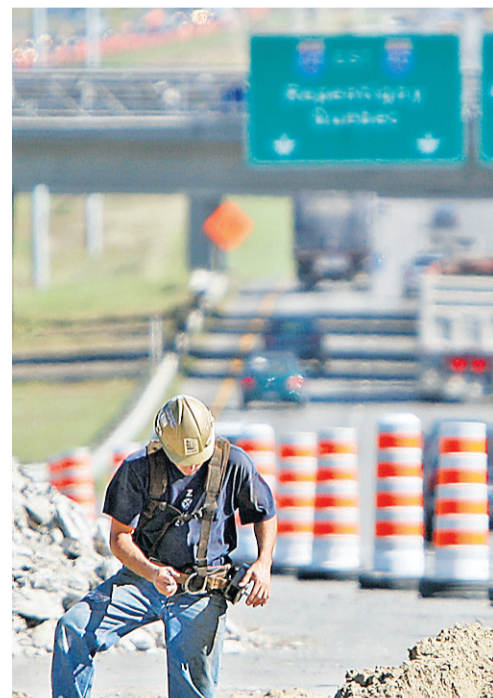


PHOTO IVANO H DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE

Le gouvernement ne peut aujourd'hui rester les bras croisés devant l'intimidation, la violence et la fraude qui caractérisent toujours le plus gros syndicat québécois.

de représentation de celles liées à l'activisme politique. De plus, rappelons que nos voisins du Sud n'obligent personne à adhérer à un syndicat pour travailler.

Avec les récentes révélations, le temps est venu de se soucier du bien-être des travailleurs plutôt que de celui des dirigeants syndicaux. Le gouvernement doit avoir le courage de redonner aux travailleurs de la construction leur liberté d'association, comme le garantit l'article 2d de la Constitution canadienne, et d'obliger les syndicats à une plus grande transparence financière. Une commission Cliche des temps modernes s'impose!

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070  
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453  
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363  
petitesannonces@lapresse.ca

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? forum@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816  
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320  
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

**1<sup>no</sup> DES VENTES  
AUTOMOBILES  
AU CANADA<sup>††</sup>**



**FAITES UN CHOIX GAGNANT!**

**15 999 \$<sup>\*</sup>**  
ch.

**ÉCONOMISEZ À L'ACHAT ET À LA POMPE  
SUR NOTRE TRIO DE VÉHICULES LES PLUS « HOTS » SUR LE MARCHÉ**

« AVEC SON CARACTÈRE,  
ORIENTATION UTILITAIRE ET  
DESIGN TRÈS TENDANCE,  
LA CALIBER FAIT  
SA MARQUE DANS LE  
SEGMENT DES COMPACTES »  
— L'AUTO 2009

**DODGE  
CALIBER  
SXT  
2009**



Autoroute: 6,8 L/100 km (42 mpg)<sup>Δ</sup>  
Ville: 8,5 L/100 km (33 mpg)<sup>Δ</sup>

★★★★★ Cote de sécurité 5 étoiles  
de la NHTSA aux essais de collision frontale et latérale<sup>‡</sup>

CLIMATISEUR INCLUS



**JEEP  
PATRIOT  
SPORT  
2009**

« LE PATRIOT,  
PARTICULIÈREMENT  
ÉCONOME »  
— ÉRIC LEFRANÇOIS, LA PRESSE

Autoroute: 7,1 L/100 km (40 mpg)<sup>Δ</sup>  
Ville: 8,9 L/100 km (32 mpg)<sup>Δ</sup>

★★★★★ Cote de sécurité 5 étoiles  
de la NHTSA aux essais de collision frontale et latérale<sup>‡</sup>

LES PATRIOT ET COMPASS,  
« DES VÉHICULES COMPACTS  
ET POLYVALENTS... QUALIFIÉS  
DE VUS NON HYBRIDES  
LES MOINS GOURMANDS  
DU MARCHÉ »  
— LE GUIDE DE L'AUTO 2008

**JEEP  
COMPASS  
SPORT  
2009**



Autoroute: 7,1 L/100 km (40 mpg)<sup>Δ</sup>  
Ville: 8,9 L/100 km (32 mpg)<sup>Δ</sup>

★★★★★ Cote de sécurité 5 étoiles  
de la NHTSA aux essais de collision frontale et latérale<sup>‡</sup>

ROUES EN ALUMINIUM ET PHARES ANTIBROUILLARDS INCLUS

**NOTRE ENGAGEMENT : VOUS OFFRIR DES VÉHICULES SÉCURITAIRES  
ET ÉCONOMIQUES PROCURANT UN EXCELLENT RAPPORT QUALITÉ-PRIX.**

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP<sup>MD</sup> • DODGE

L'acheteur avisé lit les petits caractères: \* Ces offres d'une durée limitée s'appliquent à la livraison au détail pour usage personnel seulement des véhicules neufs 2009 sélectionnés. Les offres sont valides du 2 au 31 mars 2009 chez les concessionnaires participants. Les frais de RDPRM incluant les frais de registre (60 \$), les droits sur les pneus neufs (15 \$), le transport (1 350 \$), la taxe sur le climatiseur, l'immatriculation, l'assurance, les frais d'administration du concessionnaire et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la livraison. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les offres peuvent changer sans préavis. Les photos sont à titre indicatif seulement. Les offres s'appliquent aux nouveaux modèles Dodge Caliber SXT 2009 (23D), Jeep Patriot Sport 2009 (25D) et Compass Sport 2009 (25D). Les prix comprennent les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires et aux consommateurs ainsi qu'une remise au comptant de 500 \$. Certaines de ces allocations seront déduites du prix négocié avant l'application des taxes et d'autres, après l'application des taxes. Voyez votre concessionnaire pour les détails et les conditions. Δ Données basées sur le Guide de consommation de carburant 2009 de Ressources naturelles Canada (RNCAN). Votre consommation d'essence peut varier. †† Selon les ventes d'automobiles/camions légers de février 2009. ‡ Tests effectués par l'organisme américain National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) lors de tests de collision frontale et latérale. MD SIRIUS est une marque de commerce de SIRIUS Satellite Radio Inc. MD Jeep est une marque déposée de Chrysler LLC. et utilisée sous licence.

Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep<sup>MD</sup> • Dodge



chrysler.ca

jeep.ca

dodge.ca

